

RAPPORT ANNUEL

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES



19-20

Québec 

RAPPORT ANNUEL

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES

19-20

Québec 

L'EXERCICE EN BREF

RESSOURCES HUMAINES



1 047

NOMBRE D'EFFECTIFS

959
2018-2019

93 %

TAUX DE RÉTENTION
DES EMPLOYÉS

93 %
2018-2019

CONTRATS



7 097

NOMBRE DE CONTRATS
CONCLUS

6 501
2018-2019



CENTRE D'APPELS

57 118

NOMBRE DE DEMANDES
DE SERVICE TRAITÉES PAR
LE CENTRE D'APPELS

61 696
2018-2019



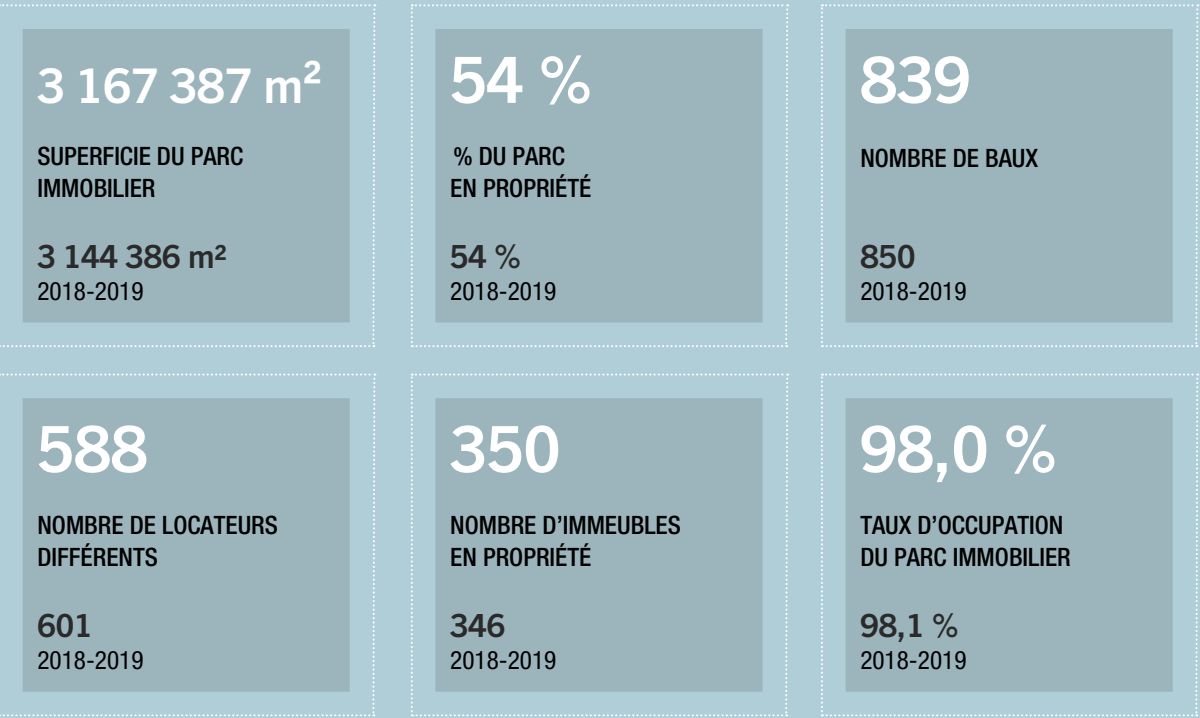
1,4 G\$

VALEUR TOTALE
DES CONTRATS CONCLUS

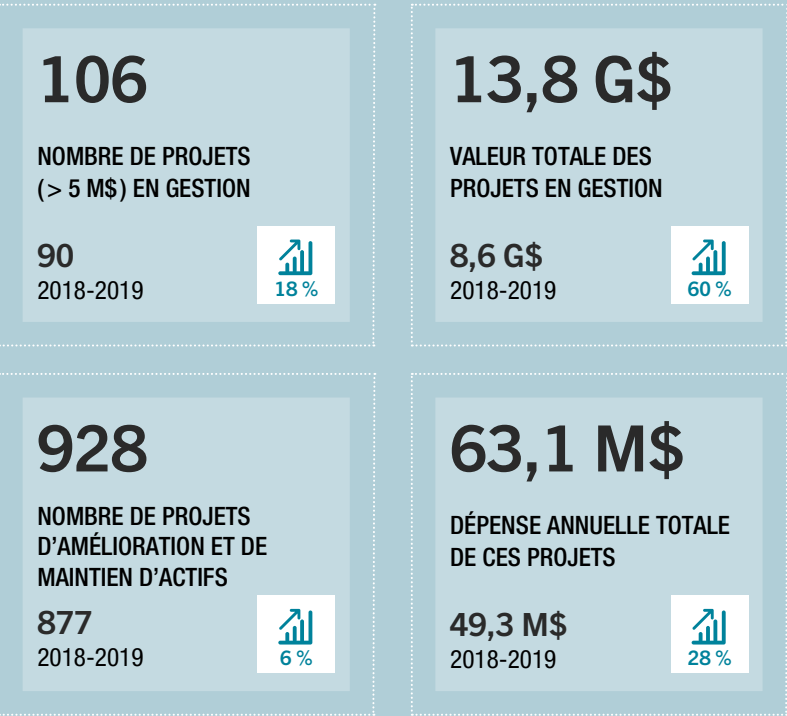
663,7 M\$
2018-2019



IMMOBILIER



GESTION DE PROJETS



CERTIFICATIONS



1 Depuis 2016, les immeubles doivent être enregistrés sous une nouvelle version de la certification BOMA BEST : la 3.0. Dans l'attente d'une évaluation des répercussions de la nouvelle version sur l'organisation, les certifications de nouveaux immeubles et le renouvellement de certifications ont été suspendus. Les certificats BOMA BEST ayant une validité de 3 ans, la majorité des certifications sont venues à échéance au cours de cet intervalle. Une nouvelle cible entrera en vigueur en 2020-2021.

Madame Sonia LeBel
 Ministre responsable de l'Administration gouvernementale
 et présidente du Conseil du trésor
 Ministre responsable des Relations canadiennes et
 de la Francophonie canadienne
 Ministre responsable des Institutions démocratiques et
 de la Réforme électorale
 Ministre responsable de la Société québécoise des infrastructures

Madame la Ministre,

À titre de président du conseil d'administration de la Société québécoise des infrastructures, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société pour l'année financière terminée le 31 mars 2020. Ce rapport rend compte des activités et des réalisations de l'organisation au cours de la dernière année et commente les résultats atteints. Il présente également les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 mars 2020.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le président du conseil d'administration,



François Turenne

Monsieur François Paradis
 Président de l'Assemblée nationale du Québec

Monsieur le Président,

Conformément à la Loi sur les infrastructures publiques, je vous transmets le rapport annuel de la Société québécoise des infrastructures pour l'exercice 2019-2020.

Ce rapport décrit, de façon générale, la Société et fait état de ses activités et de ses réalisations au cours de l'année. De plus, il inclut et commente les états financiers consolidés de l'organisation.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes sentiments distingués.

La ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor,



Sonia LeBel

SOMMAIRE

L'exercice en bref	2
Lettres de transmission	5
La Société québécoise des infrastructures	8
Message du président du conseil d'administration et du président-directeur général	10
Conseil d'administration	14
Structure organisationnelle	21
Les ressources humaines	24

1

PLAN STRATÉGIQUE ET
VISION IMMOBILIÈRE

Plan stratégique et Vision immobilière	30
L'an 2 du Plan stratégique 2018-2023	32
Mise en œuvre de la Vision immobilière	38



Nouveau concept d'aménagement à Transition énergétique Québec

2

FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE

La SQI en chiffres	42
Portefeuille de projets	44
Projets livrés au cours de l'exercice 2019-2020	46
Des projets en cours... de tout genre	50
Projets réalisés en association	54
Un parc immobilier géré de manière responsable	56
Prémunir nos immeubles contre les changements climatiques	59
Gestion contractuelle	60
Une gestion financière en contrôle	62
Tarification des biens et services	63
Optimisation des façons de faire	64
Gestion des risques	64
Une organisation à l'écoute de sa clientèle	66
Déclaration de services à la clientèle et sondage de satisfaction	67
Engagée dans l'innovation et le développement durable	68
Bornes de recharge	70
Le bâtiment vert et intelligent : une option à considérer	70
Virage numérique et déploiement du BIM et du PCI	72
Consommation énergétique	74
Utilisation du bois dans la construction	75
Prix et mentions	76

3

GOUVERNANCE

Conseil d'administration	78
Suivi des recommandations du Vérificateur général du Québec (VGQ) ..	87
Éthique	88
Autres exigences	90

4

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

Rapport de la direction	98
Rapport de l'auditeur indépendant	99
États financiers consolidés	102
Annexe	125

5

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2020

Bilan 2019-2020 du Plan d'action de développement durable 2016-2020	128
--	-----

LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES

Créée par le gouvernement du Québec en 2013, la Société québécoise des infrastructures (SQI) a pour mission, d'une part, de soutenir les organismes publics dans la gestion de leurs projets d'infrastructure publique en assurant une planification, une réalisation et un suivi rigoureux des projets et, d'autre part, de développer, de maintenir et de gérer un parc immobilier qui répond aux besoins des ministères et des organismes en leur fournissant des services de construction, d'exploitation et de gestion immobilière.

Avec une équipe pluridisciplinaire qui dispose d'une expertise unique, la SQI offre l'ensemble des services liés à la gestion de projets et à la gestion immobilière. Elle participe à toutes les phases des projets, des études de faisabilité à la livraison des lieux, en passant par la préparation des dossiers d'affaires et par la gestion des mécanismes de contrôle de la qualité.

Son rôle l'amène également à conseiller le gouvernement sur toute question relative aux projets d'infrastructure publique, en plus de fournir des services de nature stratégique.

La SQI intervient aussi dans les projets d'acquisition et de disposition d'immeubles dont les ministères et les organismes publics sont propriétaires, notamment ceux du réseau de la santé et des services sociaux et de l'éducation, ce qui englobe les commissions scolaires (devenues les centres de services scolaires), les cégeps et les universités.

NOS VALEURS

RESPECT

Considération envers autrui, s'accompagnant de courtoisie, d'écoute et d'ouverture.

INTÉGRITÉ

Souci constant d'agir avec droiture, dans l'intérêt public et le respect des lois et de la réglementation.

SAVOIR-FAIRE

Maîtrise des connaissances d'un domaine d'activités et habileté à les utiliser de façon optimale.

RIGUEUR

Manière d'agir avec rectitude, de façon responsable, cohérente et réfléchie.

PERFORMANCE

Atteinte des meilleurs résultats, conséquente à une volonté collective de réussite.

INNOVATION

Ouverture au changement, doublée d'une créativité visant l'amélioration.

CES VALEURS CONSTITUENT LES FONDEMENTS DE LA CULTURE DE L'ORGANISATION. ELLES DOIVENT SE MANIFESTER AU QUOTIDIEN, DANS L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS, DES DÉCISIONS ET DES RAPPORTS AVEC LES COLLÈGUES, LES CLIENTS, LES FOURNISSEURS ET LES CITOYENS. EN S'APPROPRIANT CES VALEURS, ET EN LES EXPRIMANT À TRAVERS LEUR ATTITUDE ET LEUR CONDUITE, LES EMPLOYÉS DE LA SQI PARTICIPENT À L'ÉVOLUTION D'UNE ENTREPRISE PERFORMANTE, À LAQUELLE ILS SONT FIERs D'APPARTENIR.

Optimisation des processus et des pratiques – Rigueur et intégrité

Soucieuse d'encadrer ses activités, tant sur le plan de la rigueur que de l'intégrité, la SQI a fait évoluer ses pratiques de façon importante au cours des dernières années. Les façons de faire mises de l'avant sont évoquées à différents endroits du présent rapport annuel, notamment au regard de l'optimisation de ses processus d'affaires, de l'application du plan d'action de gestion des risques liés à la corruption et la collusion, ainsi que de l'intégrité et de la transparence en matière de gestion contractuelle.

De façon plus globale, la SQI, dans le cadre de la Vision immobilière du gouvernement du Québec, a introduit de nouvelles règles de transparence et une nouvelle structure d'approbation gouvernementale pour les transactions immobilières supérieures à 10 M\$ et à 50 M\$. Des améliorations significatives ont aussi été apportées à la démarche de vente d'immeubles au cours des dernières années.

Pour les employés, la Société a adopté, en 2015, un code d'éthique et de conduite. Une semaine de sensibilisation a donc été organisée au cours de la dernière année pour souligner le 5^e anniversaire de ce code. Dans le même ordre d'idée, un registre informatisé de déclarations d'intérêts a été mis en place en 2017 et la SQI a désigné deux conseillères à l'éthique pour répondre aux questions et pour conseiller les employés, les dirigeants et les administrateurs de l'organisation.

Soulignons enfin que tout le personnel de la Société est fréquemment sensibilisé aux valeurs d'intégrité et de rigueur par des rencontres avec le président-directeur général, et ce, tant pour les nouveaux employés que pour les plus expérimentés.

Les valeurs de rigueur et d'intégrité sont bien présentes au sein de la SQI.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



François Turenne



**Daniel Primeau,
architecte**

Depuis plusieurs années maintenant, la Société québécoise des infrastructures (SQI) constitue un pôle d'expertise majeur qui se consacre à la réalisation des infrastructures publiques du Québec de demain ainsi qu'à la gestion du patrimoine immobilier de l'ensemble des Québécois.

Motivée par son Plan stratégique 2018-2023, par les objectifs de la Vision immobilière du gouvernement du Québec, par le déploiement de la Stratégie des ressources humaines 2018-2021 et par l'importance de son service à la clientèle, la SQI a atteint des résultats significatifs à plusieurs égards cette année. Son personnel a encore une fois su incarner les valeurs de l'organisation et ainsi honorer sa mission.

À ce propos, soulignons d'ailleurs le déploiement, en début d'exercice, de la toute première Déclaration de services à la clientèle de l'organisation. Celle-ci vient confirmer le rôle de la Société et communiquer le niveau de service auquel les clients des ministères et des organismes sont en droit de s'attendre, autant sur le plan des services d'exploitation et de gestion des espaces que sur celui du traitement et de la réalisation des projets.

Un parc immobilier d'envergure, des espaces performants

Détenant un parc immobilier de 350 immeubles en propriété et plus de 830 baux, représentant une superficie totale de près de 3,2 millions de mètres carrés, la Société met à la disposition des ministères et des organismes des espaces destinés à les soutenir dans l'exécution de leur mission ou encore, à accueillir leurs employés qui rendent des services à la population. Soulignons que le taux d'occupation de ces espaces est de 98 %.

En avril 2019, la Société Parc-Auto du Québec (SPAQ) est devenue la filiale de la SQI, conformément à la Vision immobilière du gouvernement du Québec. L'arrivée de la SPAQ a été l'occasion de mettre en place un nouveau modèle d'affaires, dont la tarification est basée uniquement sur le coût de revient. Cette approche a permis à certains clients, principalement les établissements de la santé, d'en tirer des avantages financiers très appréciables.

La SQI a par ailleurs poursuivi la réalisation de la Vision immobilière du gouvernement Québec dont l'un des objectifs principaux est de hausser progressivement la proportion des espaces de bureaux gouvernementaux en propriété, et ce, selon la durée et la spécificité du besoin d'espace à combler. C'est ainsi qu'elle a effectué, au cours des 12 derniers mois, l'acquisition de 5 immeubles de bureaux dans les régions de Québec, de l'Estrie et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Ces acquisitions ont ainsi permis la conversion de plus de 20 000 m² en propriété.

De façon à optimiser la prestation de services de ses clients, la SQI a poursuivi le déploiement de son expertise en proposant une démarche visant à permettre aux employés de l'État, à terme, d'œuvrer dans des environnements de

travail performants qui correspondent davantage à la réalité actuelle. Ces nouveaux milieux de travail proposent, notamment, l'aménagement des espaces en aires de collaboration tout en assurant une utilisation accrue des plus récentes technologies.

De tels projets de transformation des milieux de travail font déjà la fierté de certains clients de la SQI, dont le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement et Transition énergétique Québec. De nombreux avantages sont constatés par ces organisations et il est permis de croire que ces aménagements plaisent à la majorité. Cette approche pourrait d'ailleurs être appelée à évoluer en fonction de la réalité pandémique actuelle.

Un portefeuille de projets toujours en forte croissance

L'expertise en gestion de projets a de nouveau été mise à contribution pour soutenir les priorités du gouvernement du Québec en matière de réalisation d'infrastructures publiques.

Au cours du dernier exercice, le nombre de projets sous gestion dont la valeur est supérieure à 5 M\$ a fait un bond de tout près de 18 %, pour des investissements qui totaliseront, à terme, 13,8 G\$, soit une hausse de 5,2 G\$ depuis le dernier exercice. Les nouvelles responsabilités confiées à la SQI par le gouvernement pour concrétiser les investissements massifs en santé et en éducation expliquent en grande partie la croissance importante du portefeuille de projets cette année.

D'une part, les projets de maisons des aînés et de maisons alternatives prévoient la construction d'une quarantaine d'établissements d'hébergement et de soins de longue durée selon un tout nouveau concept visant à recréer de véritables milieux de vie. D'autre part, en éducation, la SQI doit réaliser la construction de 15 écoles secondaires afin d'offrir de nouveaux milieux d'apprentissage actuels qui favoriseront le développement des étudiants.

L'implication de l'organisation dans la réalisation de ces deux grands projets de société, portés par le gouver-

nement, se traduit non seulement par le développement d'une signature architecturale distinctive, mais aussi, et surtout, par le développement de milieux mieux adaptés aux besoins des utilisateurs. Dans un contexte où les infrastructures actuelles sont jugées désuètes sur les plans fonctionnel et technique, ces projets d'importance pour le Québec de demain arrivent à point nommé.

Près d'une centaine d'autres projets majeurs, en planification ou en réalisation, figurent au carnet de commandes de la SQI, dont la construction du nouveau centre hospitalier de Vaudreuil-Soulanges, l'agrandissement et la rénovation du palais de justice de Roberval ou le regroupement des centres de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation du Centre jeunesse des Laurentides. À ces quelques dossiers s'ajoutent également plus d'une quinzaine de projets, d'un montant d'investissement additionnel de l'ordre de 17 G\$, où la SQI assume son rôle d'association ou d'accompagnement auprès de multiples ministères, notamment dans des dossiers tels le Réseau express métropolitain, à Montréal, ou le réseau structurant de transport en commun, à Québec.

Au chapitre des projets terminés au cours du dernier exercice, soulignons notamment la réfection de l'enveloppe extérieure du Grand Théâtre de Québec, la construction d'un nouveau pavillon de dialyse à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont à Montréal, le regroupement des effectifs du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion au « Carré Saint-Laurent », un nouvel édifice situé au cœur du faubourg Saint-Laurent à Montréal, ainsi que l'agrandissement et le réaménagement du pavillon Sainte-Marie (phase II) au Centre hospitalier affilié universitaire régional de Trois-Rivières.

Soulignons qu'au cours de l'exercice 2019-2020, la gestion rigoureuse des projets sous la responsabilité de la SQI a d'ailleurs généré des économies de plus de 74 M\$ par rapport aux budgets autorisés. Au cours des 5 dernières années, près de 136 M\$ ont ainsi été épargnés. Ces importantes économies sont le reflet des efforts déployés par nos équipes pour réaliser les projets dans le plus grand respect des paramètres budgétaires autorisés.



Centre intégré de dialyse Raymond-Barcelo de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont à Montréal
© Adrien Williams, photographe

Sur le plan financier

Sur le plan financier, l'excédent de près de 46 M\$ dégagé au terme du présent exercice financier témoigne de la rigueur avec laquelle la SQI gère le patrimoine immobilier de l'État, dont la valeur des actifs sous sa responsabilité s'élève à plus de 4 G\$. Cette rigueur se manifeste également dans la façon dont la SQI a su optimiser l'allocation et l'utilisation de ses ressources pour faire face à une croissance sans précédent du volume des projets de ses clients, notamment ceux du secteur de la santé et de l'éducation. Sa dette à long terme, malgré des investissements de plus de 225 M\$ dans ses immeubles, n'a augmenté que d'environ 43 M\$ par rapport à 2018-2019. Cette gestion responsable s'exerce à travers l'application des meilleures pratiques de gestion des ressources et un contrôle rigoureux des risques aux diverses étapes de réalisation.

Intégrité, rigueur, exemplarité : des équipes engagées

Sans l'ombre d'un doute, les résultats atteints sont attribuables au dynamisme et à l'engagement de ses équipes ne cessant de démontrer dévouement et compétence, étant guidées par de fortes valeurs telles que la rigueur, le savoir-faire, la performance, l'innovation, le respect et l'intégrité. Pour parvenir à ces résultats, la SQI, par sa Stratégie des ressources humaines 2018-2021, a mis au cœur de ses préoccupations la mobilisation et le bien-être de son personnel.

L'intégrité, valeur promue par l'organisation et son conseil d'administration, est par ailleurs affirmée lors de journées d'accueil destinées aux nouveaux employés et dans le cadre de la tournée des équipes menée par le président-directeur général. La SQI a également soutenu une gestion contractuelle rigoureuse en ayant recours au processus d'appels d'offres publics dans une proportion de 96 % en valeur des contrats octroyés et en s'assurant de favoriser une saine rotation de ses fournisseurs. De plus, la sécurité de l'information a été priorisée par l'organisation, particulièrement dans le contexte actuel de travail à distance, où vigilance et rigueur sont d'autant plus importantes.

Soutien de la SQI en période de pandémie

Il importe également de souligner la grande agilité des équipes de la SQI face à la situation pandémique survenue en toute fin d'exercice financier. La diligence du personnel a permis de maintenir de façon prioritaire le soutien accordé aux clients afin que ceux-ci puissent livrer leur propre prestation de services essentiels. Les employés ont démontré une capacité d'adaptation au contexte impressionnante, tout en maintenant les niveaux de service et de qualité souhaités.

De nouvelles façons de faire ont su émerger de cette situation de crise. Elles sont aujourd'hui devenues parties prenantes du bon déroulement des activités de la SQI, notamment en ce qui a trait au déploiement du travail à distance et à l'utilisation des outils technologiques et de collaboration.

Nous ne saurions enfin compléter le bilan de l'exercice financier 2019-2020 sans souligner la contribution exceptionnelle des membres du conseil d'administration dont le dynamisme et les expertises variées renforcent l'organisation et la poussent au dépassement caractéristique des organisations de renom.

Il va sans dire que la dernière année a été très chargée et que la prochaine s'annonce porteuse de grands défis que la SQI et ses équipes veilleront à relever avec succès!

Le président du conseil
d'administration,

François Turenne

Le président-directeur
général,

Daniel Primeau,
architecte



Perspective des futures maisons des aînés et maisons alternatives



Perspective des nouvelles écoles secondaires

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Édifice Gérard-D.-Levesque, Québec
© Joël Gingras, photographie



M. FRANÇOIS TURENNE

Président du conseil d'administration
Membre indépendant
Président du comité de gouvernance
et d'éthique
Mandat de deux ans
Renouvellement de mandat
le 13 mars 2019

Administrateur de sociétés, François Turenne est diplômé en économie de l'Université du Québec à Trois-Rivières et titulaire d'une certification en administration de sociétés du Collège des administrateurs de sociétés. Au cours de sa carrière, M. Turenne a occupé divers postes dans la haute fonction publique du Québec jusqu'en 2011, notamment à titre de sous-ministre au ministère des Relations internationales et au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Il a travaillé au Secrétariat du Conseil du trésor et au ministère de la Santé et des Services sociaux en assurant notamment la responsabilité liée à la gestion budgétaire et immobilière. M. Turenne a également siégé au conseil d'administration de La Capitale assurances générales inc.



M. DANIEL PRIMEAU

Administrateur
Président-directeur général
Mandat de trois ans
Nommé le 19 octobre 2018 par intérim
et le 13 mars 2019

Titulaire d'un baccalauréat en architecture de l'Université de Montréal et membre de l'Ordre des architectes du Québec, Daniel Primeau s'est joint à l'organisation en 1999 au sein de l'équipe de gestion de projets. Il y a, entre autres, assuré les fonctions de chargé de projets, de directeur de projets, de gestionnaire de l'équipe des projets majeurs de l'ouest du Québec, puis de vice-président à la gestion de projets Ouest du Québec et à l'expertise.

Avant son arrivée à la Société québécoise des infrastructures, M. Primeau a concentré sa pratique dans le secteur privé pendant 13 ans où il a œuvré comme architecte concepteur, chargé de projets, chef d'atelier et associé. Il a également été membre du conseil d'administration de la Régie du bâtiment du Québec pendant 7 ans, et ce, jusqu'au 31 mars 2019.



MME MICHÈLE BOURGET

Administratrice
Membre indépendante
Membre du comité de vérification
Mandat de quatre ans
Renouvellement de mandat le
11 novembre 2019

Économiste de formation, Michèle Bourget a travaillé une trentaine d'années dans la fonction publique du Québec, dont une quinzaine d'années au ministère des Finances et au Secrétariat du Conseil du trésor. Elle y a occupé successivement des postes d'analyste budgétaire et de direction dans les domaines de la gestion des ressources budgétaires pour le secteur de la santé et des services sociaux, ainsi que des transferts fédéraux.

Mme Bourget a été secrétaire associée aux politiques budgétaires et aux programmes au Secrétariat du Conseil du trésor de 2010 à 2011, où elle a notamment été responsable de l'élaboration et de l'application de la politique du gouvernement en matière de dépenses publiques, ainsi que des orientations gouvernementales visant la gestion des ressources humaines, matérielles et informationnelles. Elle a, en outre, coordonné la planification des besoins et du financement des infrastructures publiques dans le cadre des plans quinquennaux du gouvernement.

Depuis 2011, elle réalise des mandats en tant qu'administratrice publique. En 2014-2015, elle a agi à titre de commissaire à la Commission de la révision permanente des programmes, où elle a été chargée de conseiller le président du Conseil du trésor à cet égard. Elle a été désignée, en février 2019, membre du conseil d'administration de la Société Parc-Auto du Québec.



M. ALAIN FORTIN, FCPA, FCA

Administrateur
Membre indépendant
Président du comité de vérification
Membre du comité de gouvernance
et d'éthique
Membre du comité des ressources
humaines (désigné le 5 mars 2020)
Mandat de quatre ans
Renouvellement de mandat le
20 décembre 2017

Membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, Alain Fortin détient un baccalauréat en sciences comptables de l'Université du Québec à Chicoutimi. Il a été associé chez Deloitte pendant près de 30 ans. Au cours de sa carrière, M. Fortin a occupé successivement les postes d'associé responsable des services à la clientèle dans les secteurs des établissements de la santé et des services sociaux, de la construction et du manufacturier, d'associé responsable de bureau, de directeur régional de sept bureaux au Saguenay-Lac-Saint-Jean (2000-2010), et de directeur de la fonction audit pour tous les bureaux de l'est du Québec.

M. Fortin a siégé aux conseils d'administration d'organismes de développement économique, de comités de l'Ordre des comptables agréés du Québec (OCAQ), et de comités nationaux sur la pratique professionnelle et la gouvernance. Son titre de Fellow lui a été décerné par l'OCAQ pour sa contribution à l'avancement de la profession et son implication dans le développement de sa communauté.

Alain Fortin est président du conseil d'administration de Gestion R. et G. inc. (Groupe Alfred Boivin), société spécialisée dans divers domaines, dont les projets de construction, l'environnement et l'immobilier. Il est administrateur de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi et de la Fondation Pierre et Gisèle Laberge.



M. PETER HALL

Administrateur
Membre indépendant
Membre du comité mixte
des services à la clientèle
Membre du comité sur le
développement durable et l'innovation
(désigné le 5 mars 2020)
Mandat de quatre ans
Nommé le 20 décembre 2017

Titulaire d'un baccalauréat en arts de la Queen's University et d'un baccalauréat en droit civil de l'Université McGill, Peter Hall est membre retraité du Barreau du Québec. Il possède plus de 30 ans d'expérience dans la réalisation de projets majeurs d'infrastructure en mode clés en main au Québec, au Canada et à l'étranger.

M. Hall a été chef de projet et négociateur de projets en partenariat public-privé, notamment dans les domaines de l'aérospatiale, du transport en commun, des télécommunications et des établissements d'éducation, lesquels comprennent, entre autres, de nombreux accords de partenariats public-privé nationaux et internationaux, des documents de prêt, de financement et de garantie.

Peter Hall est l'un des directeurs de la fondation Lower Canada College de Montréal, pour laquelle il a été membre du conseil d'administration et président des installations de 2002 à 2007. Il est membre émérite du comité consultatif externe de l'École de gestion John-Molson de l'Université Concordia, dont il a été président de 2004 à 2006 et membre du conseil d'administration de 1997 à 2012. M. Hall est le conseiller nord-américain de la Fédération internationale de voile.



MME CAROLINE IMBEAU

Administratrice
Membre du comité des ressources
humaines
Membre du comité sur le
développement durable et l'innovation
(désignée le 5 mars 2020)
Mandat de quatre ans
Nommée le 23 octobre 2019

Ingénieure mécanique de formation, Caroline Imbeau a œuvré plus de douze années dans le domaine du génie-conseil en efficacité énergétique avant de se joindre à la fonction publique.

Ses fonctions à l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec l'ont amenée à contribuer au premier Plan d'ensemble en efficacité énergétique et nouvelles technologies (2007-2010) présenté par le gouvernement, outil de référence dont le Québec s'est doté pour devenir l'une des sociétés les plus efficaces sur le plan énergétique.

C'est au ministère de la Santé et des Services sociaux qu'elle développera son expertise en gestion de projets d'infrastructures en tant que directrice des investissements et du financement pour l'ensemble des projets réalisés par le vaste réseau de la santé, dans le cadre du Plan québécois des infrastructures, représentant plus de 17 G\$ d'investissements sur 10 ans.

De plus, ses années passées au CHU de Québec-Université Laval en tant que directrice générale adjointe, soutien et administration lui auront permis d'être au cœur des décisions stratégiques dans le cadre de la construction du nouveau complexe hospitalier, un projet de près de 2 G\$.



M. MARC-ANTOINE L'ALLIER

Administrateur
Membre indépendant
Membre du comité mixte des services
à la clientèle
Mandat de quatre ans
Nommé le 20 décembre 2017

Gestionnaire immobilier, Marc-Antoine L'Allier est fondateur et directeur général de LaMarque Gestion Immobilière inc., une firme spécialisée dans l'administration d'immeubles détenus en copropriétés divisées, dont la valeur des actifs sous gestion totalise plus de 300 M\$.

Titulaire d'un baccalauréat en communication de l'Université d'Ottawa et d'un certificat de perfectionnement professionnel en gestion de copropriété de l'Université du Québec à Montréal, M. L'Allier accompagne clients et propriétaires immobiliers dans l'entretien, le maintien des actifs et l'administration de leurs bâtiments depuis 2011.

Il possède également diverses expériences au sein de l'administration publique, ayant travaillé, entre autres, à titre de coordonnateur des communications et de conseiller politique en cabinet ministériel de 2011 à 2012. M. L'Allier a été désigné en février 2019 membre du conseil d'administration de la Société Parc-Auto du Québec.



MME ANDRÉE-LISE MÉTHOT, ING. M. SC.

Administratrice
Membre indépendante
Vice-présidente du conseil
d'administration
Présidente du comité des ressources
humaines jusqu'au 5 mars 2020
Présidente du comité sur le
développement durable et l'innovation
(désignée le 5 mars 2020)
Membre du comité de gouvernance
et d'éthique
Mandat de quatre ans
Renouvellement de mandat le
20 décembre 2017

Membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec, Andrée-Lise Méthot est titulaire d'une maîtrise en sciences de l'Université de Montréal et d'un baccalauréat en génie géologique de l'Université Laval.

Mme Méthot est fondatrice et associée directrice de Cycle Capital Management, la plus grande plateforme d'investissements privés en fonds de technologies propres au Canada. Elle est membre du conseil d'administration d'Enerkem inc. et de Bus.com, fondatrice et présidente du conseil d'administration de l'Accélérateur Ecofuel, cofondatrice du Fonds Ecofuel, membre du conseil d'administration et du comité d'investissement de Technologies du développement durable Canada ainsi que membre du conseil d'administration de l'Institut de Cardiologie de Montréal, de l'Université Laval et du Musée Pointe-à-Callières. Elle est également membre du comité stratégique du Paris Fonds Vert, membre du comité de sélection du concours New Energy Pioneers de Bloomberg New Energy Finance, cofondatrice d'Écotech Québec et de SWITCH, l'Alliance pour une économie verte.

Elle s'est vu reconnaître comme l'une des 16 personnalités canadiennes du Clean16, a été nommée sur le Top 20 des investisseurs en technologies propres par CleanTechnica et parmi les femmes les plus influentes en développement durable et en technologies propres par Corporate Knights. Elle a aussi reçu le Prix Inspiration de l'Association des femmes en finance du Québec, le Grand Prix d'Excellence 2019 de l'Ordre des ingénieurs du Québec et le grade d'Officière de l'Ordre national du Québec.



M^{ME} NAOUEL MOHA

Administratrice
Membre indépendante
Membre du comité de vérification
Mandat de quatre ans
Nommée le 27 septembre 2017

Professeure au Département d'informatique de l'Université du Québec à Montréal depuis 2010, Naouel Moha possède une solide expérience dans l'enseignement supérieur, la recherche et les activités collectives. Mme Moha a également été maître de conférences à l'Université de Rennes (France) au sein de l'équipe de projet de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique, au terme d'un stage postdoctoral. Elle a obtenu un doctorat en cotutelle entre l'Université de Montréal et l'Université de Lille (France), ainsi qu'un diplôme d'études approfondies de l'Université Joseph Fourier (Grenoble, France).

Ses travaux de recherche portent sur la qualité, la maintenance et l'évolution du logiciel. Mme Moha s'intéresse, en particulier, à la détection de patrons et d'antipatrons dans les systèmes logiciels. Elle a publié de nombreux articles dans des conférences et des journaux internationaux. Au cours de sa carrière, elle a également été appelée à collaborer avec plusieurs professeurs et industriels ici et à l'international. Elle est également activement impliquée pour l'engagement des femmes en informatique.



M^{ME} DIANE SIMARD

Administratrice
Membre indépendante
Présidente du comité mixte
des services à la clientèle
Membre du comité de gouvernance
et d'éthique
Mandat de quatre ans
Nommée le 27 septembre 2017

Titulaire d'un baccalauréat en architecture de l'Université Laval et d'une maîtrise en sciences appliquées de l'Université de Montréal, Diane Simard est membre de l'Ordre des architectes du Québec. Après une carrière dans le secteur privé comme architecte patron et comme développeuse immobilière, elle a administré trois compagnies spécialisées dans l'immobilier et le design. Elle a également siégé durant trois ans au conseil d'administration du bureau de l'Ordre des architectes du Québec.

À partir de 1993, Mme Simard a travaillé dans le secteur parapublic, au sein de la Société immobilière du Québec, d'abord à titre d'architecte à Québec, puis à Montréal. Elle a ensuite été promue aux postes de directrice régionale de la région Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, puis de directrice régionale de la région de Montréal.

En 2005, elle a été nommée directrice du projet de la promenade Samuel-De Champlain, piloté par la Commission de la capitale nationale du Québec. Mme Simard a d'ailleurs mené à bien divers dossiers pour le compte de cette organisation en tant que gestionnaire de projets. Pendant 10 ans, elle a siégé au conseil d'administration de l'organisme à but non lucratif les Architectes de l'urgence et de la coopération. Elle participe régulièrement à divers jurys dans le domaine de l'architecture.



M^{ME} LISE VERREAULT

Administratrice
Membre indépendante
Présidente du comité des ressources
humaines (désignée le 5 mars 2020)
Membre du comité de
gouvernance et d'éthique
(désignée le 5 mars 2020)
Membre du comité de vérification
Mandat de quatre ans
Nommée le 20 décembre 2017

Titulaire d'une maîtrise en gestion et développement des organisations de l'Université Laval, d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université du Québec à Rimouski et d'un certificat en gestion des services de santé et des services sociaux de l'Université de Montréal, Lise Verreault cumule une trentaine d'années d'expérience dans le domaine de la santé et des services sociaux, acquise au sein de l'administration publique à Québec et en régions.

Mme Verreault a amorcé sa carrière en gestion des ressources humaines dans les établissements de santé et a occupé le poste de présidente-directrice générale de l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent. Nommée administratrice d'État en 2007, elle a occupé plusieurs fonctions de sous-ministre adjointe, de sous-ministre associée et de sous-ministre au ministère de la Santé et des Services sociaux, au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; puis, au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Lise Verreault siège aux conseils d'administration de l'Université Laval et de la Société Parc-Auto du Québec. Elle occupe également la fonction de présidente de la Société de gestion pour le soutien aux proches aidants ainsi que celle de présidente de la Table de consultation sur le transport rémunéré de personnes par automobile.

Au cours des années 2000, Mme Verreault a siégé à plusieurs conseils d'administration, dont ceux de la Corporation d'hébergement du Québec, de l'Institut national de santé publique du Québec, du Centre de services partagés du Québec, de l'Agence du revenu du Québec, de la Société de gestion informatique du Québec, de l'Inforoute Santé du Canada, ainsi qu'à plusieurs conseils d'administration du Mouvement Desjardins, et ce, à l'échelle régionale et provinciale.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Vice-présidence à l'exploitation des immeubles

La Vice-présidence à l'exploitation des immeubles est responsable de mettre à la disposition des ministères et des organismes les espaces dont ils ont besoin pour accomplir efficacement leur mission. L'exploitation de ces espaces est effectuée avec un souci constant d'en assurer la pérennité et de participer activement à la lutte contre les changements climatiques, notamment en ce qui a trait à la performance énergétique et à la réduction de l'émission de gaz à effet de serre. Pour assurer des services de qualité et renforcer son partenariat avec les clients, ses activités sont réparties au sein de 13 directions immobilières partout au Québec.

La Vice-présidence à l'exploitation des immeubles est également responsable de développer des environnements de travail innovants et performants pour l'administration publique.

Vice-présidence à la gestion des espaces et aux transactions immobilières

La Vice-présidence à la gestion des espaces et aux transactions immobilières assure la coordination et le soutien en gestion des espaces et prend en charge l'ensemble des processus liés à l'évaluation et aux transactions immobilières nécessaires pour répondre avantageusement aux besoins des ministères et des organismes gouvernementaux. Elle coordonne également toutes les activités liées à la planification à long terme de l'occupation des immeubles, notamment au regard de la répartition optimale du parc immobilier entre les édifices en propriété et en location.

Vice-présidences à la gestion de projets Est et Ouest du Québec

La Vice-présidence à la gestion de projets Est du Québec et la Vice-présidence à la gestion de projets Ouest du Québec agissent à titre de gestionnaires pour les projets majeurs d'infrastructure publique (supérieurs à 50 M\$), à l'exception des projets d'infrastructure routière. Elles prennent également en charge les projets importants (supérieurs à 5 M\$) de la SQI, du réseau de la santé et des services sociaux et, sur demande, ceux d'autres ministères et organismes publics. Elles assurent aussi, auprès de divers ministères et organismes, le soutien dans la planification et la réalisation de projets en association dans les domaines de l'immobilier et des transports.

Vice-présidence à l'expertise et au soutien des projets

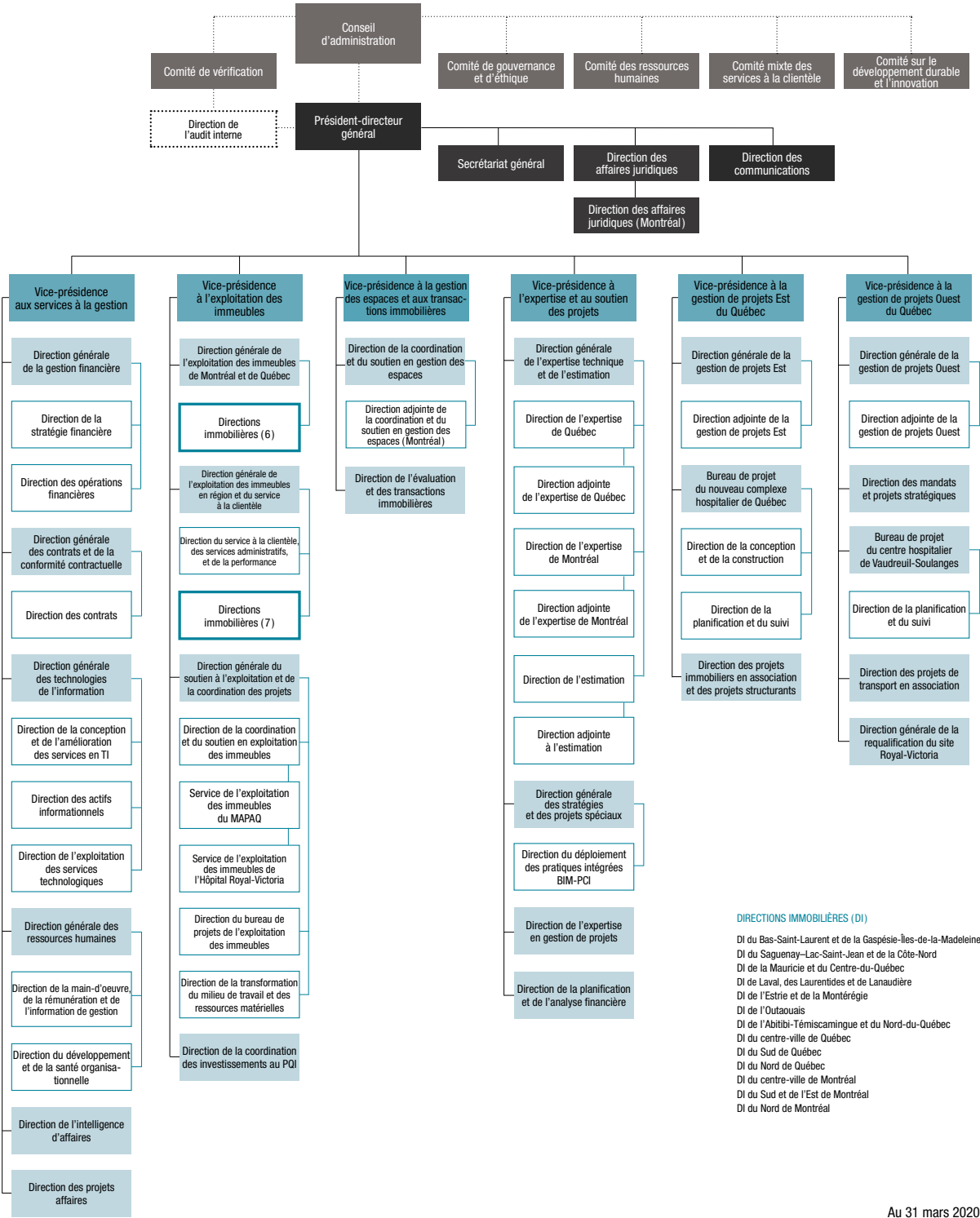
La Vice-présidence à l'expertise et au soutien des projets regroupe les équipes d'expertises soutenant les mandats de l'organisation tant en réalisation de projets qu'en gestion des immeubles.

En plus des spécialités en architecture, en ingénierie et en estimation, cette vice-présidence est composée d'équipes qui se consacrent à l'expertise en gestion de projets, à la planification et à l'analyse financière des projets ainsi qu'aux stratégies et projets spéciaux tels que le déploiement des approches intégrées BIM-PCI. Elle assure en outre l'élaboration des dossiers d'opportunités et d'affaires des projets majeurs dont la SQL est gestionnaire. Par la veille qu'elle exerce, ainsi que par le développement qu'elle assure, la Vice-présidence à l'expertise et au soutien des projets contribue à l'évolution des pratiques d'affaires, à leur appropriation et à leur déploiement au sein de la SQL.

Vice-présidence aux services à la gestion

La Vice-présidence aux services à la gestion assure la gouvernance de l'administration de l'organisation. À ce titre, elle offre l'expertise-conseil en matière de planification budgétaire, de reddition de comptes financière ainsi que du traitement des opérations financières. Elle soutient l'organisation et le personnel dans toutes les facettes relatives à la gestion des ressources humaines. Elle assure la gestion, le développement et le soutien des technologies de l'information et des communications (TIC) en vue d'une utilisation optimale des ressources informationnelles. Cette vice-présidence assure également la gestion et l'application des plus hauts standards en matière d'attribution et de gestion des contrats. Enfin, elle soutient l'organisation en matière d'information de gestion et assure une vision intégrée des besoins, des processus et des solutions afin de répondre aux orientations de l'organisation.

Organigramme



Au 31 mars 2020

LES RESSOURCES HUMAINES

Au cœur de la réussite de notre mission, un personnel compétent, engagé et dynamique

La mise en œuvre de la Vision immobilière du Québec a des répercussions importantes sur la SQI et la place devant de grands enjeux, actuels et futurs, en matière de gestion des ressources humaines dans un contexte qui conjugue rareté de main-d'œuvre et environnement hautement concurrentiel.

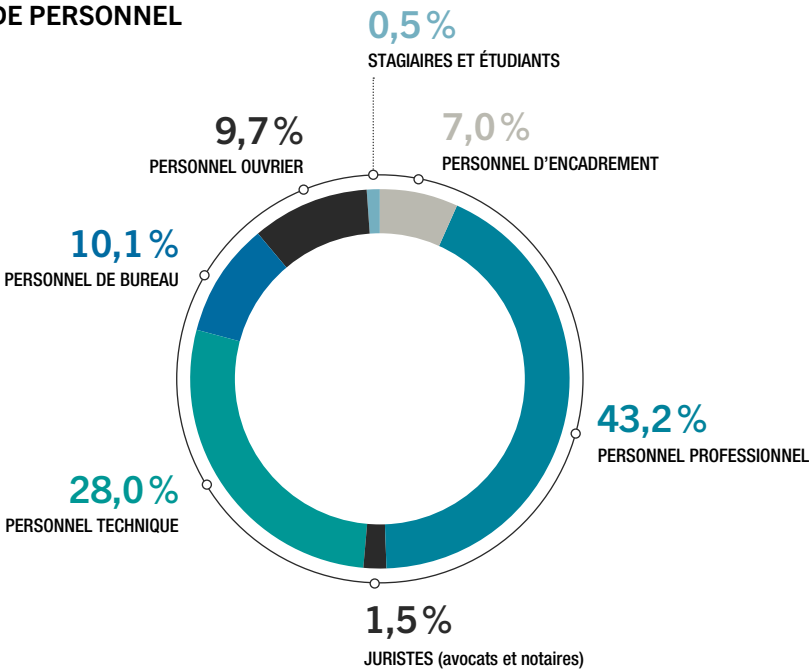
La démarche de gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre (GPMO) débutée à l'automne 2019 s'inscrit comme la pierre angulaire de tous les efforts déployés par la Société relativement à l'attraction, à la fidélisation et au développement de sa main-d'œuvre.

Au 31 mars 2020, la SQI comptait 1 047 employés, une augmentation de 9,2 % en comparaison à la même date l'année précédente. Cet effectif est composé de 47 % de femmes et de 53 % d'hommes dont l'âge moyen est de 46 ans.

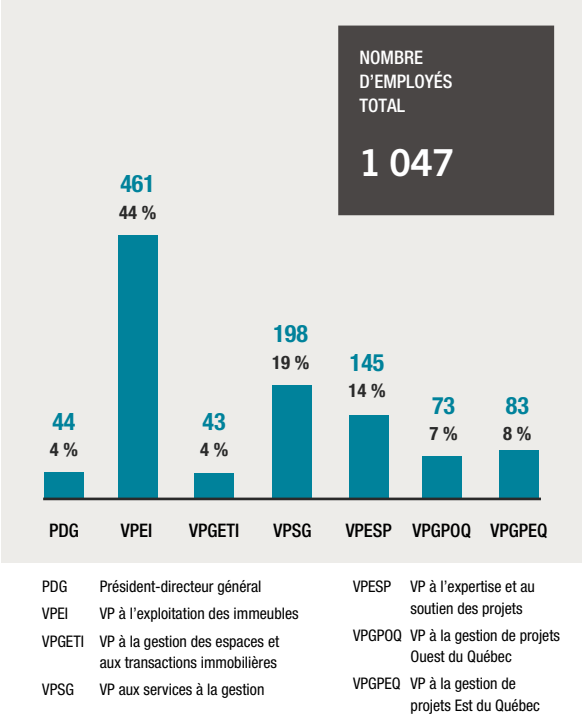
Pour l'année 2019-2020, le taux de rétention est stable et s'établit à nouveau à 93 %.

LA SQI EN QUELQUES CHIFFRES

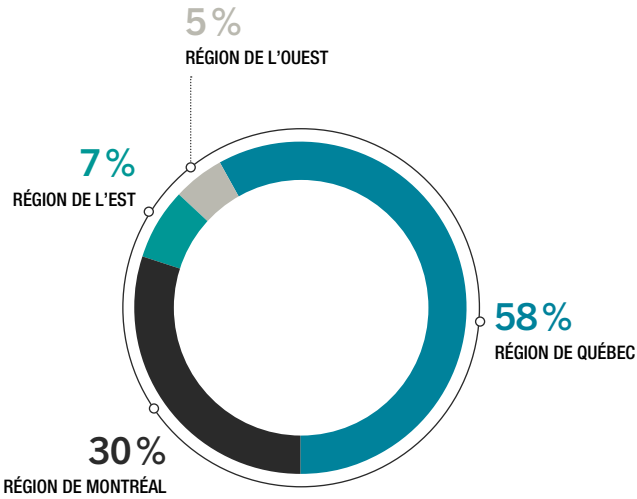
RÉPARTITION PAR CATÉGORIES DE PERSONNEL



RÉPARTITION PAR
VICE-PRÉSIDENTE

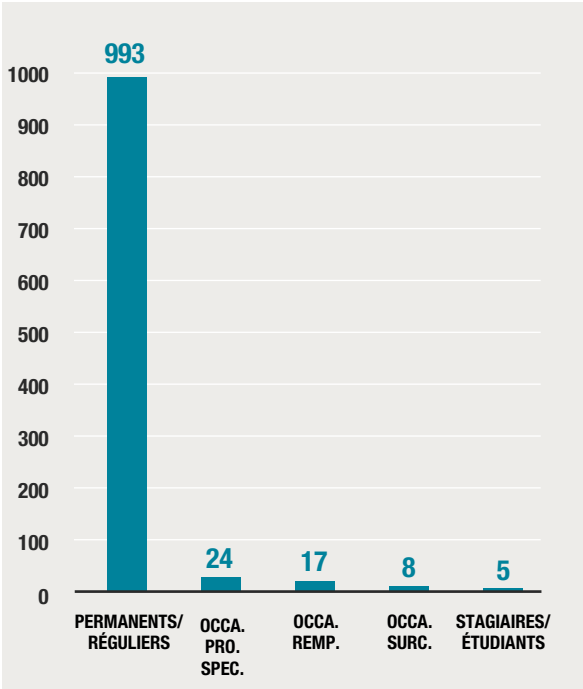


RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE
DU PERSONNEL



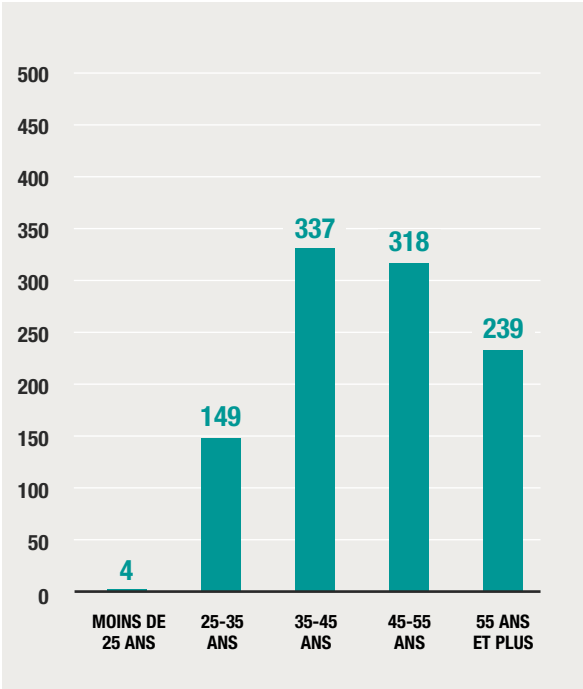
Camille Chevré, mécanicien de machines fixes
© Simon Létourneau

RÉPARTITION DES EMPLOYÉS
SELON LE STATUT D'EMPLOI



OCCA.PRO.SPEC. Employé occasionnel embauché pour un projet spécifique
OCCA. REMP. Employé occasionnel qui effectue un remplacement
OCCA. SURC. Employé occasionnel embauché pour pallier un surcroît de travail

RÉPARTITION DES EMPLOYÉS
SELON LE GROUPE D'ÂGE



LA PRÉVISION
DES DÉPARTS
À LA RETRAITE

Dans le cadre de la GPMO, un portrait de la prévision des départs à la retraite a été réalisé selon les critères d'admissibilité à la rente de retraite, sans pénalité actuarielle, des différents régimes de retraite auxquels les employés sont assujettis.

Selon cette prévision, le nombre de départs pourrait atteindre 95 employés actuels au 31 mars 2022.

NOMBRE DE PERSONNES ADMISSIBLES

2019-2020	2020-2021	2021-2022	TOTAL
45	29	21	95

Il y a eu, dans les faits, 35 départs à la retraite en 2019-2020, soit un nombre moins élevé que le nombre planifié, ce qui correspond à 3,7 % de l'effectif régulier.

LE DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

L'ADOPTION DE LA STRATÉGIE DES RESSOURCES HUMAINES 2018-2021 A FAIT EN SORTE QUE PLUSIEURS ACTIONS IMPORTANTES ONT ÉTÉ RÉALISÉES NOTAMMENT L'EXÉCUTION D'UN SONDAGE SUR L'ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS EN JUIN 2018. À LA SUITE DES RÉSULTATS OBTENUS, UN PLAN D'ACTION ORGANISATIONNEL A DÉTERMINÉ LES ORIENTATIONS DE LA SQI POUR L'ANNÉE 2019-2020 AFIN DE RÉPONDRE AUX ACTIONS PRIORITAIRES À METTRE EN ŒUVRE RELATIVEMENT AUX AXES D'INTERVENTION DE LA SOCIÉTÉ.

Vie d'entreprise

La rareté de la main-d'œuvre pousse la SQI à revoir ses processus de recrutement mais également à réfléchir aux moyens de fidéliser ses ressources. Outre l'élaboration de nouveaux outils d'accueil et d'intégration, la SQI a poursuivi, au cours de la dernière année, l'organisation de journées d'accueil qui vise à mieux faire connaître l'ensemble de ses champs d'activités et à permettre un meilleur réseautage entre ses employés, facilitant ainsi une culture de collaboration. Après évaluation, le taux de satisfaction des participants à l'égard de cette activité est de 98 %.

Un autre élément important quant à la sensibilisation et au maintien d'un climat de travail sain a été l'adoption d'une politique et d'une directive en matière de prévention de situations de harcèlement, de conflit ou de violence au travail. Non seulement la Société a démontré une attention particulière au développement d'outils portant sur le climat de travail mais la tenue de 28 ateliers portant sur la civilité, qui ont permis de joindre près de 500 employés, a renforcé cette orientation contribuant à faire de la Société un employeur de choix.

Gestion des talents et formation

Le développement des compétences est un élément important du cheminement d’un employé qui contribue à la fidélisation à une organisation. Ainsi, la Société a déployé beaucoup d’efforts en 2018-2019 en adoptant la Politique concernant le développement des compétences ainsi que la Directive concernant la formation, le perfectionnement et la certification professionnelle qui prévoit l’encadrement des rôles et des responsabilités en ce qui concerne les activités de formation, de perfectionnement et de certification professionnelle.

À cet égard, la mise en place du Programme d’encouragement à la certification professionnelle pour les certifications : PMP associée à la construction, PA LEED BD+C ou CEPAMI incluant la création de diverses communautés de pratiques professionnelles ont contribué à optimiser et consolider l’offre de formation et de développement des compétences au sein de l’organisation (voir tableau ci-dessous). Enfin, 729 employés ont obtenu une formation au cours de l’année 2019 pour un investissement de 1,6 % de la masse salariale.

STATISTIQUES 2019 – CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

TITRE DE LA CERTIFICATION	CERTIFICATION OBTENUE	CERTIFICATION EN COURS	TOTAL
CEPAMI	5	10	15
PA LEED BD+C	4	16	20
PMP CONSTRUCTION	8	14	22

Accompagnement des gestionnaires

Outre l’amélioration des outils disponibles et de l’accompagnement de nos gestionnaires afin d’adapter leur gestion aux nouvelles réalités, l’intégration de ceux-ci au Programme gouvernemental d’apprentissage du gestionnaire-leader (PGAGL) de la fonction publique québécoise est un atout considérable pour les gestionnaires exerçant un premier emploi de gestion afin de les soutenir et de les accompagner dans leur nouveau rôle et leurs nouvelles responsabilités.

Rayonnement sur les réseaux sociaux

Sur le plan de son rayonnement, la Société a accentué sa présence sur les réseaux sociaux de manière considérable. Active sur le réseau social professionnel LinkedIn depuis déjà quelque temps, une offensive importante, en concordance avec les objectifs de visibilité du Plan stratégique, a été menée par l’équipe de la Direction des communications afin de faire connaître

le rôle de la Société ainsi que la qualité de ses réalisations. Au terme de l’exercice financier, le nombre d’abonnés à la page LinkedIn de la Société atteignait presque le cap des 5 000 abonnés : une augmentation de près de 300 % comparativement à la même période l’an dernier. Au 31 mars, le nombre d’abonnés ainsi que le nombre de consultations des publications de la Société étaient toujours en croissance, signe que les contenus développés pour l’auditoire suscitent un réel intérêt.

Au cours de l’exercice 2020-2021, la Société amorcera une nouvelle étape d’accroissement de sa présence sur les réseaux sociaux avec le déploiement d’une toute nouvelle marque employeur, laquelle visera l’attraction de nouveaux talents pour répondre à ses besoins de main-d’œuvre. Le recours à la plateforme Facebook lui permettra, par ailleurs, de rejoindre un public plus large et contribuera à faire connaître les possibilités de carrière et l’incidence de la SQI sur la société québécoise.



1

PLAN STRATÉGIQUE ET VISION IMMOBILIÈRE

PLAN STRATÉGIQUE ET VISION IMMOBILIÈRE

LE PLAN STRATÉGIQUE 2018-2023 A POUR BUT DE RÉALISER LA VISION DE L'ENTREPRISE, TELLE QU'ELLE A ÉTÉ DÉFINIE PAR LE COMITÉ DE DIRECTION ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

CETTE VISION S'ARTICULE AUTOUR DE TROIS ÉLÉMENTS:

- PLANIFIER

UN PATRIMOINE DURABLE;

- BÂTIR

L'EXCELLENCE;

- ENTRETENIR

LA CONFIANCE.

Ces trois éléments déterminent ce que la SQI doit aspirer à devenir afin de répondre de manière optimale aux attentes qui lui ont été fixées lors de sa création. Ce que sera la SQI au terme de son premier plan stratégique peut se résumer comme suit :

- En 2023, la SQI est maintenant devenue LE centre d'expertise en planification, en réalisation et en gestion d'infrastructure publique du Québec. Elle est reconnue, tant par les autorités gouvernementales que par le secteur privé et les citoyens, pour son efficacité, son dynamisme et sa gouvernance transparente et intègre.
- Pour ce faire, elle compte sur des équipes chevronnées de spécialistes du bâtiment, de la gestion de projets et de l'exploitation immobilière, lesquelles travaillent en synergie dans un environnement organisationnel stimulant et attractif. Ces équipes offrent à l'ensemble des organisations publiques des solutions innovantes et durables, basées sur l'optimisation des meilleures pratiques d'ici et d'ailleurs, qui garantissent un retour optimal sur les investissements publics, assurent la pérennité du patrimoine immobilier institutionnel, et valent à la SQI une réputation d'organisation solide, fiable et d'avant-garde.
- Réaliser cette vision implique pour la SQI d'apporter des réponses concrètes et efficaces à trois enjeux majeurs auxquels elle devra faire face au cours des prochaines années.

ENJEU 1

LA NÉCESSITÉ D'ASSURER UNE PRISE EN CHARGE EXEMPLAIRE DES INVESTISSEMENTS EN INFRASTRUCTURES PUBLIQUES SUR LEUR CYCLE DE VIE

ENJEU 2

L'IMPORTANCE DE CRÉER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À L'EXPRESSION DES TALENTS

ENJEU 3

L'OBLIGATION DE CONSTITUER UNE VÉRITABLE VALEUR AJOUTÉE, RECONNUE COMME TELLE PAR LES PARTIES PRENANTES

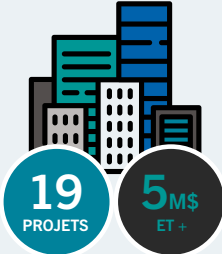
À sa deuxième année de mise en œuvre, le Plan stratégique a généré des résultats tangibles qui contribuent directement à la réalisation de la Vision immobilière. Au 31 mars 2020, le bilan est très satisfaisant puisque deux cibles ont été atteintes, et ce, un an plus tôt que la date prévue. Elles sont relatives au nombre de projets intégrant l'approche BIM-PCI et à l'implantation d'un outil de collaboration en ligne. La cible relative au respect global des budgets et des échéanciers a été partiellement atteinte.

Par ailleurs, deux cibles accusent un retard par rapport à l'échéance visée. L'une d'elles concerne la démarche optimale d'exploitation des bénéfices des technologies numériques et son retard s'explique par le fait que cette cible nécessite d'être arrimée avec la feuille de route gouvernementale annoncée en juin 2019. L'autre cible se rapporte à l'amélioration de l'utilisation de l'information de gestion. Son retard sera rapidement comblé dès les premiers mois de l'année 2020-2021. Le tableau suivant reprend l'ensemble des éléments du Plan stratégique et précise les résultats obtenus à la fin de l'exercice 2019-2020.



Processus itératif, collaboratif et consensuel (PCI)

L'AN 2 DU PLAN STRATÉGIQUE 2018-2023

OBJECTIFS CIBLES		RÉSULTATS ET COMMENTAIRES
1.A.1 METTRE EN ŒUVRE LA FEUILLE DE ROUTE BIM-PCI		
Réalisation de 15 projets (de 5 M\$ et +) intégrant l'approche BIM 3D d'ici le  31 mars 2021	ATTEINTE 	L'approche BIM 3D a déjà été intégrée à 19 projets de 5 M\$ et + depuis l'autorisation du déploiement en mai 2016 jusqu'au 31 mars 2020. La cible a été atteinte et dépassée avant la date cible de 2021. En sus, le BIM a aussi été déployé dans un projet de moins de 5 M\$.
Intégration de la démarche PCI dans 100 % des projets (de 5 M\$ et +) à compter du  1^{er} avril 2019	EN COURS (EN CONTINU) Durant la période du 1 ^{er} avril 2019 au 31 mars 2020, le processus de conception intégré a été appliqué à 71 projets sur une possibilité de 73 projets compatibles avec cette démarche, ce qui représente une proportion de 97 %.	
1.A.2 INTÉGRER DANS LA PLANIFICATION DES PROJETS, UNE GRILLE DE SÉLECTION DU MODE DE RÉALISATION LE PLUS APPROPRIÉ		
100 % des projets, entre 5 M\$ et 50 M\$, pour lesquels cette démarche est pertinente, soumis à une analyse du mode de réalisation à compter du  1^{er} janvier 2019	EN COURS (EN CONTINU) 	Durant la période du 1 ^{er} avril 2019 au 31 mars 2020, 7 projets sur 8 pour lesquels cette démarche est pertinente ont été soumis à une analyse du mode de réalisation, soit une proportion de 88 % .
1.B.1 ATTEINDRE LE NIVEAU DE PERFORMANCE GLOBALE DES PROJETS AU REGARD DES RÉSULTATS ATTENDUS		
Résultats équivalents ou supérieurs aux attentes pour l'ensemble des projets (≥ 5 M\$) livrés annuellement	Performance budgétaire LES PROJETS LIVRÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2019-2020 ONT DÉGAGÉ UNE ÉCONOMIE GLOBALE DE 14,09 % (74,4 M\$) 	PARTIELLEMENT ATTEINTE (EN CONTINU) La cible comporte deux indicateurs, soit la performance en matière de respect de l'enveloppe budgétaire globale, et la performance au regard des échéanciers consolidés de l'ensemble des projets. En ce qui concerne la performance budgétaire, les projets livrés au cours de l'exercice 2019-2020 ont dégagé une économie globale de 14,09 % (74,4 M\$) soit la différence entre le budget approuvé (528 M\$) et le coût réel prévu (453,6 M\$). Ce résultat s'inscrit en continuité avec ceux obtenus depuis la création de la SQI en 2013 (voir le tableau à la page 48). Par ailleurs, pour ce qui est des échéanciers, la différence entre la durée planifiée (211 mois) et la durée réelle (263 mois) est essentiellement due aux retards accumulés dans quatre projets, soit la réfection de l'enveloppe extérieure du Grand Théâtre de Québec (+ 22 mois), la relocalisation du CHSLD du Centre de santé de Chibougamau pour le CRSSS de la Baie-James (+ 10 mois), la rénovation du quartier cellulaire du palais de justice de La Tuque (+ 7 mois) et la construction pour la dialyse de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont (+ 6 mois). Dans chaque cas, les effets potentiels de ces retards ont été coordonnés en étroite collaboration avec les clients.

OBJECTIFS CIBLES		RÉSULTATS ET COMMENTAIRES	
1.B.2 METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE IMMOBILIÈRE			
Maintien sous 2 % du taux d'inoccupation des espaces de bureaux à compter du 📅 1 ^{er} avril 2019		EN COURS (EN CONTINU) Au 31 mars 2020, le taux global d'inoccupation des espaces de bureaux était de 2,83 %. Le taux d'inoccupation devrait se résorber lentement sous l'effet combiné de l'optimisation du parc d'espaces et par la dénonciation des espaces excédentaires en location. Parmi les espaces vacants figurent plus de 15 500 m ² en rénovation. Quelques immeubles excédentaires sont en processus de disposition, ce qui pourra améliorer le taux d'inoccupation. Par ailleurs, le taux d'inoccupation global des espaces se situe à 2,04 %.	
Maintien de l'indice d'état gouvernemental supérieur ou égal à « C » pour l'ensemble des propriétés visées d'ici le 📅 31 mars 2023		EN COURS Meilleure stratégie d'investissement PERMETTANT DE RÉDUIRE LE DÉFICIT DE MAINTIEN D'ACTIFS  La Vice-présidence à l'exploitation des immeubles s'est dotée d'une nouvelle structure de gestion visant à établir la meilleure stratégie d'investissement permettant de réduire le déficit de maintien d'actif et ainsi améliorer l'indice d'état moyen des immeubles de la SQI. Une analyse sur les immeubles D et E est aussi réalisée afin de s'assurer que les investissements sont priorisés.	
Intégration du nouveau concept d'aménagement dans 50 % de la superficie globale des projets réalisés d'ici le 📅 31 mars 2023		EN COURS Au 31 mars 2020, 3 projets ont été livrés, soit : TRANSITION ÉNERGÉTIQUE QUÉBEC 1300, rue du Blizzard, à Québec BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT 140, Grande Allée Est, à Québec MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION au Carré Saint-Laurent, à Montréal Également, plus de 20 projets sont en cours, à différentes étapes de réalisation.  ± 1 500 M ²  ± 900 M ²  ± 14 000 M ²	
1.C.1 ACCROÎTRE LA CAPACITÉ D'INNOVATION DE L'ORGANISATION			
Mise en place d'un processus d'innovation intégré d'ici le 📅 31 mars 2021		EN COURS Le plan d'action suit son cours avec l'accent mis sur la communication, l'arrimage avec des processus existants et à venir, ainsi que sur la planification de l'implantation du processus d'innovation en 2020-2021. En soutien à cet important objectif du plan stratégique, le conseil d'administration a mis sur pied, au cours de l'exercice, le comité sur le développement durable et l'innovation.	
Augmentation annuelle du nombre d'innovations		À VENIR (EN CONTINU) La croissance du nombre d'innovations identifiées au moyen du processus d'innovation intégré sera mesurée annuellement à compter de 2022, un an après l'implantation de celui-ci.	
1.C.2 MESURER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES PROJETS			
Réalisation d'un audit de performance environnementale un an après la livraison pour les projets majeurs (≥ 5 M\$) livrés après le 📅 1 ^{er} avril 2018		EN COURS (EN CONTINU) Un plan d'audit environnemental, incluant la modification des instructions aux consultants qui seront mandatés pour l'appliquer, a été élaboré. Les quatre premiers audits de performance environnementale (APE) transitoires sont attendus pour 2021-2022 et les quatre premiers APE complets sont, quant à eux, attendus pour 2022-2023.	

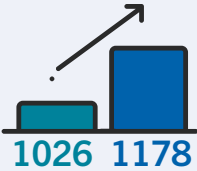
L'AN 2 DU PLAN STRATÉGIQUE 2018-2023 (SUITE)

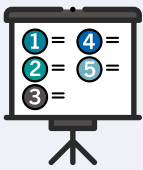
OBJECTIFS CIBLES		RÉSULTATS ET COMMENTAIRES
2.A.1 DÉTERMINER LA DÉMARCHE OPTIMALE D'EXPLOITATION DES BÉNÉFICES DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES		
Adoption d'une stratégie de numérisation des services et des processus d'ici le 📅 31 mars 2019		EN RETARD Un premier projet de stratégie a été présenté au printemps 2019. La finalisation de la stratégie a été repoussée de façon à s'arrimer avec la feuille de route gouvernementale annoncée en juin 2019. La version définitive de la stratégie de numérisation est prévue pour 2020-2021.
2.A.2 METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE DE NUMÉRISATION DES SERVICES ET DES PROCESSUS		
100 % des cibles de la stratégie atteintes d'ici le 📅 31 mars 2023		À VENIR Le taux d'atteinte des cibles de la Stratégie de numérisation des services et des processus sera mesuré annuellement suivant l'année de son adoption.
2.B.1 ATTIRER ET DÉVELOPPER LES TALENTS		
Mise en œuvre de la Stratégie globale de valorisation des ressources humaines d'ici le 📅 31 mars 2018	STRATÉGIE SE SONT TRADUITES PAR LA mise en place du plan d'action DÉCOULANT DU SONDAGE SUR L'ENGAGEMENT DU PERSONNEL 	ATTEINTE La Stratégie globale de valorisation des ressources humaines, dont la mise en œuvre a débuté en 2018, s'articule autour de quatre grands axes, soit la formation du personnel, l'accompagnement de gestionnaires, la gestion des talents et la vie d'entreprise. Au cours de l'année 2019-2020, les principales actions de la Stratégie se sont traduites par la mise en place du plan d'action découlant du sondage sur l'engagement du personnel . Dans la continuité de l'adoption de la politique et de la directive sur la prévention et la gestion des situations de harcèlement, de conflit ou de violence au travail, des ateliers de formation sur la civilité et le respect au travail à tous les gestionnaires et plusieurs groupes d'employés ont été suivis. De plus, plusieurs activités ciblant le développement des compétences ont aussi été réalisées, soit le démarrage de communautés de pratiques, le lancement d'un programme de transfert d'expertise et de connaissances ainsi que l'ajout d'un Programme d'encouragement à la certification professionnelle.
2.B.2 ACCROÎTRE LA MATURITÉ EN GESTION DE PROJETS		
Croissance soutenue de la maturité en gestion de projets		EN COURS (EN CONTINU) La 1 ^{re} évaluation chiffrée de la maturité en gestion de projets de la SQI est connue. Une comparaison de cheminement de la maturité pourra être réalisée lors de la seconde mesure en 2022-2023.
2.B.3 ACCROÎTRE LA MATURITÉ EN GESTION D'ACTIFS		
Atteinte du niveau 3 en gestion des actifs d'ici le 📅 31 mars 2021		EN COURS Les actions visant à hausser à 3 le niveau de maturité sur l'échelle de mesure de la maturité en gestion d'actifs de l'Institute of Asset Management ¹ ont été mises en œuvre au cours de l'exercice. Compte tenu des efforts requis, l'atteinte du niveau 3 apparaît ambitieuse.

1 L'Institute of Asset Management (IAM) est un organisme indépendant qui établit des normes de bonnes pratiques en matière de gestion d'actifs immobiliers. Le diagnostic initial a été posé conformément à la norme ISO 55000. Le niveau 3 de l'IAM correspond à une maîtrise satisfaisante de l'ensemble des activités en gestion d'actifs, incluant la gouvernance, la planification, la prévention et la documentation, le tout selon les standards de la norme ISO 55000.

OBJECTIFS CIBLES		RÉSULTATS ET COMMENTAIRES
2.C.1 STIMULER L'ENGAGEMENT DU PERSONNEL		
Amélioration continue de l'indice d'engagement d'ici le  31 mars 2023		EN COURS Un premier sondage a été mené au printemps 2018 auprès de l'ensemble du personnel de la SQL. Les résultats obtenus ont permis de connaître les éléments particulièrement appréciés des employés, tels que la nature même des activités, la diversité des défis rencontrés et la flexibilité des horaires de travail. Quant aux points d'amélioration, ils concernent notamment l'accès à la formation à l'interne, l'efficacité des outils utilisés, ainsi que les perspectives de développement de carrière. Des actions ciblées visant les problématiques identifiées dans le sondage ont été mises en place. Un nouveau sondage sera réalisé au cours de 2020-2021 pour en mesurer l'efficacité.
2.C.2 FACILITER L'ÉCHANGE DE L'INFORMATION OPÉRATIONNELLE		
Implantation d'un outil de collaboration en ligne d'ici le  31 mars 2021	Outil de collaboration en ligne COMPLÉTÉ AU COURS DE L'HIVER 2020 	ATTEINTE Le choix de l'outil a été fait en tenant compte de son efficacité, de sa convivialité et de sa compatibilité avec l'environnement technologique en place et son cadre d'utilisation a été défini. Le déploiement de l'outil a été complété au cours de l'hiver 2019-2020, soit plus d'un an avant la date cible du  31 mars 2021.
	Croissance annuelle des utilisateurs actifs de l'outil de collaboration en ligne	À VENIR (EN CONTINU) L'utilisation de l'outil en ligne sera mesurée annuellement à compter du  31 mars 2021.

L'AN 2 DU PLAN STRATÉGIQUE 2018-2023 (SUITE)

OBJECTIFS CIBLES		RÉSULTATS ET COMMENTAIRES
3.A.1 AMÉLIORER L'UTILISATION DE L'INFORMATION DE GESTION		
Mise en place, d'ici le  31 mars 2020 , d'un processus intégré de gestion de l'information par portefeuilles de projets		EN RETARD Une première version du processus intégré de gestion de l'information par portefeuille de projets a été déposée en mars 2020 . L'échéancier de réalisation de la solution technologique prévoit une livraison en 2020.
3.B.1 ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ DE LA SQI		
Augmentation des activités de communication visant à promouvoir le rôle, l'expertise et les réalisations de la SQI		EN COURS (EN CONTINU) Pour la période du  1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 , 1178 activités ont été recensées comparativement à 1026 pour la même période en 2018-2019.
3.B.2 CONSOLIDER LA RELATION AVEC LES CLIENTS ET LES PARTIES PRENANTES		
Adoption de la nouvelle Déclaration de services à la clientèle d'ici le  31 décembre 2018	La Déclaration de services à la clientèle A ÉTÉ ADOPTÉE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SQI LE 6 DÉCEMBRE 2018 	ATTEINTE La Déclaration de services à la clientèle a été adoptée par le conseil d'administration de la SQI le 6 décembre 2018. Elle comporte 24 engagements de qualité de service couvrant les conditions d'occupation, le traitement des demandes de projets et leur réalisation, la tarification et la facturation ainsi que les communications. La Déclaration énonce également des attentes envers les clients de la SQI, afin de permettre à celle-ci de respecter ses engagements et d'offrir le meilleur service.
Augmentation de l'indice de satisfaction de la clientèle	Un premier sondage DESTINÉ À MESURER LE NIVEAU D'APPLICATION ET LES RÉPERCUSSIONS DE LA DÉCLARATION DE SERVICES À LA CLIENTÈLE	EN COURS Un premier sondage destiné à mesurer le niveau d'application et les répercussions de la Déclaration de services à la clientèle a été effectué auprès des clients de la SQI au cours de l'exercice. Une seconde mesure sera réalisée d'ici le  31 mars 2023 .
3.C.1 CONSOLIDER LA CULTURE DE LA GESTION DES RISQUES D'ENTREPRISE		
Intégration de la gestion des risques d'entreprise au tableau de bord corporatif d'ici le  31 mars 2021		EN COURS Des travaux sont en cours pour réaliser une mise à jour des risques majeurs auxquels est exposée la SQI. Parallèlement, des travaux sont également en cours pour intégrer la gestion des risques majeurs au tableau de bord corporatif d'ici le  31 mars 2021 .

OBJECTIFS CIBLES		RÉSULTATS ET COMMENTAIRES
3.C.2 RENFORCER LA GOUVERNANCE		
Mise en œuvre de 100 % des mesures d'amélioration retenues d'ici le  31 mars 2021	5 mesures ont été établies POUR RENFORCER LA GOUVERNANCE ET LE PLAN D'ACTION 	EN COURS La SQI a donné suite aux recommandations émises par le Vérificateur général du Québec dans ses deux rapports en optimisant certains de ses processus. Dans le cadre de la revue de son cadre normatif, les règles de délégation de signatures ont été revues. Au total, cinq mesures ont été établies pour renforcer la gouvernance et le plan d'action pour les réaliser suit son cours. <i>(Voir la section « Suivi des recommandations du Vérificateur général du Québec à la page 87)</i>

LÉGENDE	
En cours	Des actions sont menées afin d'atteindre la cible à la date prévue
En continu	La cible est reconduite annuellement après la date initiale visée
Atteinte	Le résultat attendu a été obtenu à la date prévue ou même avant
Partiellement atteinte	Une partie seulement de la cible a été atteinte à la date prévue
En retard	Le résultat attendu sera obtenu plus tard que la date initialement prévue
À venir	La cible dépend de l'atteinte préalable d'une autre cible



Isabelle Verret, coordonnatrice à la gestion des immeubles
© Simon Létourneau

MISE EN ŒUVRE DE LA VISION IMMOBILIÈRE

La Vision immobilière du gouvernement du Québec comporte trois grandes orientations stratégiques, en fonction desquelles la gestion du parc immobilier gouvernemental évoluera au cours des prochaines années. Il s'agit :

- De miser sur l'expertise interne en matière immobilière;
- De doter le gouvernement d'une vision à long terme de l'occupation de ses bâtiments et de la gestion de ses espaces;
- D'assurer une gestion de projets d'infrastructure publique plus performante.

La Vision immobilière confirme également le choix du gouvernement de confier la gestion de ses actifs et de ses projets immobiliers à la SQL, afin de réduire sa vulnérabilité et sa dépendance au secteur privé dans cette sphère d'activités dont les enjeux économiques, environnementaux et sociétaux sont considérables.

La SQL est donc appelée à jouer un rôle central dans la réalisation de la Vision immobilière, dont plusieurs éléments rejoignent les objectifs de son Plan stratégique 2018-2023. Au cours de l'exercice 2019-2020, elle a déjà mis en place un éventail de mesures et réalisé diverses actions qui s'inscrivent directement dans les mandats que lui a confiés le gouvernement dans le cadre de la Vision immobilière.

Le tableau suivant rappelle ces mandats et résume les initiatives mises de l'avant à leur égard.

EN GESTION IMMOBILIÈRE	
Hausser progressivement la part des espaces de bureaux gouvernementaux en propriété et atteindre une cible de 35 % d'ici le 31 mars 2023	Lors de l'exercice financier 2019-2020, la SQL a procédé à l'acquisition de cinq immeubles de bureaux dont trois sont localisés dans la région de Québec, un à Sherbrooke et un aux Îles-de-la-Madeleine. Les cinq immeubles étaient occupés par la SQL, de sorte que leur acquisition a permis de convertir 23 319 m ² locatifs en propriétés, représentant une progression de 1,4 % du ratio propriété/location si l'on fait abstraction des autres mouvements d'espace de la période.
Développer un nouveau concept d'aménagement des lieux de travail et l'implanter dans au moins 50 % de la superficie globale des projets d'aménagement de 1 000 m ² et plus réalisés d'ici le 31 mars 2023	Au cours de l'exercice 2019-2020, la SQL, de concert avec le Secrétariat du Conseil du trésor, a continué les présentations du concept de transformation du milieu de travail auprès des ministères et des organismes ainsi que le déploiement de la structure de gouvernance du projet gouvernemental, incluant un forum interministériel. Plusieurs ministères et organismes ont manifesté un intérêt à revoir leur aménagement du milieu de travail et quelques projets d'aménagement intégrant le concept sont même en réalisation ou terminés (voir les résultats de l'objectif 1.B.2 du Plan stratégique 2018-2023 à la page 33).
Réaliser et réviser annuellement une planification des besoins immobiliers sur un horizon de 10 ans des ministères et des organismes gouvernementaux	La SQL a poursuivi la consultation initiée en janvier 2019 en rejoignant maintenant 36 ministères et organismes clients relativement à 87 % des espaces de bureaux en propriété et en location. Cette consultation qui sera reconduite annuellement auprès des entités clients qui occupent plus de 1 000 m ² d'espaces de bureaux cumulés sur l'ensemble du territoire québécois permettra de connaître leurs besoins immobiliers à long terme.
Proposer au gouvernement, d'ici 2020, un portrait de la composition optimale du parc immobilier, incluant une cible à long terme du ratio propriété/location	La SQL a poursuivi sa réflexion stratégique portant sur la composition optimale de son parc immobilier. Afin d'être appuyée dans cette démarche, elle a sollicité une firme indépendante afin de réaliser un mandat d'étalonnage des tendances et des meilleures pratiques dans les organisations publiques canadiennes. À la suite de la livraison de l'analyse en décembre 2019, la SQL travaille à l'élaboration de sa propre stratégie de détention d'immeubles qu'elle soumettra au gouvernement au cours de l'exercice 2020-2021.



Nouveaux espaces de travail du Bureau d’audiences publiques sur l’environnement à Québec

EN GESTION IMMOBILIÈRE (SUITE)	
Améliorer sa démarche de location d’espaces, pour mieux profiter des occasions du marché	L’ensemble des baux venant à échéance d’ici 2030 a fait l’objet d’une analyse qui a permis d’identifier ceux qui seront visés par un appel d’offres de location. Depuis 2016-2017, le nombre d’appels d’offres de location réalisés est en constante progression. Pour l’exercice financier 2019-2020, la SQI a traité 15 appels d’offres. En comparaison, le nombre d’appels d’offres traités annuellement lors des trois derniers exercices était de 9 (2018-2019), 7 (2017-2018) et 4 (2016-2017).

EN GESTION DE PROJETS ET DÉVELOPPEMENT DE L’EXPERTISE INTERNE	
Réduire les délais de livraison des projets majeurs d’infrastructure	Plusieurs des actions mises en place dans le cadre du Plan stratégique 2018-2023 contribuent directement à la réalisation de ce mandat. L’application aux projets majeurs de la démarche BIM-PCI favorise, grâce à un déplacement des efforts davantage en amont aux étapes de démarrage et de planification, une qualité accrue ainsi qu’un meilleur contrôle de l’avancement des activités lors de ces étapes. Ces améliorations passeront notamment par une concordance minutieuse des plans et devis entre les disciplines, facilitant la coordination au chantier et réduisant de façon considérable les reprises lors de la construction. De plus, la prise en compte systématique du critère d’optimisation de l’échéancier dans l’approche standardisée de sélection du mode de réalisation des projets favorise la réduction de la durée globale de ceux-ci.
Diversifier les modes de réalisation en fonction de la nature des projets	Au cours de l’exercice 2019-2020, la SQI, conformément à l’objectif 1.A.2 de son Plan stratégique 2018-2023, a étendu aux projets dont le budget se situe entre 5 et 50 M\$ un processus d’analyse et de sélection du mode de réalisation. Ainsi, pour cette période, 88 % de ces projets ont fait l’objet d’un processus de sélection simplifié basé sur les principes du processus d’analyse multicritère déjà appliqué aux projets de 50 M\$ et plus. La grille d’analyse prend en considération, pour chacun des modes évalués, l’incidence sur le coût et l’échéancier du projet, les risques et les préoccupations des parties prenantes et le contexte de réalisation.
S’impliquer activement dans le virage numérique de l’industrie de la construction	Le déploiement de la démarche BIM-PCI dans les projets majeurs de la SQI, par la nécessaire implication de diverses parties prenantes externes à la SQI, exige depuis ses débuts en 2016, un arrimage étroit et constant avec l’ensemble de l’industrie de la construction. Outre une contribution majeure à de très nombreux forums d’échanges, la SQI a consolidé son rôle de leader dans la transformation de l’industrie de la construction par son étroite collaboration, depuis 2017, avec le ministère de l’Économie et de l’Innovation. Cette synergie a notamment entraîné la tenue de « Chantiers de réflexion » portant sur l’accélération du déploiement du BIM dans l’industrie de la construction au Québec. Ayant réuni plus de 300 participants, ces échanges ont permis de dresser un état des lieux et de préciser les actions à prendre et les étapes à venir, mais aussi de conclure que le BIM constitue le fer de lance de la transformation numérique dans l’industrie de la construction.
Intervenir plus en amont, autant dans les projets dont la Société est gestionnaire que dans ceux réalisés en association avec des organismes publics	À la demande du gouvernement, et afin d’assurer la réussite des initiatives qu’il a priorisées, la SQI a mis son expertise au service du ministère de la Santé et des Services sociaux pour le démarrage et la planification des nouvelles maisons des aînés. Le ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur bénéficie également de l’expertise de la SQI dans le cadre de la construction d’une quinzaine d’écoles secondaires. L’apport de la SQI dans ces vastes chantiers consiste, notamment, à mettre en place une structure de gouvernance appropriée, à superviser l’élaboration des programmes fonctionnels et des exigences techniques, ainsi qu’à élaborer les stratégies de conception, d’approvisionnement, de réalisation et de suivi de ces projets.

TÉMOIGNAGES DE CLIENTS SATISFAITS

« SACHE QUE TON EXPERTISE-CONSEIL AINSI QUE TOUS LES SERVICES OFFERTS PAR VOTRE ÉQUIPE À NOTRE ORGANISATION EST HORS PAIR ET EXEMPLAIRE. »

FRANÇOIS LANDREVILLE
DIRECTEUR
ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION DE MONTRÉAL

« [...] JE TIENS À SOULIGNER LA DISPONIBILITÉ, LE DÉVOUEMENT ET LA COLLABORATION DE TON ÉQUIPE [...]. SES COMPÉTENCES ET SON ENGAGEMENT NE FONT AUCUN DOUTE. AU NOM DE LA DIRECTION ET DE NOS ÉQUIPES, JE LA REMERCIE TRÈS SINCÈREMENT. »

KATHERINE MORISSETTE, AVOCATE
DIRECTRICE DU PALAIS DE JUSTICE DE SHERBROOKE

« JE DÉSIRE TE REMERCIER SINCÈREMENT POUR TA PRÉCIEUSE COLLABORATION LA SEMAINE DERNIÈRE. TU AS COORDONNÉ D'UNE MAIN DE MAÎTRE LES MODIFICATIONS AUX INFRASTRUCTURES EN ÉLECTRICITÉ ET EN PLOMBERIE À LA CAFÉTÉRIA DE L'ATRIUM, ET CE, DANS UN TRÈS COURT DÉLAI. [...] LES ATTENTES ÉTAIENT GRANDES ET TU AS RELEVÉ CE DÉFI AVEC BRIO ! C'EST TRÈS APPRÉCIÉ DE POUVOIR COMPTER SUR UN COLLABORATEUR AUSSI EFFICACE ET COMPÉTENT QUE TOI. »

MANON AUDET, CPA, CA
DIRECTRICE DE LA GESTION IMMOBILIÈRE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES ET DE LA GESTION CONTRACTUELLE
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

« JE TIENS À SOULIGNER MA GRANDE APPRÉCIATION ENVERS LE SOUTIEN OFFERT PAR LA SQI DANS LE CADRE DE NOTRE PROJET D'AMÉNAGEMENT DES NOUVEAUX MILIEUX DE TRAVAIL. NOTRE OBJECTIF ÉTAIT DE PROPULSER TRANSITION ÉNERGÉTIQUE QUÉBEC (TEQ) VERS UNE SOCIÉTÉ QUI REFLÈTE NOTAMMENT LE LEADERSHIP, L'INNOVATION ET L'EXEMPLARITÉ. GRÂCE AU SUPPORT INESTIMABLE ET AU PROFESSIONNALISME DES MEMBRES DE LA SQI, NOUS ATTEINDRONS NOTRE BUT À L'AUTOMNE 2019.

DÉJÀ, PLUSIEURS AUTRES M/O M'ONT APPROCHÉ POUR CONNAÎTRE MON EXPÉRIENCE. J'AI LOUANGÉ LA QUALITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT, LA GRANDE DISPONIBILITÉ, LA RIGUEUR ET LE RESPECT DES ENGAGEMENTS DE CHACUN DES MEMBRES DE LA SQI.

MERCI POUR VOTRE PRÉCIEUSE COLLABORATION. NOTRE ÉQUIPE A ÉTÉ BIEN ENCADRÉE ET EN CONFIANCE. NOS EMPLOYÉS DÉCOUVRIRONT BIENTÔT UN NOUVEAU MILIEU DE TRAVAIL, REFLÈT DE LA PERSONNALITÉ DE NOTRE MARQUE ET D'UNE FONCTION PUBLIQUE QUI SE MODERNISE. »

MICHÈLE ST-JEAN
DIRECTRICE GÉNÉRALE DES AFFAIRES CORPORATIVES
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE QUÉBEC

A photograph of a modern building facade with vertical panels and large windows, set against a clear blue sky. The image is partially overlaid by a large teal triangle on the right side. A white diagonal line runs from the top left towards the bottom right. In the top right corner, there is a white square containing the number 2. The title 'FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE' is written in large white letters across the middle of the image.

2

FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE

LA SQI EN CHIFFRES

UN PARC IMMOBILIER DIVERSIFIÉ
AU SERVICE DES MINISTÈRES ET DES
ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

3 167 387
MÈTRES CARRÉS

DONT
54%
EN PROPRIÉTÉ



Établissement de détention de Sorel-Tracy
© Stéphane Brügger, photographe

PARC IMMOBILIER AU 31 MARS 2020

VOCATION	ENSEMBLE DU PARC IMMOBILIER	PROPRIÉTÉ		LOCATION	
		Superficie (en milliers de m ²)	Nombre d'immeubles	Superficie (en milliers de m ²)	Nombre d'immeubles
Immeubles de bureaux	1,44 %	494,6	62	1 212,9	491
Entrepôts	1,40 %	54,3	9	71,1	40
IMMEUBLES SPÉCIALISÉS					
Palais de justice	0,29 %	432,0	43	8,4	11
Centres de transport	-0,78 %	203,1	91	0,6	1
Établissements de détention	-1,52 %	210,6	16	46,1	2
Postes de la Sûreté du Québec	0,47 %	170,5	73	53,0	58
Laboratoires	2,34 %	54,1	4	0,0	1
Maisons d'enseignement et centres d'archives	-0,86 %	64,5	8	33,1	7
Ateliers et autres	-0,17 %	33,5	44	25,2	56
TOTAL	0,73 %	1 717	350	1 450	667

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PARC AU COURS DE L'EXERCICE

AVEC SES **839 BAUX**,
CONCLUS AUPRÈS DE
588 LOCATEURS DIFFÉRENTS,
LA SQI EST UNE INTERVENANTE
MAJEURE DE L'INDUSTRIE
IMMOBILIÈRE QUÉBÉCOISE

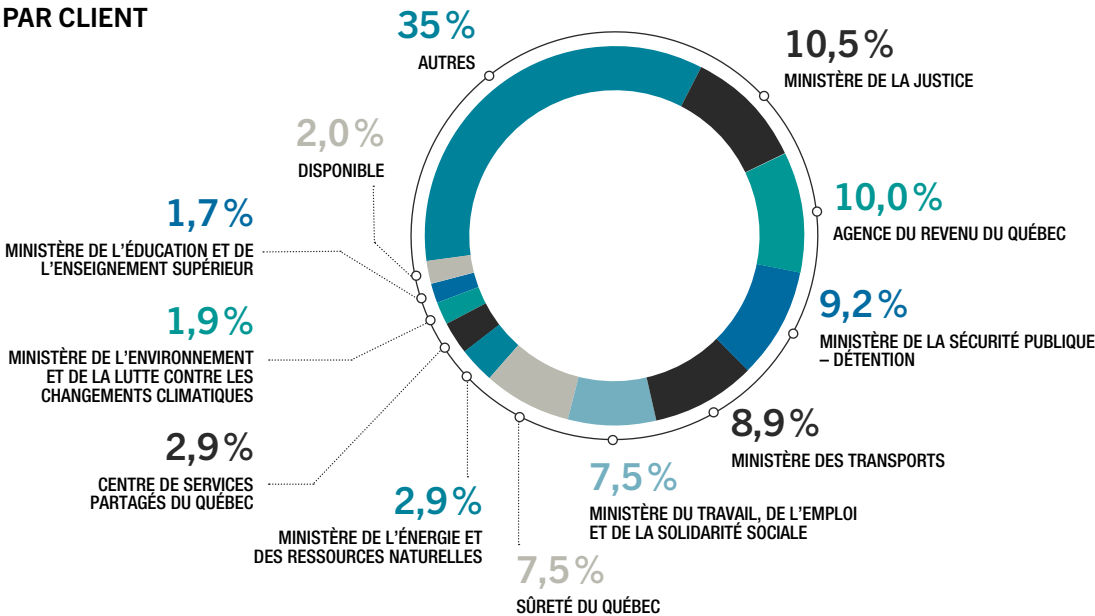
AJOUT DE SUPERFICIE

PROPRIÉTÉS	LOCATIONS
- Achat du 200, rue Belvédère Nord, à Sherbrooke (8 156 m²), lequel était en location; - Achat du 1400, boulevard Guillaume-Couture, à Lévis (7 160 m²), lequel était en location; - Achat du 1156, boulevard Guillaume-Couture, à Lévis (3 176 m²), lequel était en location; - Achat du 120, chemin de Gros-Cap, aux Îles-de-la-Madeleine (1 315 m²), lequel était en location; - Achat du 1300, rue du Blizzard, à Québec (3 512 m²), lequel était en location.	- Bail au 115, chemin Du Tremblay, à Boucherville (1 400 m²); - Bail au 1200, boulevard Saint-Laurent, à Montréal (14 000 m²); - Bail au 390, boulevard Charest Est, à Québec (6 400 m²); - Expansion au bail du 2600, boulevard Laurier, à Québec (3 400 m²); - Expansion au 930, chemin Sainte-Foy, à Québec (4 500 m²).

RÉDUCTION DE SUPERFICIE

PROPRIÉTÉ	LOCATIONS
- Mise en réserve pour la Ville de Montréal du 3700, rue Berri (-4 600 m²)	- Rétrocession au bail du 2050, rue De Bleury, à Montréal (-1 500 m²); - Fin de bail au 2215, boulevard Marcel-Laurin, à Montréal (-1 600 m²); - Rétrocession au bail du 545, boulevard Crémazie Est, à Montréal (-1 500 m²); - Rétrocession au bail du 575, rue Jacques-Parizeau, à Québec (-2 000 m²).

RÉPARTITION DES SUPERFICIES LOCATIVES PAR CLIENT



PORTEFEUILLE DE PROJETS (PLUS DE 5 M\$)



Place des Canotiers à Québec
© Louise Leblanc, photographe

SQI GESTIONNAIRE ² RÉPARTITION PAR SECTEURS			
Provenance	Nombre	Coût de projet prévu	Pourcentage
Culture	5	272 494 171 \$	1,98 %
Édifices gouvernementaux	32	1 228 649 673 \$	8,91 %
Éducation et enseignement supérieur	12	1 708 997 000 \$	12,40 %
Infrastructures municipales, sportives, communautaires et de loisirs	1	193 300 000 \$	1,40 %
Santé et services sociaux	48	9 971 871 467 \$	72,33 %
Transport maritime, aérien, ferroviaire et autres	2	34 994 318 \$	0,25 %
Autres	6	376 600 996 \$	2,73 %
TOTAL	106	13 786 907 626 \$	100 %

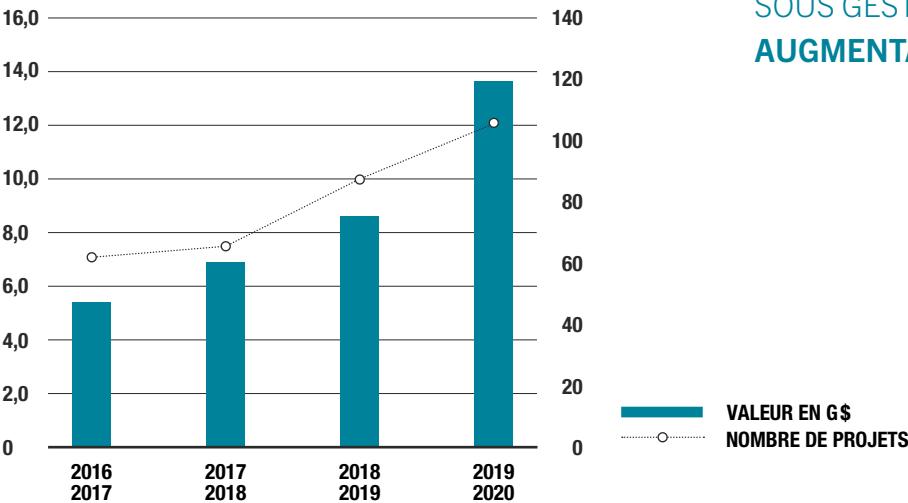
SQI ASSOCIÉE ³ RÉPARTITION PAR SECTEURS			
Provenance	Nombre	Coût de projet prévu	Pourcentage
Transport collectif	4	8 536 400 000 \$	50,20 %
Éducation et enseignement supérieur	4	666 199 241 \$	3,92 %
Infrastructures municipales, sportives, communautaires et de loisirs	1	213 200 000 \$	1,25 %
Réseau routier	4	6 321 900 000 \$	37,18 %
Autres	4	1 267 260 000 \$	7,45 %
TOTAL	17	17 004 959 241 \$	100 %

1 Coût prévu des projets en planification ou en réalisation (SQI gestionnaire et associée), excluant les projets à l'étude (étant donné que plusieurs de ces projets sont en cours d'évaluation).

2 Gestionnaire : la responsabilité de la SQI consiste à prendre en charge le développement d'un projet d'infrastructure publique, de l'étape de l'étude à sa clôture.

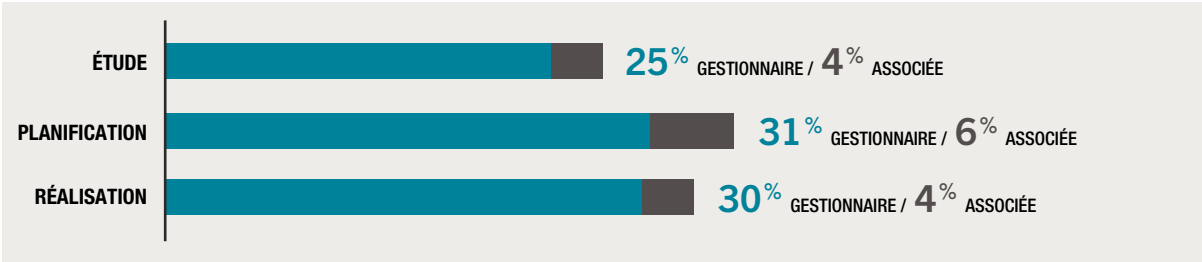
3 Associée : le rôle de la SQI consiste à accompagner l'organisme public dans la planification et le suivi d'un projet d'infrastructure majeur.

ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE DE PROJETS SOUS GESTION

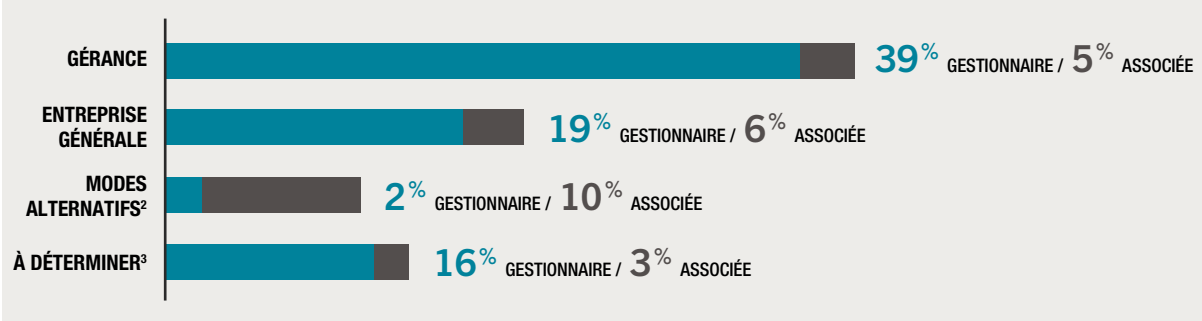


DEPUIS 2016-2017, LA VALEUR DU PORTEFEUILLE DE PROJETS SOUS GESTION A CONNU UNE AUGMENTATION DE 160 %

RÉPARTITION DU NOMBRE DE PROJETS PAR ÉTAPES



RÉPARTITION DU NOMBRE DE PROJETS PAR MODES DE RÉALISATION > 50 M\$¹



1 Projets à l'étape planification ou réalisation au PQI excluant les projets de 5 à 50 M\$ non assujettis à la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique.
2 Incluent des modes de réalisation tels que : CC – Conception-Construction; CCF – Conception-Construction-Financement; CCFE – Conception-Construction-Financement-Entretien; CCFEE – Conception-Construction-Financement-Entretien-Exploitation et PPP : partenariat public-privé.
3 Projets à une étape trop préliminaire pour déterminer leur mode de réalisation.

PROJETS LIVRÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2019-2020

RÉFECTION DE L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

Le Grand Théâtre de Québec faisait face, depuis plus de vingt ans, à des problèmes d'infiltration et de détérioration de l'enveloppe extérieure de son bâtiment.

La proposition qui a été jugée la plus méritante était à l'effet de construire une deuxième façade vitrée. Ce concept moderne et novateur respecte la facture d'origine tout en conservant et en protégeant les conditions intérieures actuelles où se trouve l'œuvre d'art de Jordi Bonet, une murale de plus de 1 000 mètres carrés.

	Adresse
	269, boulevard René-Lévesque Est, Québec
	Coût de projet final
	29,3 M\$

CENTRE DE SANTÉ DE CHIBOUGAMAU - RELOCALISATION DU CHSLD

Le projet consistait en une construction neuve à ossature de bois de 3 004 m² bruts, répartis sur un niveau et un sous-sol partiel. Le CHSLD est composé de 32 chambres individuelles réparties en trois îlots, soit deux îlots prothétiques fermés de 8 et de 10 chambres respectivement et un îlot prothétique ouvert de 14 chambres.

	Adresse
	51, 3 ^e Rue, Chibougamau
	Coût de projet final
	17,8 M\$

COLLÈGE DE SHAWINIGAN - MISE AUX NORMES ET AGRANDISSEMENT DES LOCAUX DU CÉGEP

Le projet visait la mise aux normes et l'agrandissement du laboratoire du Centre national en électrochimie et en technologies environnementales (CNETE) à l'intérieur des espaces du collège en vue de l'intensification des activités de recherche. Les espaces du CNETE sont passés de 825 à 1 134 mètres carrés.

	Adresse
	2263, avenue du Collège, Shawinigan
	Coût de projet final
	6,8 M\$

AGRANDISSEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT DU PAVILLON SAINTE-MARIE (PHASE II) AU CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE TROIS-RIVIÈRES

Le projet visait la construction d'une nouvelle aile de 4 étages et le réaménagement de divers secteurs du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières.

	Adresse
	1991, boulevard du Carmel, Trois-Rivières
	Coût de projet final
	57 M\$



CHSLD à Saint-Jérôme
© Raphaël Thibodeau, photographe

RÉNOVATION DU PALAIS DE JUSTICE DE LA TUQUE

Le projet visait à remédier aux déficiences observées au palais de justice de La Tuque en le relocalisant dans un nouvel espace situé dans le même centre commercial et aménagé selon les plus récentes normes en la matière. La superficie du palais de justice de La Tuque a doublé passant de 600 m² à 1 251 m².

	Adresse
	290, rue Saint-Joseph, La Tuque
	Coût de projet final
	6,4 M\$

RELOCALISATION DE L'HÔPITAL DE BAIE-SAINT-PAUL

Le projet consistait en la construction d'un nouvel hôpital intégrant un centre d'hébergement et de soins longue durée (CHSLD) à Baie-Saint-Paul en remplacement de l'hôpital et du CHSLD Pierre-Dupré. Ce dernier étant situé sur un autre site, le projet incluait également son réaménagement en un centre local de services communautaires (CLSC).

	Adresse
	88, rue Racine, Baie-Saint-Paul
	Coût de projet final
	231,3 M\$

CONSTRUCTION POUR LA DIALYSE - HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT À MONTRÉAL

Le projet consistait en la construction d'un nouveau pavillon d'environ 7 000 m² sur 3 étages visant l'aménagement des services d'hémodialyse de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont.

	Adresse
	5415, boulevard de l'Assomption, Montréal
	Coût de projet final
	53,5 M\$

REGROUPEMENT DES EFFECTIFS DU MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION AU CARRÉ SAINT-LAURENT À MONTRÉAL

Le projet visait à regrouper le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion dans un nouvel immeuble dénommé « Le Carré Saint-Laurent ».

	ADRESSE
	1200, boulevard Saint-Laurent, Montréal
	Coût de projet final
	43,4 M\$

AMÉNAGEMENT DE LA COMMISSION DES NORMES, DE L'ÉQUITÉ, DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL AU COMPLEXE DESJARDINS

Le projet consistait à rénover et à aménager de nouveaux locaux pour la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) au Complexe Desjardins.

	Adresse
	150, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal
	Coût de projet final
	8,1 M\$

74,4 M\$ D'ÉCONOMIES RÉALISÉES
DANS LES PROJETS LIVRÉS EN 2019-2020

PLUS DE 149 M\$ D'ÉCONOMIES RÉALISÉES AU COURS
DES SIX DERNIERS EXERCICES PAR RAPPORT AU TOTAL
DES BUDGETS APPROUVÉS DES PROJETS DE PLUS DE
5 M\$ LIVRÉS

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	TOTAL
Nombre de projets ¹	6	12	9	9	10	9	55
Coût final (M\$) ²	149,8	279,8	637,9	223,3	515,8	453,6	2 260
Budget approuvé (M\$) ³	163,1	291,7	649,3	236,7	540,2	528	2 409
Écart (M\$) ⁴	-13,3	-11,9	-11,4	-13,4	-24,4	-74,4	-149
ÉCART	-8,20 %	-4,10 %	-1,80 %	-5,66 %	-4,52 %	-14,09 %	-6,19 %

1 Projets de plus de 5 M\$.

2 Coût final : coût final réel ou anticipé au 31 mars 2020. À la suite de la livraison d'un projet, il peut s'écouler plusieurs mois, voire quelques années, avant que le coût final réel ne soit établi.

3 Budget approuvé : budget autorisé par l'autorité compétente avant le début de l'étape de réalisation du projet. Le budget approuvé tient compte, le cas échéant, des modifications associées aux changements de programme dûment autorisées par l'autorité compétente après l'autorisation de réalisation.

4 Un écart négatif correspond à une économie réalisée par rapport au budget approuvé.



Édifice administratif à Saint-Jérôme
© Raphaël Thibodeau, photographe

DES PROJETS EN COURS... DE TOUT GENRE



PROGRAMME DE 15 ÉCOLES SECONDAIRES

- 💰 **Budget autorisé :** montant en cours d'approbation par les autorités gouvernementales
- 📅 **Livraison prévue :** dès 2022

Les 15 écoles secondaires prévues visent non seulement à résoudre le déficit d'espace, mais également à offrir à la population des écoles contemporaines répondant aux besoins d'aujourd'hui, par la mise à jour des critères d'aménagement des espaces d'enseignement. Principalement situés dans la grande région de Montréal et ses banlieues élargies, à l'exception des écoles de Drummondville et de Charlesbourg, tous les projets favoriseront la proximité des infrastructures scolaires au cœur de la population et appuieront la mixité des activités en milieu urbain.

Les 15 écoles créeront 21 212 nouvelles places, variant de 785 à 2 512 élèves par école, réparties sur 11 centres de services scolaires. Ces nouvelles places ajouteront une superficie totale de 218 013 m².

L'objectif de livrer ces projets dans un court échéancier a nécessité une stratégie de réalisation par regroupements de projets et la diversification des modes de réalisation afin de maximiser l'utilisation du potentiel des entreprises. Le but de cette méthode de travail était d'accélérer la mise en fonction des écoles. Dans ce contexte, plusieurs modes de réalisation seront mis à profit dans ce programme.



© DMG/GLCRM/Groupe A/ Provencher_Roy_BBBL, architectes en consortium

PROGRAMME MAISONS DES AÎNÉS ET MAISONS ALTERNATIVES

- 💰 **Budget autorisé :** 1,821 G\$
- 📅 **Livraison prévue :** automne 2022

Le développement de maisons des aînés et de maisons alternatives est un engagement du nouveau gouvernement. L'objectif est de développer 3 468 places et de reconstruire les CHSLD vétustes dans le but de créer de nouveaux milieux de vie mieux adaptés aux besoins des personnes qui y résident. Les maisons alternatives accueilleront une clientèle adulte vivant une situation de handicap.

LE PROGRAMME SE DÉPLOIE DANS PLUS D'UNE QUARANTAINE DE MAISONS, DANS TOUTES LES RÉGIONS DU QUÉBEC, SELON DIFFÉRENTS MODES DE RÉALISATION.

RESTAURATION ET MISE AUX NORMES
DE L'ÉDIFICE GÉRARD-D.-LEVESQUE, À QUÉBEC

- 💰 **Budget autorisé :** 32,3 M\$
(couvrant la préparation du dossier d'affaires
et la relocalisation temporaire des occupants)
- 📅 **Livraison prévue :** hiver 2024-2025

L'édifice Gérard-D.-Levesque, situé dans le Vieux-Québec et qui fut le palais de justice de Québec jusqu'en 1982, constitue actuellement le siège social du ministère des Finances.

L'immeuble jouit d'un statut de bâtiment historique. Ses espaces intérieurs comportent des éléments décoratifs et un mobilier d'une grande valeur patrimoniale. Le bâtiment a fait l'objet d'une restauration de 1982 à 1987. Le présent projet inclut la mise à niveau des systèmes électromécaniques, la restauration des éléments patrimoniaux, le réaménagement de l'ensemble des étages, ainsi que l'optimisation des conditions d'occupation.

PROJET RÉALISÉ SELON LE MODE « GÉRANCE DE CONSTRUCTION ».

AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATION
DU PALAIS DE JUSTICE DE ROBERVAL

- 💰 **Budget autorisé :** 66,2 M\$
- 📅 **Livraison prévue :** hiver 2022-2023

Le projet vise la rénovation du palais de justice existant et son agrandissement, en mettant à profit les espaces libérés par le transfert des activités carcérales vers un nouvel établissement de détention.

Lorsque les travaux seront terminés, le palais de justice aura une superficie de 8 200 m². Il offrira au ministère de la Justice des locaux agrandis et réaménagés tandis que le ministère de la Sécurité publique bénéficiera d'un quartier cellulaire également agrandi et rénové.

Enfin, le Directeur des poursuites criminelles et pénales, qui avait été relocalisé dans un immeuble avoisinant, faute d'espace dans le palais existant, réintégrera celui-ci à la livraison du projet.

PROJET RÉALISÉ SELON LE MODE « GÉRANCE DE CONSTRUCTION ».

CONSTRUCTION D'UN NOUVEL HÔPITAL
SUR LE SITE DE L'HÔPITAL DE L'ENFANT-JÉSUS

- 💰 **Budget autorisé :** 1,967 G\$
- 📅 **Livraison prévue :** hiver 2025-2026

Le nouveau complexe hospitalier regroupera sur le site de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus (HEJ), les soins et les services actuellement offerts par l'établissement ainsi que les activités de l'Hôtel-Dieu de Québec. Le complexe inclura le développement immobilier lié aux sciences neurologiques de l'HEJ.

Le projet vise, en phase 1, un centre intégré de cancérologie. Cette première phase comprend les travaux préparatoires (dont une centrale thermique et un bâtiment des génératrices), la radio-oncologie et l'oncologie ambulatoire, le cyclotron et des stationnements.

En phase 2, le projet vise la construction de bâtiments d'activités de soins critiques et de la recherche, de l'hôtellerie et des stationnements, en plus du réaménagement de secteurs existants à l'HEJ. Il vise également la création d'une plateforme clinico-logistique hors site desservant l'ensemble des hôpitaux de l'établissement de soins et de services de santé.

POUR CHACUNE DES DEUX PHASES, PROJET RÉALISÉ
SELON LE MODE « GÉRANCE DE CONSTRUCTION ».

**NOUVEAU SIÈGE SOCIAL DE LA COMMISSION
DES NORMES, DE L'ÉQUITÉ, DE LA SANTÉ
ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL**

- 💰 **Budget autorisé :** 154,4 M\$
- 📅 **Livraison prévue :** hiver 2020-2021

Situé dans un écoquartier développé par la Ville de Québec, le projet immobilier D'Estimauville est une nouvelle construction qui accueillera le siège social de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

Il consiste à ériger un nouvel édifice de 35 570 m² qui sera accompagné d'un stationnement étagé de 640 espaces.

PROJET RÉALISÉ SELON LE MODE « GÉRANCE DE CONSTRUCTION ».

**AMÉNAGEMENT DE LA PHASE III
DE LA PROMENADE SAMUEL-DE CHAMPLAIN**

- 💰 **Budget autorisé :** 171,1 M\$
- 📅 **Livraison prévue :** hiver 2021-2022

Le projet vise à prolonger de 2,5 km le parc linéaire situé sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, entre la côte de Sillery et la côte Gilmour à Québec, en continuité de la phase 1 s'étendant du quai des Cageux à la côte de Sillery (2,5 km), réalisée en 2008, et de la phase 2, qui relie la promenade du parc de la Plage-Jacques-Cartier (3,1 km), terminée en 2016.

La phase 3 comprendra, notamment, un bassin de baignade et un miroir d'eau, une plage, des aménagements paysagers, des pavillons de services, des espaces de stationnement, ainsi que l'aménagement du quai Frontenac et la réfection de la jetée ouest de la marina de Sillery.

PROJET RÉALISÉ SELON LE MODE « GÉRANCE DE CONSTRUCTION ».

**AGRANDISSEMENT DU MUSÉE D'ART
CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL**

- 💰 **Budget autorisé :** 57 M\$
- 📅 **Livraison prévue :** automne 2023

Depuis plusieurs années, le Musée d'art contemporain de Montréal réfléchit aux options qui se présentent pour répondre aux attentes de son public, augmenter son rayonnement et mieux diffuser sa collection unique en art contemporain.

Le projet vise l'agrandissement et la transformation du bâtiment, pour répondre aux besoins d'espaces d'exposition et pour régler divers problèmes fonctionnels et mettre en valeur l'entrée principale, qui présente un problème de visibilité et de rayonnement dans le Quartier des spectacles.

PROJET RÉALISÉ SELON LE MODE « GÉRANCE DE CONSTRUCTION ».

**CENTRE JEUNESSE DES LAURENTIDES -
REGROUPEMENT DES CENTRES DE RÉADAPTATION
POUR JEUNES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION**

- 💰 **Budget autorisé :** 109,6 M\$
- 📅 **Livraison prévue :** printemps 2024

Le Centre jeunesse des Laurentides – Regroupement des centres de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation offre des services d'adaptation, de réadaptation et d'intégration sociale à des jeunes qui manifestent des troubles de comportement sérieux.

Le projet consiste en un regroupement des centres de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation dans un nouveau campus centralisé. Le nouveau campus serait localisé sur un nouveau site dans le sud du territoire des Hautes-Laurentides, soit à Sainte-Thérèse.

Le nouveau bâtiment regroupe les quatre campus actuels du Centre jeunesse des Laurentides. La solution immobilière retenue consiste en un bâtiment totalisant une superficie de 12 124 m² bruts afin d'abriter 9 unités de réadaptation pour 90 jeunes et 9 662 m² d'espaces extérieurs à aménager.

PROJET RÉALISÉ SELON LE MODE « CONCEPTION-CONSTRUCTION AVEC CONCOURS D'ARCHITECTURE INTÉGRÉ ».

**HÔPITAL VAUDREUIL-SOULANGES -
CONSTRUCTION D'UN NOUVEL HÔPITAL DE 404 LITS**

- 💰 **Budget autorisé :** 1,5 G\$
- 📅 **Livraison prévue :** 2026

Le projet consiste à réaliser la construction d'un hôpital intégrant les plus récentes avancées technologiques et organisationnelles. Le nouvel établissement saura répondre aux besoins croissants de la population de la région de Vaudreuil-Soulanges. Axé sur le bien-être des patients, l'Hôpital Vaudreuil-Soulanges offrira des services et un environnement propice à une expérience positive pour les patients, par son caractère humain, audacieux, innovant et performant.

Ce centre hospitalier comptera 404 lits et toutes les unités fonctionnelles nécessaires pour répondre aux besoins cliniques de la population : hospitalisation en médecine, chirurgie et soins péri-opératoires, services ambulatoires, unité de soins mère-enfant, pédiatrie, santé mentale, services diagnostiques et thérapeutiques et autres services multidisciplinaires (physiothérapie, ergothérapie, audiologie).

D'une superficie brute de l'ordre de 120 000 m², il sera situé à l'intersection des autoroutes 30 et 40, sur le boulevard de la Cité-des-Jeunes à Vaudreuil-Dorion.

MODE DE RÉALISATION À CONFIRMER.

**REQUALIFICATION DE L'ENSEMBLE
DU SITE DE L'HÔPITAL ROYAL-VICTORIA**

- 💰 **Budget autorisé :** 5 M\$ pour l'élaboration du plan directeur et les études préliminaires
- 📅 **Livraison prévue :** 2023 à 2037

La requalification de l'ensemble du site par la SQI implique un transfert de propriété du Centre universitaire de santé McGill à la SQI et le développement d'un plan directeur d'aménagement qui donnera une cohérence au processus de transformation du site et intégrera le projet de développement de l'Université McGill, à la satisfaction de la Ville de Montréal et du ministère de la Culture et des Communications. Ce plan sera déposé à la Ville de Montréal afin d'enclencher une consultation qui sera menée par l'Office de consultation publique de Montréal.

Le projet implique aussi la réalisation d'un Plan directeur de maintien de l'actif qui permettra d'élaborer un phasage et un budget pour les travaux de réhabilitation à réaliser. Le Conseil des ministres approuvera éventuellement le dossier d'opportunité qui fera état de la portée du plan directeur et du plan d'action pour la requalification du site, des coûts en découlant et du modèle de financement envisagé.



Chantier du nouveau complexe hospitalier sur le site de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec

PROJETS RÉALISÉS EN ASSOCIATION — LA RIGUEUR ET L'EXPÉRIENCE DE LA SQI AU SERVICE DE SES PARTENAIRES

La complexité croissante des projets d'infrastructure publique, les investissements considérables qu'ils nécessitent, et la diversité grandissante des modes de réalisation qui peuvent leur être appliqués exigent de faire appel à une expertise crédible et de très haut niveau. La SQI est responsable de juger de tout enjeu, risque ou autre élément critique d'un projet qui pourrait modifier le coût, la portée ou l'échéancier (article 13 de la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique). L'implication de la SQI, dans la planification et dans la gestion des projets majeurs réalisés par les organismes publics, donne au gouvernement l'assurance que les projets seront réalisés selon les bonnes pratiques de gestion de projets et ainsi favoriser l'atteinte des paramètres autorisés.

Que ce soit dans le secteur de l'éducation et de l'enseignement supérieur, dans le secteur de la santé et des services sociaux, des installations sportives, communautaires, touristiques et de loisir, ou dans le secteur du transport collectif ou du réseau routier, les organismes qui conservent la maîtrise de leur projet et qui s'associent à la SQI bénéficient de son expertise, de sa compétence et de ses conseils tout au long

des étapes d'étude, de planification et de réalisation. Cette expertise s'applique à l'égard de la portée, du budget, de la gestion des risques, du choix du mode de réalisation, de l'échéancier, du plan de gestion, de la gouvernance à mettre en place ainsi qu'au soutien constant lors des activités liées à l'élaboration du dossier d'opportunité et du dossier d'affaires, et lors de la réalisation des travaux de construction.

La SQI met aussi à profit ses connaissances auprès de l'organisme public dans la gestion du processus d'approvisionnement des projets réalisés en mode alternatif (conception-construction, conception-construction-financement, conception-construction-financement-entretien).

Pour tout projet assujéti à la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique, l'association de la SQI aux projets réalisés par les organismes publics fait également en sorte qu'elle est partie prenante de la gouvernance du projet et atteste la reddition de comptes.

Voici quelques exemples de projets auxquels l'association avec la SQI apporte une véritable valeur ajoutée.

MODES DE RÉALISATION

CONCEPTION- CONSTRUCTION (CC)

Le mode CC consiste à confier à une entreprise ou à un groupement d'entreprises la préparation des plans et devis et la construction de l'infrastructure publique, le prix du contrat faisant l'objet de versements mensuels selon l'avancement des travaux.

CONCEPTION- CONSTRUCTION- FINANCEMENT (CCF)

Le mode CCF consiste à confier à une entreprise ou à un groupement d'entreprises la préparation des plans et devis, la construction de l'infrastructure publique et le financement des travaux de conception et de construction, le prix du contrat faisant l'objet d'un nombre limité de paiements.

CONCEPTION- CONSTRUCTION- FINANCEMENT- ENTRETIEN (CCFE)

Tout contrat qui combine la conception et la construction auxquelles s'ajoutent son financement à court et à long terme sur son cycle de vie et l'entretien/maintien d'actifs de l'infrastructure sur une période de 3 à 30 ans.

GÉRANCE

Le mode gérance consiste, pour l'organisme public ou son mandataire, à confier la construction de l'infrastructure à plusieurs entrepreneurs, et ce, après que l'ensemble des plans et devis détaillés des divers lots a été exécuté.

ENTREPRISE GÉNÉRALE

Le mode entreprise générale est un mode traditionnel qui consiste à effectuer la conception et la préparation des plans et devis détaillés avant de confier la réalisation de l'infrastructure à une seule entreprise.



Échangeur Turcot, Montréal
© Air Photo Max

PROJET	OPIP ¹	BUDGET AUTORISÉ PAR LE CONSEIL DES MINISTRES	MODE DE RÉALISATION	ÉTAPE EN COURS
Reconstruction de l'échangeur Turcot	Ministère des Transports du Québec	3 673,3 M\$	Conception- construction	Réalisation
Construction du Complexe des sciences de l'Université de Montréal	Université de Montréal	348,3 M\$	Entreprise générale	Réalisation
Prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal	Autorité régionale de transport métropolitain et la Société de transport de Montréal ²	³	Gérance	Planification ⁴
Implantation d'un service rapide par bus intégré à la requalification de l'axe PIE-IX entre Montréal et Laval	Autorité régionale de transport métropolitain	393,8 M\$	Gérance	Réalisation
Réfection majeure du pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine	Ministère des Transports du Québec	³	Conception- construction- financement (CCF)	Planification
Rond-point Dorval – Réaménagement de l'échangeur entre les autoroutes 20 et 520	Ministère des Transports du Québec	344,2 M\$	Gérance	Réalisation
Remplacement de la toiture du Stade olympique	Régie des installations olympiques	³	Conception- construction- financement-entretien (CCFE)	Planification
Ajout d'espaces au centre-ville pour HEC Montréal	HEC Montréal	235,2 M\$	Entreprise générale	Réalisation
Implantation d'un nouveau système de transport collectif structurant à Québec	Ville de Québec	³	CCFE	Planification
École Irénée-Lussier	Commission scolaire de Montréal	³	À déterminer	Planification
Construction d'un nouvel hôpital à Chisasibi	Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James	³	À déterminer	Démarrage
Pont de l'Île-aux-Tourtes entre Vaudreuil-Dorion et Senneville – Reconstruction	Ministère des Transports du Québec	³	Conception- construction- financement (CCF)	Planification

¹ Organisme public initiateur du projet.

² Conforme à la Loi modifiant principalement l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal (RLRQ c O-7.3).

³ Le budget n'est pas autorisé par le Conseil des ministres à l'étape de planification.

⁴ Le gouvernement du Québec a autorisé la Société de transport de Montréal (STM) à réaliser différentes activités en amont de l'approbation du dossier d'affaires, notamment :

- Démarrer la construction d'un tunnel piétonnier permettant de relier la future station de métro sur la rue Jean-Talon au service rapide par bus (SRB) Pie-IX;
- Procéder au déplacement des équipements de services publics (réseaux techniques urbains);
- Poursuivre le processus d'acquisition.

UN PARC IMMOBILIER GÉRÉ DE MANIÈRE RESPONSABLE

Une préoccupation constante pour l'entretien des immeubles

Un des mandats de la SQI consiste à assurer la pérennité du parc immobilier de l'administration gouvernementale. Elle doit donc maintenir à long terme l'intégrité physique et fonctionnelle de ses actifs. En tenant compte de la capacité d'investissement du gouvernement, elle planifie et réalise ses interventions dans une perspective de maintien d'actifs, en fonction de l'état de chaque immeuble.

Pour les immeubles dont elle est propriétaire, la SQI procède à l'inspection fréquente de leurs composantes, à leur entretien et à leur réparation, de même qu'aux activités quotidiennes requises afin d'assurer les services aux occupants, ainsi que la sécurité et la durabilité des lieux. Les informations recueillies lors de ces inspections servent, par la suite, à évaluer la condition des immeubles, à déterminer les investissements requis en maintien d'actifs et à établir le déficit de maintien d'actifs (DMA) du parc de la SQI. Depuis l'exercice 2015-2016, la SQI applique à l'ensemble de son parc immobilier son nouveau Cadre de gestion des infrastructures, lequel a été élaboré selon les orientations émises par le Secrétariat du Conseil du trésor. C'est ainsi qu'elle produit un portrait annuel de l'état du parc immobilier au Plan annuel de gestion des investissements publics en

infrastructure (PAGI) afin de déterminer les investissements nécessaires à la pérennité des infrastructures.

Dans l'ensemble, les indices d'état moyen des différentes vocations d'immeubles sont demeurés relativement stables par rapport à l'exercice précédent. Le niveau de quelques immeubles a évolué au gré des inspections, des nouvelles évaluations de l'envergure financière des travaux à effectuer et des travaux qui ont été réalisés.

Au Plan annuel de gestion des investissements publics en infrastructures 2020-2021, le DMA présente un accroissement global net de 95,8 M\$ par rapport à celui de l'exercice précédent, et ce, malgré une résorption du DMA de 79,7 M\$. Cette situation résulte principalement de l'inspection spécifique de certains immeubles qui a permis de déterminer plus précisément l'envergure des travaux de maintien d'actifs à réaliser. Parmi ces immeubles, quelques-uns seront éventuellement démolis ou vendus, ce qui contribuera à réduire le DMA global. Plusieurs projets de maintien d'actifs et des interventions ciblées dans certains immeubles vétustes vont se réaliser dans le courant des prochaines années contribuant également à l'effort de réduction du DMA global.

928 PROJETS

D'AMÉLIORATION¹ ET DE MAINTIEN D'ACTIFS² (MOINS DE 5 M\$) AMORCÉS OU TERMINÉS AU COURS DE L'EXERCICE, POUR UNE DÉPENSE ANNUELLE TOTALE DE 63,1 M\$.

14,1 %³
INDICE DE VÉTUSTÉ

PHYSIQUE DES IMMEUBLES DE LA SQI, CE QUI RESPECTE LA CIBLE FIXÉE (< 15 %).

LE TAUX D'INOCUPATION DES IMMEUBLES EST DE

2,04 %⁴

SUR LES 3 167 387 M² DU PARC IMMOBILIER. LE TAUX D'INOCUPATION MOYEN S'EST ÉTABLI HISTORIQUEMENT AUTOUR DE 2 %

¹ Amélioration : travaux qui ont pour but d'accroître le potentiel de service d'une infrastructure existante.

² Le déficit de maintien d'actifs est constitué de l'ensemble des travaux de maintien d'actifs qui auraient normalement dû être réalisés antérieurement à l'inspection. On entend par « maintien d'actifs » tous les travaux ponctuels qui servent à maintenir ou à rétablir l'état physique d'une infrastructure à un niveau permettant la poursuite de son utilisation aux fins de laquelle elle est destinée.

³ Pourcentage obtenu en divisant l'ensemble des investissements requis en maintien d'actifs et le déficit de maintien d'actifs sur un horizon de 0-5 ans par la valeur de remplacement des immeubles.

⁴ En tenant compte des espaces vacants attribués et des espaces en rénovation, le taux réel d'inoccupation au 31 mars 2020 serait de l'ordre de 1,55 %.

ÉVALUATION DE L'INDICE D'ÉTAT DES INFRASTRUCTURES^{1,2}

VOCATION	QUANTITÉ D'IMMEUBLES	DIMENSION ³ (M ²)	ÂGE MOYEN ⁴ (ANS)	INDICE D'ÉTAT (%)			INDICE D'ÉTAT MOYEN	DÉFICIT DE MAINTIEN D'ACTIFS (M\$)
				ABC	D	E		
IMMEUBLES								
Immeubles de bureaux	60	503 353	36	67	26	7	C	105,7
Autres édifices spécialisés	156	410 049	33	79	15	6	C	52,4
Palais de justice	43	431 969	39	57	41	2	C	162,7
Établissements de détention	14	208 557	23	77	4	19	C	108,2
Postes de la Sûreté du Québec	73	170 481	25	88	11	1	B	5,2
Immeubles non locatifs et excédentaires	4	3 304	57	2	8	90	E	15,7
OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL								
Stationnements et tunnels	19	240 467	21	27	8	65	E	62,9
TOTAL	369	1 968 180						512,8

1

Données au 27 novembre 2019.

2

L'inventaire exclut les baux emphytéotiques, les immeubles en construction et les immeubles loués en vertu de contrats de location acquisition, notamment l'édifice situé au 3800, rue de Marly, à Québec.

3

Les données relatives à la dimension des immeubles représentent la superficie locative, conformément à la norme BOMA 96.
Les immeubles non locatifs, les stationnements et les tunnels sont mesurés en fonction des superficies brutes de l'aménagement ou de la construction.

4

L'âge moyen représente l'âge « apparent » des infrastructures. Celui-ci correspond au nombre d'années qu'une infrastructure évoque, compte tenu, notamment, de son âge chronologique, des travaux réalisés et de son utilité.



Centre régional intégré de cancérologie à Lévis
© Joël Gingras, photographe

Une préoccupation constante pour son offre de service en gestion immobilière

La SQI s'est dotée le 22 mai 2019 d'un plan Évolution, un projet ambitieux qui vise d'une part à simplifier ses façons de faire afin de mieux servir ses clients et, d'autre part, à optimiser les conditions dans lesquelles ses employés rendent leurs services. Le plan Évolution permettra en outre de générer rapidement des améliorations tangibles pour ses clients et pour ses employés. Ce plan découle d'une vaste consultation en directions immobilières et d'un atelier de réflexion pour identifier les principaux défis auxquels est confronté le personnel dans les directions immobilières et écouter ses préoccupations.

Le plan Évolution se décline en une série d'initiatives regroupées sous deux grands axes soit :

- La mise en place d'un processus de gestion de la capacité visant, entre autres, à optimiser certains processus clés et à éliminer plusieurs irritants.
- La mise en place d'un processus de gestion adapté, standardisé et efficace incluant la définition des rôles et responsabilités.



Établissement de détention de Sorel-Tracy
© Stéphane Brügger

PRÉMUNIR NOS IMMEUBLES CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les changements climatiques représentent le sujet de préoccupations grandissantes au Québec. Les vagues de chaleur, les inondations, les cycles de gel et de dégel hivernaux, les tempêtes de verglas et les vents violents ont des répercussions importantes sur les bâtiments, leurs propriétaires et leurs occupants.

La Société québécoise des infrastructures, dont la mission est notamment de développer, de maintenir et de gérer un parc immobilier au bénéfice des ministères et des organismes publics, reconnaît que les changements climatiques ont, et auront, des répercussions grandissantes sur son parc.

Aussi, de manière à préserver ce patrimoine bâti collectif, la SQI a démarré, en avril 2019, le Projet VACCIn (**V**ulnérabilité des **b**âtiments aux **C**hangements **C**limatiques). Ce projet bénéficie du soutien financier du Fonds vert par l'entremise d'un partenariat novateur entre la SQI, Ouranos et l'Institut national de santé publique du Québec.

L'objectif principal du Projet VACCIn est de développer une méthode d'évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques des immeubles dont la SQI est propriétaire. Cette méthode, d'abord testée sur un nombre restreint de bâtiments, permettra éventuellement d'évaluer l'ensemble du parc immobilier. Elle devrait aussi conduire à la création d'un indice de vulnérabilité aux changements climatiques qui serait complémentaire aux indices actuellement utilisés pour rendre compte de l'état général des immeubles (indices d'état et de vétusté physique). Ainsi, les équipes de la SQI seront en mesure de connaître les bâtiments requérant le déploiement de mesures d'adaptation en priorité de manière à réduire les risques de pertes et de dommages matériels, de pannes, d'arrêt des opérations, d'inconfort, voire de blessures aux occupants.

À terme, la méthode développée par la SQI sera partagée avec d'autres gestionnaires immobiliers (publics ou privés) qui seront en mesure d'entreprendre une démarche similaire, contribuant ainsi à renforcer la résilience aux changements climatiques d'un très grand nombre d'immeubles québécois.



Gare fluviale de Sorel-Tracy
© Éric Massicotte, photographe

GESTION CONTRACTUELLE¹

7 097

Nombre de contrats de travaux de construction, ainsi que de services professionnels, de services de nature technique et d’approvisionnement conclus en 2019-2020 par la SQI, pour une valeur d’un peu moins de 1,4 G\$. De ce nombre, 1 866 contrats de 10 000\$ et plus représentent 98,8 % de la valeur totale.

96 %

Proportion de la valeur totale des contrats conclus à la suite d’un processus d’appel d’offres public. Les autres contrats sont répartis en appels d’offres sur invitation (< 1 %) et en contrats de gré à gré (4 %).

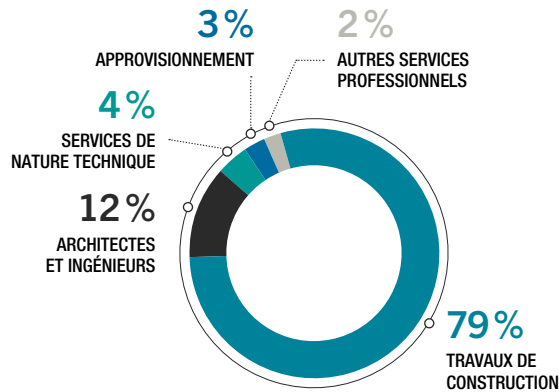
2 645

Nombre d’entrepreneurs, de prestataires de services et de fournisseurs différents qui témoigne de l’importance qu’accorde la SQI à la saine concurrence et à l’alternance des contractants.

CONTRATS CONCLUS EN 2019-2020 PAR NATURE

	VALEUR DES CONTRATS (000 \$)	NOMBRE DE CONTRATS
Architectes et ingénieurs	162 356,4	486
Travaux de construction	1 105 668,0 ²	3 095
Services de nature technique	55 284,8	1 851
Approvisionnement	36 222,8	997
Autres services professionnels	33 762,6	668
TOTAL	1 393 294,6	7 097

RÉPARTITION DE LA VALEUR DES CONTRATS CONCLUS PAR NATURE DE CONTRATS

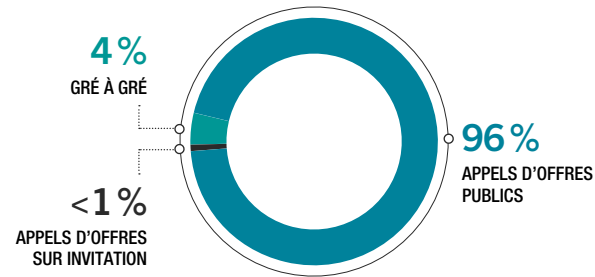




Anne-Catherine Huot, chargée de projets ingénieur
© Louise Leblanc, photographe

L'INTÉGRITÉ ET
LA TRANSPARENCE
EN GESTION
CONTRACTUELLE,
AU PREMIER RANG
DES PRIORITÉS
DE LA SQI

RÉPARTITION DE LA VALEUR DES CONTRATS
PAR MODES DE SOLlicitATION



CONTRATS CONCLUS EN 2019-2020 PAR MODES DE SOLlicitATION (100 000 \$ ET +)

	VALEUR DES CONTRATS (000 \$)	%	NOMBRE DE CONTRATS	%
Appels d'offres publics	1 322 567,9	99,1	466	95,1
Appels d'offres sur invitation	1 705,0	0,1	2	0,4
Gré à gré	11 214,3	0,8	22	4,5
TOTAL	1 335 487,2	100 %	490	100 %

1 Toutes les données de la section *Gestion contractuelle* excluent les contrats inférieurs à 1 000\$, les contrats conclus avec un organisme public, les engagements contractés dans le cadre d'une entente regroupée d'achats ou de services conclue par le Centre de services partagés du Québec dont la SQI peut bénéficier, ainsi que les contrats d'aménagement accessoires à des baux conclus par la SQI avec des propriétaires d'immeubles.

2 Inclut un contrat en gérance de construction d'un montant de 567,9 M\$ pour la 2^e phase du projet du nouveau complexe hospitalier à Québec, lequel prévoit une provision maximale de 491,0 M\$ pour couvrir le paiement de tous les contrats qui seront cédés par la SQI au géant-construteur dans le cadre de la réalisation de l'ensemble de l'ouvrage de cette phase

UNE GESTION FINANCIÈRE EN CONTRÔLE

Les résultats financiers de la Société témoignent d'une saine gestion et d'un bon équilibre dans la tarification de ses services pour les ministères et les organismes. Bien que l'excédent de 46 M\$ soit supérieur de plus de 30 M\$ aux prévisions budgétaires initiales, plus de 75 % des écarts budgétaires sont liés à des éléments de nature non récurrente pour la Société, dont notamment :

- Un gain sur disposition d'immeuble de plus de 10 M\$;
- L'annulation ou le retard dans des projets de conservation et de relocalisation pour plus de 4 M\$;
- La modification des amortissements due au retard dans des livraisons de projets d'importance et des acquisitions d'immeubles pour plus de 5 M\$.

De plus, le non-appariement des revenus et des dépenses liés aux opérations de location d'espaces dans le secteur de la santé et des services sociaux a créé un excédent de près de 18 M\$ (39 %) au cours de l'exercice. Cet écart favorable de non-appariement se poursuivra avant de se renverser à compter de l'exercice 2033-2034.



Établissement de détention d'Amos

Un partenaire d’exception par une gestion efficace des paiements

À titre d’important donneur d’ouvrage au Québec, la SQI a mis en place une gestion rigoureuse et efficace des paiements à ses différents partenaires et fournisseurs pour être considérée comme « Bon payeur ». À cet égard, au cours de l’exercice terminé le 31 mars 2020, la SQI a émis 50 693 paiements à ses partenaires et à ses fournisseurs représentant plus de 836 M\$.

Le délai moyen de paiement de la SQI pour cette période est de 35 jours suivant la facturation et plus de 80 % des paiements sont effectués dans les 36 jours.

Mentionnons également que la SQI participe à un projet pilote visant à faciliter les paiements dans l’industrie de la construction. À cet égard, 100 % des paiements relatifs à ce projet pilote ont été effectués dans les délais prescrits.

Gestion de la dette

Malgré des investissements de plus de 225 M\$ dans ses propriétés, la SQI a limité la hausse de sa dette nette à 42,7 M\$ au 31 mars 2020.

TARIFICATION DES BIENS ET SERVICES

Conformément à la Politique de financement des services publics émise par le ministère des Finances du Québec, la Société doit rendre compte de la tarification des biens et des services qu’elle fournit à la population, aux entreprises et aux municipalités.

Bien que la SQI rende la quasi-totalité de ses biens et de ses services à des ministères et organismes relevant du gouvernement du Québec, une portion équivalant à 3,5 % de ses revenus est rendue à des organisations visées par la politique de financement des services publics.

NATURE DES BIENS ET SERVICES RENDUS	VALEUR DES BIENS ET SERVICES RENDUS EN 2019-2020	MODE DE FIXATION DES TARIFS	DATE DE RÉVISION	CLIENTÈLE
Espaces de stationnement ¹	34,2 M\$	Selon les taux du marché	Annuellement au 1 ^{er} avril	Population
Location d'espaces dans des immeubles	5,0 M\$	Selon les taux du marché	À la signature ou au renouvellement des baux	Entreprises, municipalités et gouvernement du Canada
TOTAL	39,2 M\$			

1 Service fourni par l’entremise de la filiale SPAQ.

OPTIMISATION DES FAÇONS DE FAIRE

En 2019, ayant comme préoccupation la progression constante de son portefeuille ainsi que la charge de travail importante qui en découle au sein des équipes, la Société a collecté auprès de l'ensemble de ses directions, une série d'irritants administratifs. Saisissant l'opportunité d'amélioration, plusieurs orientations ont été proposées pour soutenir les équipes dans leurs opérations et contribuer ainsi à leur efficacité et à leur efficience. Plusieurs actions spécifiques ont été adressées telles que l'allègement du processus de dotation, d'évaluation de rendement et des attentes significatives, l'utilisation des

outils de collaborations Microsoft Teams et Office 365, la simplification des règles de délégation de signatures, la fin des avis de pertinence et l'utilisation de la signature électronique pour les ententes d'occupations. Des projets corporatifs d'envergure ont été planifiés tels que le programme d'évolution de la VPEI, la gestion électronique documentaire et le développement du système de paiement de factures. De plus, des comités de suivis en gestion contractuelle et en gestion informatique ont été formés afin de prendre en charge des enjeux corporatifs aux demandes sectorielles apportées dans ces domaines spécifiques.

GESTION DES RISQUES

LA SQI EST EXPOSÉE À CERTAINS RISQUES QUI PEUVENT AVOIR DES RÉPERCUSSIONS SUR SA CAPACITÉ À RÉALISER SA MISSION ET À ATTEINDRE SES OBJECTIFS. AU COURS DE L'ANNÉE 2019-2020, LA SOCIÉTÉ A ENTREPRIS DES TRAVAUX IMPORTANTS AVEC L'ENSEMBLE DES UNITÉS ADMINISTRATIVES POUR REVOIR, EN PROFONDEUR, LES RISQUES MAJEURS ET LES MOYENS D'EN ASSURER UNE REDDITION DE COMPTES PLUS EFFICACE

D'ailleurs, au cours de l'exercice 2020-2021, la SQI mettra en œuvre l'objectif 3.C.1 de son plan stratégique qui vise à intégrer la gestion des risques d'entreprise au tableau de bord corporatif. Ces initiatives permettront de mettre en place une gestion des risques plus adaptée aux activités et à la mission de la Société, en plus de permettre une reddition de comptes plus dynamique et liée à sa performance opérationnelle.

Parallèlement, la Société a procédé, en cours d'année, à la mise à jour de son Plan triennal de gestion des risques liés à la corruption et la collusion. Ce plan entrera en vigueur le 1^{er} avril 2020.



François Giroux, plombier
© Simon Létourneau

UNE ORGANISATION À L'ÉCOUTE DE SA CLIENTÈLE



CENTRE D'APPELS

LE CENTRE D'APPELS PERMET AUX CLIENTS D'ÉTABLIR UN CONTACT DIRECT AVEC LA SQI ET D'OBTENIR UNE RÉPONSE IMMÉDIATE À LEURS DEMANDES DE SERVICE EN MATIÈRE DE CONFORT, D'ENTRETIEN ET DE SÉCURITÉ DES IMMEUBLES, QU'ILS SOIENT LOGÉS DANS UN ÉDIFICE EN PROPRIÉTÉ OU EN LOCATION.

57 118

Demandes traitées en 2019-2020 par le centre d'appels (61 696 en 2018-2019, 55 322 en 2017-2018, 52 669 en 2016-2017 et 48 861 en 2015-2016).

85,1 %

Taux global de satisfaction à l'égard du traitement des demandes de service (86,3 % en propriété et 83,0 % en location). Le taux de satisfaction global en 2018-2019 était de 84,8 %.

40

Nombre de plaintes formulées par des utilisateurs des édifices et des services de la SQI qui a nécessité une intervention du Bureau des plaintes (accessible au 418 644-4542 et à plainte@sqi.gouv.qc.ca). Le nombre de plaintes en 2018-2019 était de 82. Il s'agit d'une diminution de plus de 50 % par rapport à l'année dernière.

Ces plaintes concernaient principalement le traitement des appels de service, le confort des bureaux, la qualité des services d'entretien ménager et d'entretien des locaux ainsi que le déneigement des stationnements.

5

Depuis le 25 mai 2019, un nouveau processus de plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat public est entré en vigueur conformément à la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP) et à la Loi sur l'Autorité des marchés publics. La Société a reçu cinq plaintes relatives à ce nouveau processus au cours de l'année 2019-2020. Parmi les plaintes reçues, deux étaient des manifestations d'intérêt évoquées par des entreprises intéressées à réaliser un contrat ayant fait l'objet d'un

avis d'intention de conclusion de gré à gré conformément à l'article 13, paragraphe 4 de la LCOP, alors que les trois autres plaintes furent formulées dans le cadre d'appels d'offres publics. Pour deux de ces dernières plaintes, la Société a procédé à des modifications et à des précisions de ses documents d'appel d'offres, tandis que la troisième plainte a été déclarée non fondée. La position de la Société prise dans ce dernier dossier a d'ailleurs fait l'objet d'une décision de l'Autorité des marchés publics rendue en faveur de la Société.

DÉCLARATION DE SERVICES À LA CLIENTÈLE ET SONDAGE DE SATISFACTION

Comme entreprise de services, la SQL est en lien direct avec plusieurs clientèles, dont les ministères et les organismes qu'elle sert. Au cours de l'exercice 2019-2020, la Société a rendu publique sa toute première Déclaration de services à la clientèle (DSC). Celle-ci permet :

- De placer l'expérience client au cœur des préoccupations des employés de la SQL;
- De préciser le niveau de service que l'employé doit rendre;
- D'uniformiser le niveau de service.

Il est clair que le service à la clientèle doit être la priorité qui est au cœur des interventions quotidiennes de la SQL.

En cours d'année, la Société a procédé à un important exercice d'évaluation de la satisfaction des services qu'elle rend à sa clientèle, autant en exploitation immobilière qu'en gestion de projets. Ainsi, dans le cadre du Plan stratégique et de l'un de ses objectifs d'amélioration du service à la clientèle, un premier sondage de satisfaction axé sur le respect des engagements de la DSC a été réalisé en février dernier auprès des clients de la SQL.

Tout près de 300 clients ont accepté de répondre au sondage. Une seconde mesure sera réalisée d'ici la fin du Plan stratégique. C'est ainsi que la capacité de la SQL à hausser la qualité des services offerts sera mesurée et ainsi répondre à l'objectif 3.B.2. Déjà, des pistes d'amélioration ont été repérées et elles se concrétiseront dans un plan d'action dynamique et représentatif des préoccupations soulevées par nos clients.

ENGAGÉE DANS L'INNOVATION ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



2 CERTIFICATIONS LEED-NC¹

DEUX NOUVEAUX PROJETS ONT ÉTÉ AJOUTÉS
AU NOMBRE TOTAL DE PROJETS CERTIFIÉS LEED
DÉJÀ RÉALISÉS PAR LA SQI PORTANT AINSI LE
TOTAL À 50 (LEED NC ET LEED CI) :
L'HÔPITAL DE BAIE-SAINT-PAUL ET LE POSTE
DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC À MAGOG ONT OBTENU
LE NIVEAU CERTIFIÉ DE BASE.

DE PLUS, 15 PROJETS (TERMINÉS OU EN COURS)
SONT EN ATTENTE DE LA CERTIFICATION.



2 CERTIFICATIONS BOMA BEST²

DEUX NOUVELLES CERTIFICATIONS BOMA BEST
DE NIVEAU ARGENT POUR LE PALAIS DE JUSTICE
DE LAVAL ET L'ÉDIFICE GUY-FRÉGAULT À QUÉBEC.

AU TOTAL, 6 PROPRIÉTÉS SONT CERTIFIÉES,
DONT 3 DE NIVEAU OR.



Poste de la Sûreté du Québec à Magog
© Raphaël Thibodeau, photographe

1 LEED : le programme LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) repose sur le respect, tout au long du processus de conception et de réalisation d'un projet, d'exigences environnementales qui touchent l'aménagement du site, la gestion de l'eau et de l'énergie, l'utilisation des ressources et la qualité de l'environnement intérieur. La certification LEED-NC (nouvelle construction) vise les projets de construction, de rénovation majeure ou d'agrandissement, tandis que la certification LEED-CI (commercial interiors ou aménagements commerciaux) s'applique aux projets d'aménagement des espaces commerciaux.

2 BEST : le programme de certification environnementale BEST (Building Environmental Standards) de BOMA (Building Owners and Managers Association) est applicable aux édifices commerciaux et institutionnels en service. Il comprend quatre niveaux de certification établis à partir d'une évaluation de la performance environnementale d'un immeuble au regard de critères tels que l'efficacité énergétique, l'économie de l'eau potable, la récupération multimatière, la saine gestion des déchets de construction et des produits dangereux, l'utilisation de produits sains et recyclés, ainsi que la qualité de l'environnement intérieur.



**26,5%
DE RÉDUCTION**

**DES EMISSIONS DE
GAZ À EFFET DE SERRE**

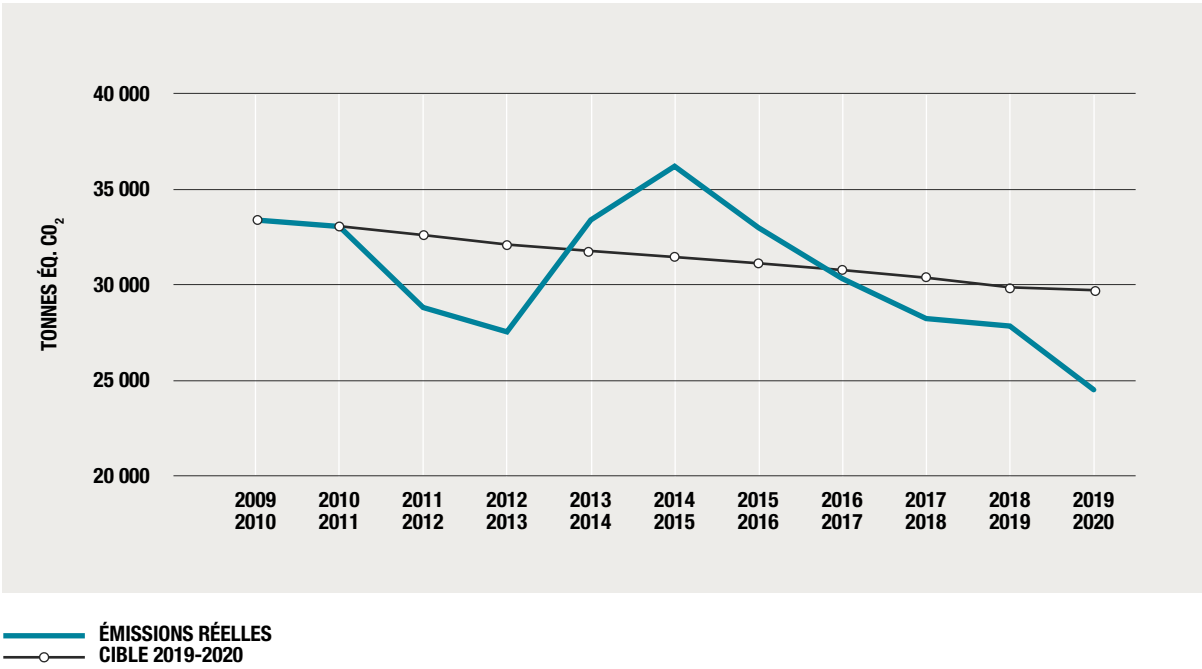
La cible du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques atteinte

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) des immeubles de la SQL ont diminué de 26,5 % (8 801 tonnes, pour des émissions totales de 24 449 tonnes) par rapport à l'année de référence 2009-2010 (33 250 tonnes émises). Il s'agit d'une baisse de 11,9 % par rapport à l'année 2018-2019 (3 305 tonnes).

La cible de réduction inscrite au Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques pour l'exemplarité de l'État est de 11 % au 31 mars 2020 par rapport à l'année de référence 2009-2010, ce qui correspond à des émissions annuelles de 29 593 tonnes en 2020. Cette cible est atteinte et même dépassée.

Différents facteurs ont influencé les émissions de GES et permettent d'expliquer la performance de l'organisation depuis 2009-2010. La SQL a notamment réduit le recours au mazout comme source d'énergie pour le chauffage de ses bâtiments au profit du gaz naturel et de l'hydroélectricité. Par ailleurs, en accord avec les orientations du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques et de la Politique énergétique 2030 du gouvernement, la SQL prévoit retirer, dans la mesure du possible, les différents types de mazout de ses opérations. Notons qu'une correction des superficies du parc immobilier au logiciel d'extraction de données énergétiques a engendré une modification du graphique d'émission des GES 2019-2020 par rapport à celui présenté dans le Rapport annuel 2018-2019.

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DEPUIS L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2009-2010



BORNES DE RECHARGE



À CE JOUR, 912 BORNES DE RECHARGE SONT DÉJÀ INSTALLÉES DANS LE PARC IMMOBILIER DE LA SQI DANS LE CADRE DE SA PARTICIPATION AU PLAN D'ACTION EN ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS 2015-2020 DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC.

Ce plan s'appuie notamment sur des mesures visant l'exemplarité de l'État dans l'électrification de sa flotte automobile. Directement interpellée par ce plan d'action, la SQI est chargée de l'implantation d'un réseau de recharge dans les édifices publics. Le développement de ce réseau se poursuivra en 2020-2021. À cet effet, à la suite d'un appel d'offres public, un nouveau contrat pour l'approvisionnement de 2 000 bornes additionnelles a été conclu.

LE BÂTIMENT VERT ET INTELLIGENT: UNE OPTION À CONSIDÉRER

À titre d'expert immobilier du gouvernement, la SQI recherche continuellement des moyens d'être plus performante et de mieux contribuer aux priorités gouvernementales. À ce titre, il est de plus en plus mention des bâtiments verts et intelligents comme solution d'optimisation des dépenses d'exploitation et de contribution au développement durable. Ils représentent donc une option que la SQI souhaite valider, notamment dans le cadre de sa stratégie numérique.

Le terme bâtiment vert et intelligent regroupe les bâtiments qui intègrent les nouvelles technologies de mesure et d'analyse centralisées des éléments mécaniques, électriques et de sécurité, afin de les personnaliser pour le confort des utilisateurs et d'en optimiser l'efficacité (consommation et coût), en fournissant des outils d'aide à la décision ou en les automatisant.

Ces informations proviennent principalement des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation, de distribution d'eau, d'éclairage, d'accès, de détection et de surveillance, d'alertes et d'urgence, ainsi que d'autres systèmes mécaniques (ascenseurs, stores, etc.). De ce point de vue, on intègre donc principalement les notions d'immatique et de gestion technique du bâtiment (Building Management System).

En fonction de ce que le bâtiment tente d'accomplir pour l'occupant et le propriétaire, le bâtiment vert et intelligent réfère également à l'amélioration du confort et de la sécurité des utilisateurs et des occupants, à la réduction des coûts d'énergie, d'opération et de maintenance et à une augmentation de la durée de vie et de la valeur des actifs. De ce point de vue, les bâtiments verts et intelligents sont souvent associés, car la réduction de la consommation d'énergie est le domaine où on a le plus souvent mesuré la contribution de l'analyse des données et de l'automatisation des systèmes du bâtiment.

Ajoutons que le bâtiment vert et intelligent est aussi un bâtiment connecté et en réseau. Il communique autant avec ses utilisateurs qu’avec son environnement et constitue ainsi un élément prépondérant d’une éventuelle ville intelligente.

Les caractéristiques du bâtiment vert et intelligent, ses avantages et les technologies impliquées sont résumés dans le tableau suivant.

FONCTIONNALITÉS	BÉNÉFICES POTENTIELS	TECHNOLOGIES IMPLIQUÉES
- Contrôle à distance - Optimisation de la consommation et des espaces - Maintenance préventive et prédictive - Confort personnalisé - Contrôles d'accès et de sécurité intelligents - Automatisation de tâches humaines et des systèmes - Santé et sécurité au travail assistée - Bâtiment communiquant - Ville intelligente et mobilité durable	- Réduction de la consommation d'énergie - Réduction des émissions de GES - Réduction des coûts de maintenance - Réduction des coûts de construction (BIM) - Amélioration de la productivité et de la satisfaction	- Données massives - BIM - Intelligence artificielle - Drones - Robots - Reconnaissance d'images - Géolocalisation - Infonuagique - Capteurs - Réseaux - Immotique - Internet des objets - Cybersécurité - Système de gestion centralisé

Pour la SQI, le bâtiment vert et intelligent est le résultat de la transformation numérique du bâtiment ainsi que de la continuité de plusieurs initiatives déjà en cours.

Déjà, pour son parc d'édifices gouvernementaux sous propriété, une certification LEED est exigée pour tout nouveau projet de construction de plus de 5 M\$ et pour les projets d'aménagement de plus de 2 000 m². Depuis 2009, la Société a ainsi réalisé 50 projets certifiés LEED et 15 sont en cours de certification (LEED-NC et LEED-CI).

Par ailleurs, la SQI poursuit le déploiement structuré du BIM et du processus de conception intégré (PCI). Cette action, entreprise en 2016, découle de plus de 5 ans de réflexions et d'expérimentations. La SQI fait, à ce titre, office de leader parmi les organismes publics du Québec et du Canada. Depuis 2018, l'utilisation du BIM-PCI est évaluée avant le lancement de tous les projets de plus de 5 M\$. Au 31 mars 2020, 20 projets en cours font l'usage

du BIM et du PCI, appliqués en complémentarité.

Enfin, en matière de bâtiment vert et intelligent, les édifices gouvernementaux font aussi preuve d'exemplarité puisque près de 60 % des édifices en propriété de la SQI¹ opèrent des systèmes mécaniques connectés et que 75 % des grands bâtiments sont en ligne, permettant ainsi d'analyser le fonctionnement des systèmes et d'intervenir à distance. Avec l'évolution actuelle des systèmes, jusqu'à une quinzaine d'indicateurs pourront être surveillés afin de suivre le bon fonctionnement des systèmes selon les cibles établies. Ce suivi permettra également d'en maintenir l'optimisation en continu pour des économies récurrentes importantes.

La SQI poursuivra ses initiatives visant à renforcer progressivement les diverses dimensions du bâtiment vert et intelligent dans son parc immobilier selon leurs bénéfices économiques et environnementaux.

1 Édifices qui présentent une infrastructure pouvant être connectée.

VIRAGE NUMÉRIQUE ET DÉPLOIEMENT DU BIM ET DU PCI

À l'ère de l'intelligence artificielle, de l'Internet des objets et du traitement massif des données, l'industrie de la construction est un secteur d'activités qui doit viser à hausser sa productivité et son efficience en empruntant le virage numérique.

Ce virage dans l'industrie de la construction se caractérise notamment par le passage d'une réalisation et d'une gestion centrées sur des sources d'information statiques vers la réalisation et la gestion axées sur une source d'information fédérée et réutilisable à diverses fins. La Modélisation des données du bâtiment (MDB), connue sous l'appellation Building Information Modeling (BIM), se trouve au cœur de cette transformation de l'industrie de la construction.

C'est dans ce contexte et à la suite d'un étalonnage international que la SQL a mis en œuvre à compter de l'automne 2016, le projet «Déploiement des pratiques intégrées BIM-PCI», élaboré en étroite collaboration avec l'industrie de la construction. La SQL a adopté une approche de déploiement progressif, adaptée au marché, afin de favoriser le succès de cet important projet corporatif et l'adoption du BIM au Québec.

Au cours de l'année 2020-2021, la feuille de route sera ajustée pour tenir compte de l'évolution de la maturité de l'industrie de la construction ainsi que de l'expérience acquise par la SQL depuis le début du déploiement en 2016. Elle verra également à s'harmoniser aux orientations gouvernementales.

Un projet corporatif enchâssé dans le plan stratégique et la vision immobilière gouvernementale

Le Plan stratégique 2018-2023 de la SQL, avec un enjeu de «Prise en charge exemplaire des investissements en infrastructures publiques sur leur cycle de vie», s'appuie, notamment, sur le projet de déploiement des pratiques intégrées BIM et PCI et sur la mise en œuvre de la feuille de route. Puisque le secteur de la construction recèle un fort potentiel de gain de productivité, la SQL doit profiter

du virage numérique et des possibilités qu'il offre pour réaliser des progrès décisifs en matière d'efficacité et de qualité d'infrastructure.

La Vision immobilière du gouvernement du Québec confirme que l'expertise en gestion d'infrastructures et la maîtrise de l'ensemble de la chaîne de production et de gestion du bâtiment sont des conditions de succès à une gestion efficiente des investissements publics en infrastructures, ce qui rend d'autant plus pertinent le projet corporatif de déploiement des pratiques intégrées BIM et PCI ainsi que le leadership de la SQL en ce domaine.

Arrimage avec l'industrie de la construction

Compte tenu de son rôle d'expert immobilier du gouvernement du Québec et de ses obligations à titre d'organisme public, la SQL se doit de contribuer activement à l'accroissement de la maturité de l'industrie de la construction au Québec quant à l'adoption du BIM et des autres pratiques intégrées, tel le PCI. C'est dans ce contexte, et dans une optique d'efficience au regard des fonds publics et d'une gestion immobilière optimale, que la SQL exerce son leadership.

Le leadership de la SQL s'est particulièrement manifesté au cours des dernières années par diverses contributions importantes, en collaboration avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation, dans la mise en œuvre de deux chantiers de réflexion regroupant plusieurs centaines de représentants de l'industrie de la construction au Québec. La SQL maintient également en continu des liens étroits et fréquents avec l'industrie de la construction. Ces rencontres au sein de la Table multisectorielle sur le BIM ou dans le cadre de rencontres statutaires avec les diverses associations de professionnels et entrepreneurs généraux et spécialisés, contribuent à bien doser la vitesse du déploiement des pratiques intégrées BIM et PCI au sein de l'industrie et à faire évoluer en continu les processus, la documentation et les outils qui appuient le projet corporatif de déploiement des pratiques intégrées BIM et PCI.



Clermont Houle, directeur de projets
© Simon Létourneau

19 PROJETS MAJEURS D'INFRASTRUCTURE PUBLIQUE GÉRÉS PAR LA SQI DEPUIS L'AUTORISATION DU DÉPLOIEMENT EN MAI 2016 ET JUSQU'AU 31 MARS 2020

Déploiement dans les projets et cible dépassée

Depuis l'autorisation du déploiement en mai 2016 et jusqu'au 31 mars 2020, 19 projets majeurs d'infrastructure publique gérés par la SQI – chacun d'une envergure budgétaire supérieure à 50 M\$ – ont été lancés avec une utilisation encadrée du BIM et du PCI et des exigences contractuelles spécifiques. À ce nombre, s'ajoute 1 projet d'une envergure de moins de 5 M\$, pour un total de 20 projets où le BIM est déployé.

En sus d'un déploiement du PCI qui a été fait de façon combinée avec le BIM pour les 19 projets précédemment mentionnés, de nombreux autres projets, tous de plus de 5 M\$, ont aussi fait l'objet d'un déploiement du PCI. Ces projets se répartissent comme suit selon les étapes d'avancement standards utilisées pour les projets d'infrastructure.

	ÉTAPE AVANT-PROJET	ÉTAPE DÉMARRAGE	ÉTAPE PLANIFICATION	ÉTAPE RÉALISATION	TOTAL
Projets où le BIM est déployé	0	5	9	6	20
Projets où le PCI est déployé	4	33	34	0	71

Il est important de souligner que la cible visée dans la feuille de route 2016-2021 du projet «Déploiement des pratiques intégrées BIM-PCI», représentait, pour 2021, un total de 12 à 15 projets majeurs ayant fait l'objet

d'un déploiement du BIM. Cette cible, fixée à 15 dans le Plan stratégique, a donc été dépassée en cours d'année 2019, soit plus de 1 an avant la date fixée au Plan stratégique.

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

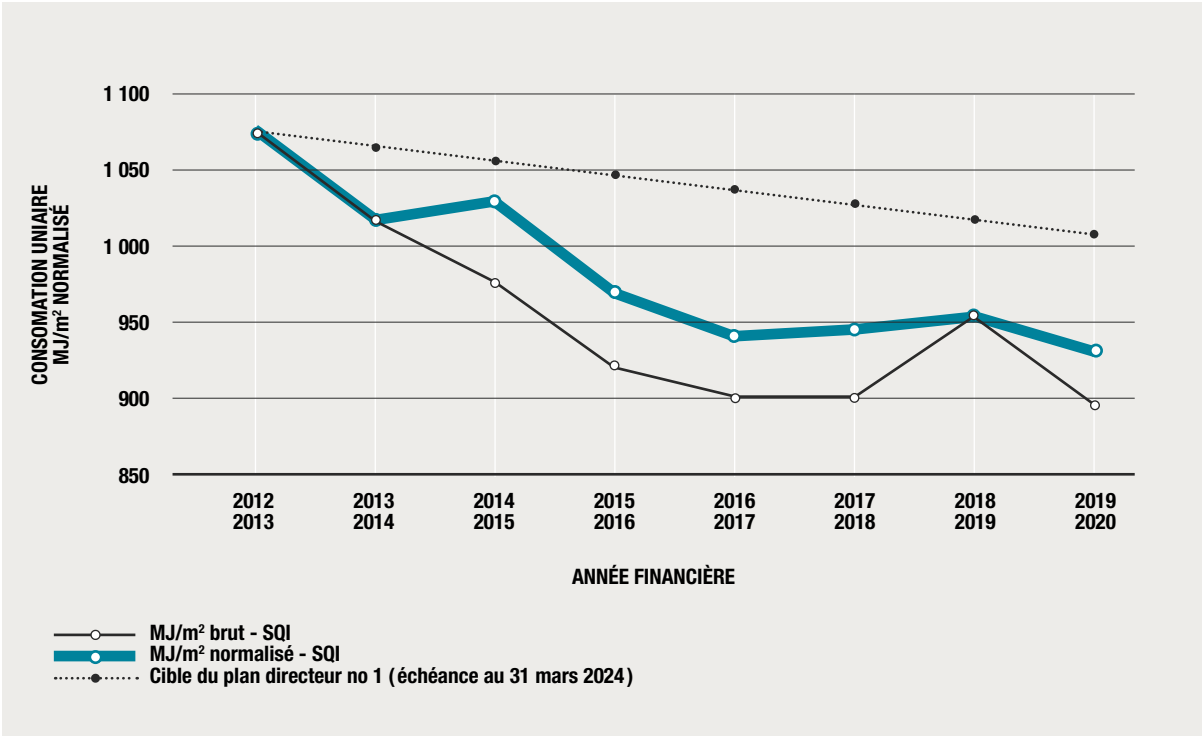


13,5%
DE DIMINUTION
DE LA CONSOMMATION
ÉNERGÉTIQUE



930 mégajoules/m² au 31 mars 2020 par rapport à 1 075 mégajoules/m² pour l’année de référence 2012-2013. La consommation énergétique du parc immobilier en propriété a diminué de 2,2% par rapport au 31 mars 2019 (voir les résultats de la cible 2.1 du Plan d’action du développement durable à la page 129).

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION UNITAIRE DEPUIS L’ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2012-2013





Gare fluviale de Lévis

UTILISATION DU BOIS DANS LA CONSTRUCTION

Tout au cours de l'exercice, la SQI a maintenu son leadership parmi les donneurs d'ouvrages publics relativement à l'application de la Charte du bois dévoilée en 2015. Rappelons que la Charte oblige les organismes gouvernementaux à considérer le bois – matériau écologique et ressource renouvelable – dans la réalisation de leurs projets immobiliers.

Conformément à la Charte, les experts de la SQI procèdent systématiquement à une analyse de la possibilité d'utiliser le bois comme élément de structure ou de parement extérieur et intérieur dans les projets de construction de 5 M\$ et plus. Ils utilisent, à cette fin, une grille multicritère qui tient compte, notamment, des caractéristiques fonctionnelles, architecturales et financières des projets¹.

Afin de comparer les émissions de gaz à effet de serre de divers matériaux de construction dans les projets, la SQI utilise le logiciel Gestimat, mis au point par le Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois (Cecobois) et auquel elle a apporté une importante contribution.

Les résultats concrets de l'application de la Charte se sont manifestés au cours de l'exercice alors que deux projets incorporant le bois à des fins structurales et architecturales ont été livrés.

Par ailleurs, la SQI est toujours membre du Comité interministériel de haut niveau sur l'exemplarité en construction bois et, à ce titre, elle participe à la reddition de comptes annuelle auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, qui vise à mesurer la progression de l'utilisation du bois dans la construction non résidentielle.

¹ En 2019-2020, ce sont 7 projets qui ont fait l'objet d'un examen à l'étape de planification.

PRIX ET MENTIONS

AU COURS DU DERNIER EXERCICE, LA SQI S'EST VU DÉCERNER DES PRIX PRESTIGIEUX QUI SOULIGNENT LA QUALITÉ EXCEPTIONNELLE DE CERTAINS PROJETS.

À l'occasion de la remise des Prix canadiens du génie-conseil, deux projets réalisés par la SQI ont remporté des prix d'excellence : l'**Édifice Wilder – Espace danse** et la **place des Canotiers**. Reconnus comme la plus haute marque de reconnaissance, ces prix sont remis à des firmes canadiennes, pour des projets réalisés grâce à des exploits techniques remarquables, et ce, ici et ailleurs dans le monde.

Également, à l'occasion de la 13^e édition des GRANDS PRIX DU DESIGN, un projet piloté par la SQI a remporté les honneurs dans la catégorie « Prix du développement durable » : **la nouvelle gare fluviale de Sorel-Tracy**. Concours annuel visant à mettre en lumière le talent des designers, des architectes et des architectes paysagistes québécois, les GRANDS PRIX DU DESIGN offrent une vue globale de tout ce qui se fait de mieux au Québec et à l'étranger par des professionnels québécois.



Place des Canotiers à Québec
© CCNQ (Jean-Philippe Labrie, photographie)

A photograph of a grand, ornate meeting room. The room features a high ceiling with a complex, octagonal coffered design in gold and blue. A large, multi-tiered chandelier hangs from the center. The walls are covered in dark wood paneling with arched niches containing small paintings. A long, polished wooden conference table is set with several blue upholstered chairs. The floor is covered in a light-colored carpet. The image is partially obscured by a teal diagonal overlay on the right side.

3

GOUVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mandat du conseil

Le conseil d'administration exerce les fonctions prévues notamment au Règlement intérieur de la Société québécoise des infrastructures, ainsi qu'à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État.

Composition du conseil

Au 31 mars 2020, le conseil d'administration était composé de 11 membres, dont le président du conseil et le président-directeur général. Les nominations au sein du conseil sont effectuées par le gouvernement notamment selon les critères établis dans la loi constitutive de la SQI ainsi qu'en fonction des profils de compétence et d'expérience approuvés par les membres.

Au cours de l'exercice, le gouvernement a procédé à la nomination d'un nouveau membre du conseil d'administration représentant le secteur de la santé et des services sociaux et au renouvellement du mandat d'un membre pour quatre ans. Conformément à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, au moins les deux tiers des membres du conseil ont le statut de membres indépendants et un membre est âgé de 35 ans ou moins. De plus, le conseil s'est assuré de respecter les règles de parité entre les femmes et les hommes au sein d'un conseil d'administration.

Sommaire des activités du conseil d'administration au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 2020

Pendant la période visée, le conseil d'administration s'est réuni à 6 reprises, tandis que les comités ont tenu, au total, 16 rencontres. En sus de ses activités récurrentes, le conseil a autorisé diverses transactions immobilières suivant les nouvelles règles visant à en assurer la transparence et les orientations de la Vision immobilière du gouvernement du Québec. Le conseil a de plus été sensibilisé aux enjeux de capacité de la Société liés à la réalisation de certains projets se rapportant aux priorités

gouvernementales et a été informé des résultats de l'évaluation du niveau de maturité de l'organisation en gestion de projets. Un bilan annuel du Plan stratégique 2018-2023 lui a aussi été présenté.

Le conseil a par ailleurs procédé à la mise sur pied d'un nouveau comité sur le développement durable et l'innovation permettant ainsi de bénéficier de l'opportunité qui se présente pour la Société de contribuer de façon marquée à la volonté gouvernementale de mettre l'accent sur les changements climatiques et le développement durable. Un suivi de la réorganisation de la filiale Société Parc-Auto du Québec et des activités de son conseil a été effectué à chaque séance et le conseil de la Société a notamment approuvé des règles de gouvernance pour celle-ci.

Par ailleurs, le conseil a procédé à l'évaluation annuelle du président-directeur général et a proposé des objectifs à atteindre pour celui-ci pour la prochaine année financière. Il a également adopté différentes politiques et directives et a autorisé des modifications notamment à son Règlement intérieur ainsi qu'à son Règlement sur la signature de certains documents en vue d'unifier les délégations de signature et d'optimiser les processus. Enfin, les membres ont été sensibilisés à l'importance de la sécurité de l'information et du respect des règles éthiques.

Programme de formation continue

Dans le cadre du programme de formation continue mis en place conformément à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, outre la participation à un webinaire portant sur la cybersécurité, deux formations ont été offertes aux administrateurs, en cours de séance. Ces formations ont porté sur les règles définissant la Société au sein de l'État (1 h 30), le *Rôle et les responsabilités du conseil d'administration et des administrateurs dans la gouvernance d'une société d'État* (2 h).



Centre famille-enfant de Drummondville
© Exposeimage

RELEVÉ DES PRÉSENCES¹ DES MEMBRES DU CONSEIL D’ADMINISTRATION
(SÉANCES RÉGULIÈRES ET EXTRAORDINAIRES)

NOMS	CONSEIL D’ADMINISTRATION (6 RÉUNIONS)	COMITÉ DE VÉRIFICATION (5 RÉUNIONS)	COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES (2 RÉUNIONS)	COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D’ÉTHIQUE (5 RÉUNIONS)	COMITÉ MIXTE DES SERVICES À LA CLIENTÈLE (4 RÉUNIONS)
ADMINISTRATEURS EN FONCTION AU 31 MARS 2020					
François Turenne	6/6	2/5 ²	1/2 ²	5/5	1/4 ²
Daniel Primeau ⁶	6/6	5/5	2/2	5/5	3/4
Diane Simard	6/6			5/5	4/4
Naouel Moha	4/6	3/5			
Michèle Bourget	6/6	5/5			
Alain Fortin ³	6/6	5/5		5/5	
Andrée-Lise Méthot	3/6		2/2	2/5	
Marc-Antoine L’Allier	6/6				4/4
Peter Hall	6/6				4/4
Lise Verreault ⁴	6/6	5/5	2/2		
Caroline Imbeau ⁵	3/3				

1 Toutes les absences ont été motivées par les membres.
2 Présence facultative à titre de membre suppléant.
3 Désigné le 5 mars 2020 à titre de membre du comité des ressources humaines.
4 Désignée le 5 mars 2020 à titre de présidente du comité des ressources humaines.
5 Nommée le 23 octobre 2019 à titre de membre du conseil d’administration et désignée le 5 décembre 2019 à titre de membre du comité des ressources humaines.
6 Le président-directeur général est membre d’office de tous les comités.

RAPPORTS DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rapport du comité de gouvernance et d'éthique

MANDAT DU COMITÉ

Le comité de gouvernance et d'éthique a pour mandat de formuler des recommandations relativement à la composition et au fonctionnement du conseil d'administration ainsi que de ses comités. Il veille à la bonne gouvernance de la SQI et s'assure que les membres du conseil agissent selon de hauts standards de compétence, de transparence et d'intégrité.

COMPOSITION DU COMITÉ

Au 31 mars 2020, le comité de gouvernance et d'éthique était composé de :

Président : François Turenne

Membres : Andrée-Lise Méthot, Diane Simard, Lise Verreault (désignée le 5 mars 2020) et Alain Fortin

SOMMAIRE DES ACTIVITÉS DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 MARS 2020

Le comité de gouvernance et d'éthique a tenu 5 rencontres au cours de l'exercice. Durant cette période, le comité a fait des recommandations au conseil d'administration à l'égard de modifications à apporter aux règlements et aux directives de la SQI, visant, notamment, la simplification des processus de gestion contractuelle. Il a de plus été consulté dans le cadre de l'élaboration d'un programme de formations au bénéfice des administrateurs avec le Collège des administrateurs de sociétés. Le comité a également veillé à la mise en place de différentes mesures de gouvernance et au processus d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses membres. Une reddition de comptes en éthique a aussi été effectuée auprès des membres.

De plus, le comité a été consulté en vue de pourvoir le poste d'administrateur laissé vacant. Par ailleurs, le comité a recommandé au conseil la révision de la composition des membres des comités suivant la création du nouveau comité sur le développement durable et l'innovation.

Enfin, le comité a tenu compte des recommandations émises dans le cadre du rapport rendu par l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP) et s'est assuré de la mise en place des mesures les plus appropriées pour l'organisation. Au terme de chaque réunion, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

Rapport du comité de vérification

MANDAT DU COMITÉ

Le rôle du comité de vérification est d'assister le conseil en vue d'une saine gouvernance au chapitre des contrôles internes, de la communication d'information financière, de la gestion des risques, de la saine gestion financière, de l'optimisation des ressources, de la vérification interne, ainsi que du respect des lois, des politiques et des directives à caractère financier. Le comité suit également les différents travaux réalisés par le Vérificateur général du Québec, notamment ceux visant le plan d'audit des états financiers.

COMPOSITION DU COMITÉ

Au 31 mars 2020, le comité de vérification était composé de :

Président : Alain Fortin

Membres : Michèle Bourget, Naouel Moha, Lise Verreault et la directrice de l'audit interne

Membre suppléant : François Turenne

SOMMAIRE DES ACTIVITÉS DU COMITÉ DE VÉRIFICATION RÉALISÉES AU COURS DE L’EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 MARS 2020

Le comité de vérification s’est réuni à cinq reprises au cours de l’exercice. Dans la foulée de ses travaux, le comité a, entre autres, recommandé au conseil d’administration l’approbation des différents budgets, des états financiers de la SQL et du budget d’immobilisation 2019-2020. Le comité a été informé du suivi des risques majeurs effectué par le comité de direction. Le comité a également recommandé la mise à jour du Cadre de gestion des infrastructures ainsi que du régime d’emprunts 2018-2019. De plus, différents dossiers d’opportunité et d’affaires en technologies de l’information ont fait l’objet de présentations auprès du comité en vue de leur autorisation. Le comité a également procédé à une réforme comptable pour la présentation de l’information financière liée à la gestion de projets afin de mieux refléter la réalité de la SQL dans ses états financiers.

Le comité a encadré les activités de la Direction de l’audit interne notamment en approuvant le plan d’audit interne et en suivant les mandats réalisés et les différentes recommandations formulées. Le comité a, de plus, été informé du suivi des plans d’actions faisant suite au rapport du Vérificateur général sur la vente d’immeubles et celui visant la gestion de certains baux et contrats d’aménagement ainsi que des travaux relatifs à son audit de performance portant sur la rémunération des dirigeants. Enfin, après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d’administration.

Rapport du comité des ressources humaines

MANDAT DU COMITÉ

Le comité des ressources humaines a pour mandat d’examiner les enjeux, les orientations, les stratégies et les pratiques générales en matière de gestion des ressources humaines et de formuler des recommandations au conseil d’administration à cet égard.

COMPOSITION DU COMITÉ

Au 31 mars 2020, le comité des ressources humaines était composé de :

Présidente : Lise Verreault (désignée le 5 mars 2020)

Membre : Caroline Imbeau (désignée le 5 décembre 2019) et Alain Fortin (désigné le 5 mars 2020)

Membre suppléant : François Turenne

SOMMAIRE DES ACTIVITÉS DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES RÉALISÉES AU COURS DE L’EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 MARS 2020

Le comité des ressources humaines a tenu deux rencontres au cours de l’exercice. Dans le cadre de ses travaux, le comité a été consulté sur différentes questions touchant les conditions de travail des employés. Le comité a, en outre, recommandé au conseil l’adoption d’une Politique sur la dotation des emplois. De plus, le comité a été tenu informé des différents changements organisationnels au sein de la SQL, des développements dans le cadre du renouvellement des conventions collectives des employés ainsi que de la gestion prévisionnelle de la main-d’œuvre. Enfin, le comité a recommandé la révision des normes et des barèmes de rémunération de la SQL. Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d’administration.

Rapport du comité mixte des services à la clientèle

MANDAT DU COMITÉ

Le comité mixte des services à la clientèle a pour fonction, entre autres, d’élaborer des orientations concernant les services offerts aux organismes publics, de les soumettre au conseil d’administration et d’en assurer le suivi.

COMPOSITION DU COMITÉ

Au 31 mars 2020, le comité mixte des services à la clientèle était composé de neuf membres, dont six membres externes représentant les principaux ministères et organismes clients de la SQI. Les personnes ayant pris part aux activités du comité au cours de l’exercice sont les suivantes :

- Présidente :** Diane Simard
- Membres :** Peter Hall et Marc-Antoine L’Allier
- Membre suppléant :** François Turenne

MEMBRES EXTERNES :

Un représentant du :

- ministère de la Sécurité publique;
- ministère de la Justice;
- ministère de la Santé et des Services sociaux;
- ministère du Travail, de l’Emploi et de la Solidarité sociale;
- ministère des Transports;
- ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur.

SOMMAIRE DES ACTIVITÉS DU COMITÉ MIXTE DES SERVICES À LA CLIENTÈLE RÉALISÉES AU COURS DE L’EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 MARS 2020

Le comité mixte des services à la clientèle s’est réuni à quatre reprises au cours de l’exercice. Dans le cadre de ses activités, les membres du comité ont procédé à la mise en place d’un plan de travail permettant notamment de connaître les préoccupations des clients relativement aux services offerts par la SQI et de développer une collaboration et une solidarité SQI-Client dans la réalisation des projets. Les membres du comité ont de

plus bénéficié d’une présentation sur des sujets variés, notamment sur les effets des rapports du Vérificateur général du Québec et des enjeux de capacité de la SQI. De plus, un processus de sondage de satisfaction à la clientèle a été mis en place. Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d’administration.

Rapport du comité sur le développement durable et l’innovation

MANDAT DU COMITÉ

Le comité sur le développement durable et l’innovation a pour mandat de revoir l’encadrement normatif relatif au développement durable et de s’assurer du suivi des objectifs du Plan stratégique spécifiquement liés à l’innovation afin de formuler des recommandations au conseil d’administration à cet égard.

COMPOSITION DU COMITÉ

Au 31 mars 2020, le comité sur le développement durable et l’innovation était composé de :

- Présidente :** Andrée-Lise Méthot
- Membres :** Caroline Imbeau et Peter Hall
- Membre suppléant :** François Turenne

SOMMAIRE DES ACTIVITÉS DU COMITÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L’INNOVATION RÉALISÉES AU COURS DE L’EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 MARS 2020

Le comité a été mis sur pied lors de la réunion du conseil d’administration du 5 mars 2020 et la première réunion de ce comité s’est tenue au cours de l’exercice financier suivant le 31 mars 2020.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION

ADMINISTRATEURS

Les membres du conseil d’administration, autres que le président-directeur général de la SQI et ceux qui sont à l’emploi d’un organisme du secteur public (tel que défini à l’annexe I des Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d’un emploi supérieur à temps plein) reçoivent une rémunération annuelle ainsi qu’un montant forfaitaire par présence aux séances du conseil, comme déterminé par décret¹.

AUDIT EXTERNE

Les travaux d’audit externe sont réalisés par le Vérificateur général du Québec; aucuns honoraires ne lui sont versés par la SQI.

¹ Décret no 1164-2013 concernant la rémunération des membres du conseil d’administration de la Société québécoise des infrastructures (2013), 145 G.O. II, 5486.

RÉMUNÉRATION VERSÉE AU 31 MARS 2020

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	RÉMUNÉRATION FIXE VERSÉE	RÉMUNÉRATION JETONS	RÉDUCTION POUR RENTIER	RÉMUNÉRATION TOTALE VERSÉE
MEMBRES RÉMUNÉRÉS				
François Turenne ^{1,2}	23 571,00 \$	14 369,00 \$	6 215,18 \$	31 724,83 \$
Alain Fortin ¹	13 647,75 \$	10 548,00 \$	-	24 195,75 \$
Andrée-Lise Méthot ¹	13 647,75 \$	6 492,00 \$	-	20 139,75 \$
Diane Simard ^{1,2}	13 647,75 \$	9 312,00 \$	852,15 \$	22 107,60 \$
Michèle Bourget ²	9 926,00 \$	6 522,00 \$	1 857,14 \$	14 590,87 \$
Marc-Antoine L'Allier	9 926,00 \$	5 286,00 \$	-	15 212,00 \$
Peter Hall	9 926,00 \$	5 286,00 \$	-	15 212,00 \$
Lise Verreault ²	9 926,00 \$	7 458,00 \$	3 770,78 \$	13 613,22 \$
MEMBRES NON RÉMUNÉRÉS				
Naouel Moha	-	-	-	-
Caroline Imbeau ³	-	-	-	-
Daniel Primeau	-	-	-	-
TOTAL	156 796,01 \$			

¹ En assurant la présidence d'un comité, le membre reçoit une somme annuelle additionnelle.

² Réduction du jeton de présence pour les membres étant rentiers de la fonction publique.

³ Nommée le 23 octobre 2019.

DIRIGEANTS LES MIEUX RÉMUNÉRÉS POUR L'EXERCICE 2019-2020¹

SQI	RÉMUNÉRATION DE BASE	RÉMUNÉRATION VERSÉE	RÉMUNÉRATION VARIABLE	AUTRES AVANTAGES VERSÉS ²
Daniel Primeau Président-directeur général	223 118 \$	222 031 \$	-	38 340 \$
Caroline Bourgeois Vice-présidente à la gestion de projets Est du Québec	197 303 \$	196 444 \$	-	23 499 \$
François Bérubé Vice-président aux services à la gestion	197 303 \$	196 444 \$	-	21 486 \$
Louis-Paul Gauvin Vice-président à l'exploitation des immeubles	181 425 \$	179 828 \$	-	23 183 \$
Nathalie Rhéaume Vice-présidente à l'expertise et au soutien des projets	164 953 \$	163 721 \$	-	21 433 \$

DIRIGEANT AYANT QUITTÉ SON POSTE AU COURS DE L'EXERCICE 2019-2020

Guy Boilard³ Vice-président à la gestion des espaces et aux transactions immobilières	197 303 \$	206 977 \$	-	11 823 \$
--	------------	------------	---	-----------

AUTRES AVANTAGES VENTILÉS

SQI	AUTRES AVANTAGES VERSÉS	BILAN ET ACTIVITÉ PHYSIQUE	FONDS DE PENSION	ASSURANCE COLLECTIVE	ALLOCATION DE SÉJOUR	COTISATION PROFESSIONNELLE	ALLOCATION CELLULAIRE
Daniel Primeau	38 340 \$	-	19 569 \$	2 806 \$	14 700 \$	1 265 \$	-
Caroline Bourgeois	23 499 \$	-	19 569 \$	2 665 \$	-	1 265 \$	-
François Bérubé	21 486 \$	-	19 569 \$	1 917 \$	-	-	-
Louis-Paul Gauvin	23 183 \$	150 \$	19 569 \$	2 556 \$	-	555 \$	353 \$
Nathalie Rhéaume	21 433 \$	-	18 286 \$	1 882 \$	-	1 265 \$	-
Guy Boilard³	11 823 \$	-	10 720 \$	613 \$	-	490 \$	-

1. Dirigeants en poste au 31 mars 2020.
Mme Nathalie Rhéaume a été nommée vice-présidente le 13 mai 2019. Elle était déjà à l'emploi de la SQI.

2. Voir autres avantages ventilés ci-dessous.

3. Guy Boilard a quitté le 30 septembre 2019. La rémunération globale inclut une allocation de transition de 93 719\$.

INTÉGRATION DE LA SOCIÉTÉ
PARC-AUTO DU QUÉBEC

En avril 2018, le gouvernement annonçait dans sa vision immobilière que la Société Parc-Auto du Québec allait devenir une filiale de la Société québécoise des infrastructures et que celle-ci allait se consacrer uniquement à la gestion des stationnements des organismes publics et parapublics. La nouvelle filiale de la SQI, faisant maintenant affaire sous le nom de SPAQ, exploite cette entreprise depuis le 1^{er} avril 2019 et offre désormais les services de gestion et d’exploitation des stationnements sans aucun impact pour les clients et les usagers des stationnements. La gouvernance de la nouvelle filiale est chapeautée par un conseil d’administration composé de certains membres du conseil d’administration de la SQI et des membres du conseil d’administration de l’ancienne SPAQ (OBNL).

Après analyse des recommandations d’une firme externe spécialisée en rémunération, le conseil d’administration de la SPAQ a adopté un nouveau *Règlement sur les normes et barèmes de rémunération*, un nouveau

Règlement sur les conditions de travail du personnel non syndiqué, en plus de proposer un nouveau contrat de travail pour le président-directeur général. Il y a lieu de préciser que ce projet de réorganisation n’entraîne aucun changement aux conditions de travail des employés syndiqués de la SPAQ qui ne sont pas considérés comme étant des salariés de la SQI mais bien des salariés de la filiale. Le nouveau cadre réglementaire encadrant la réglementation concernant les marchés publics, les autres lois et règlements applicables ainsi que les politiques internes a été rapidement mis en place, à la suite de la création de la filiale. Une convention de gouvernance a été élaborée en impliquant des dirigeants administrateurs de la SQI et de la SPAQ, et a été adoptée par le conseil d’administration de la SQI en mars 2020.

Le nouveau modèle d’affaires de la filiale, dont la tarification est basée uniquement sur le coût de revient, a permis à certains clients tiers du secteur public, principalement les établissements de santé, de réaliser des économies en honoraires de gestion pour l’exercice se terminant au 31 mars 2020, tout en générant un excédent net de 20,8 M\$ pour la SQI.

DIRIGEANTS LES MIEUX RÉMUNÉRÉS POUR L'EXERCICE 2019-2020

SPAQ	RÉMUNÉRATION DE BASE	RÉMUNÉRATION VERSÉE	RÉMUNÉRATION VARIABLE	AUTRES AVANTAGES VERSÉS
Jacques Dorval Président-directeur général	212 955 \$	212 955 \$	-	48 747 \$
Bruno Godin Directeur relation client, stratégie et innovation	170 000 \$	170 000 \$	-	46 822 \$
Denis Mercier Directeur exécutif des opérations	158 361 \$	158 361 \$	-	44 617 \$
Annie Girard Directrice des finances et administration	151 707 \$	151 707 \$	-	45 682 \$
Patrick Vachon Directeur TI	122 400 \$	122 400 \$	-	11 945 \$

AUTRES AVANTAGES VENTILÉS

SPAQ	AUTRES AVANTAGES VERSÉS	BILAN ET ACTIVITÉ PHYSIQUE	FONDS DE PENSION	ASSURANCE COLLECTIVE	ALLOCATION DE SÉJOUR	COTISATION PROFESSIONNELLE	ALLOCATION CELLULAIRE
Jacques Dorval	48 747 \$	-	40 648 \$	6 918 \$	-	1 181 \$	-
Bruno Godin	46 822 \$	-	40 648 \$	6 174 \$	-	-	-
Denis Mercier	44 617 \$	-	40 648 \$	3 969 \$	-	-	-
Annie Girard	45 682 \$	-	40 648 \$	3 853 \$	-	1 181 \$	-
Patrick Vachon	11 945 \$	-	7 344 \$	4 601 \$	-	-	-



Réfection du stationnement Marie-Guyart à Québec

SUIVI DES RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC (VGQ)

Le Vérificateur général du Québec a déposé, le 23 novembre 2017 et le 13 juin 2018, deux rapports portant sur certains aspects de la gestion de la Société.

Ces rapports sont le résultat d'audits réalisés à la suite de deux motions adoptées par l'Assemblée nationale le 17 novembre 2016 et le 27 avril 2017. Ces audits visaient trois volets :

- la vente d'immeubles;
- la gestion des baux;
- les contrats d'aménagement.

Soucieuse d'améliorer sa gouvernance et sa performance, la Société a adhéré à l'ensemble des recommandations du Vérificateur général et a élaboré et appliqué des plans d'action rigoureux et détaillés afin que les mesures d'amélioration découlant des 11 recommandations soient mises en place. Ces plans d'action s'étendent sur une période de 2018 à 2023. La plupart des actions non terminées sont en voie de réalisation.



\ ÉTHIQUE

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants de la Société québécoise des infrastructures

Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants de la Société québécoise des infrastructures énonce les obligations et les valeurs devant guider les actions et les décisions de ces derniers. Il est disponible sur le site Web de la SQI au : www.sqi.gouv.qc.ca/apropos/Pages/Codes-ethiques.aspx.

Les conseillères à l'éthique offrent notamment des conseils quant à l'interprétation, à l'application et au respect des règles prévues au code et au règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics. Annuellement, les administrateurs et les dirigeants sont invités à remplir la déclaration d'engagement de respecter le code ainsi que la déclaration d'intérêts.

Au cours de l'exercice 2019-2020, aucune situation nécessitant une intervention à cet égard n'a été portée à la connaissance des conseillères.

Code d'éthique et de conduite des employés de la Société québécoise des infrastructures

Un code d'éthique et de conduite est applicable aux employés afin de les guider à l'égard des comportements attendus et de la conduite à adopter dans l'exercice de leurs fonctions, lequel est disponible sur le site Web de la SQI au : www.sqi.gouv.qc.ca/apropos/Pages/Codes-ethiques.aspx.

Au cours de la période, le 5^e anniversaire de l'entrée en vigueur de ce code a été souligné par une semaine de sensibilisation aux valeurs de la Société ainsi qu'aux principes et aux règles éthiques.

Disposant d'une ligne et d'une boîte courriel, les conseillères à l'éthique veillent à accompagner les employés dans la résolution de leurs dilemmes éthiques ou questionnements. Des chroniques portant sur différents sujets sont diffusées au bénéfice des employés, à titre d'exemple sur les conflits d'intérêts, les cadeaux ainsi que la collusion et la corruption. Lorsqu'une situation de conflit d'intérêts l'exige, des recommandations sont émises aux employés et des mesures peuvent être mises en place. Toute personne détenant de l'information permettant de croire qu'un manquement aux normes éthiques est survenu est invitée à le divulguer aux conseillères à l'éthique. Des mesures et des sanctions pourraient être prises lorsque la situation le justifie.

GESTION ET CONTRÔLE DE L'EFFECTIF

Conformément à la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (LGCE), un organisme public doit faire état de l'application des

dispositions prévues concernant le dénombrement de ses effectifs dans son rapport annuel. Cet état doit présenter le niveau de l'effectif et sa répartition par catégories d'emploi entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2019 AU 31 MARS 2020

CATÉGORIES	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL DES HEURES RÉMUNÉRÉES	NOMBRE D'EMPLOYÉS
Personnel d'encadrement	124 058	-	124 058	73
Personnel professionnel	762 294	12 484	774 778	468
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	694 228	9 675	703 903	399
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	200 966	3 591	204 557	102
Étudiants et stagiaires	12 865	59	12 924	5
TOTAL	1 794 411	25 809	1 820 220	1 047
Cible au 31 mars 2020			1 889 040	
ÉCART			68 820	

CONTRATS DE SERVICE

Dans le cadre des mesures de contrôle des effectifs appliquées en vertu de la LGCE, la SQI est tenue de présenter un tableau sommaire des contrats de service comportant une dépense égale ou supérieure à 25 000\$.

CONTRATS DE SERVICE COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000\$ ET PLUS, CONCLUS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2019 ET LE 31 MARS 2020

	NOMBRE	VALEUR (\$)
Contrats de service conclus avec une personne physique ¹	15	925 488
Contrats de service conclus avec un contractant autre qu'une personne physique ²	525	234 998 442
TOTAL DES CONTRATS DE SERVICE	540	235 923 930

1 Les contrats visés sont ceux conclus avec une personne physique exploitant ou non une entreprise individuelle.
2 Les contrats visés sont ceux conclus avec une personne morale de droit privé ou une société en nom collectif, en commandite ou en participation.

AUTRES EXIGENCES

Plan d’action à l’égard des personnes handicapées

En vertu de la Loi assurant l’exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, les ministères, les organismes publics et les municipalités ont l’obligation de produire un plan d’action annuel destiné à réduire les obstacles à l’intégration des personnes handicapées.

La SQI, à titre de responsable de la gestion du parc immobilier gouvernemental, est particulièrement interpellée par cette loi, puisque les locaux et les aménagements qu’elle fournit à sa clientèle gouvernementale doivent constituer un environnement physique qui facilite l’intégration des personnes handicapées, qu’elles soient employées de l’État ou bénéficiaires de services gouvernementaux.

Dans les projets de rénovation majeure et de nouvelle construction, la SQI applique plusieurs exigences inspirées des principes d’accessibilité universelle, qui vont au-delà des normes du Code de construction. Par souci d’harmonisation, ces exigences sont inscrites au Guide d’application des mesures d’accessibilité dans les bâtiments existants.

Par ailleurs, afin d’assurer une prise en charge optimale des appels de service touchant l’accessibilité de son parc immobilier, une catégorie «Accès pour personnes à mobilité réduite» est intégrée au centre d’appels. Pour l’exercice 2019-2020, 82 appels de service liés à cette catégorie ont été reçus et traités.

Enfin, le Bureau des plaintes n’a enregistré aucune plainte concernant l’accessibilité aux bâtiments de la SQI.

Égalité en emploi

La SQI souscrit au principe d’égalité des chances en emploi. Elle applique un programme d’accès à l’égalité pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques, les anglophones et les personnes handicapées.

EMBAUCHE DES MEMBRES DE GROUPES CIBLES EN 2019-2020

STATUT D'EMPLOI	NOMBRE TOTAL DE PERSONNES EMBAUCHÉES 2019-2020	NOMBRE DE MEMBRES D'UNE COM-MUNAUTÉ CULTURELLE EMBAUCHÉS	NOMBRE D'ANGLO-PHONES EMBAUCHÉS	NOMBRE D'AUTOCH-TONES EMBAUCHÉS	NOMBRE DE PERSONNES HANDICAPÉES EMBAUCHÉES	NOMBRE DE PERSONNES EMBAUCHÉES MEMBRES D'AU MOINS UN GROUPE CIBLE	TAUX D'EMBAUCHE DES MEMBRES D'AU MOINS UN GROUPE CIBLE PAR STATUT D'EMPLOI
Permanent	168	46	1	0	1	48	29 %
Occasionnel	60	13	0	1	0	14	23 %
Étudiant	5	0	0	0	0	0	0 %
Stagiaire	20	2	0	0	0	2	10 %
TOTAL	253	61	1	1	1	64	25 %

EMBAUCHE DES FEMMES EN 2019-2020

STATUT D'EMPLOI	NOMBRES DE FEMMES EMBAUCHÉES	TAUX D'EMBAUCHE DES FEMMES
Permanent	77	46 %
Occasionnel	33	55 %
Étudiant	1	20 %
Stagiaire	7	35 %
TOTAL	118	47 %

Emploi et qualité de la langue française

La SQI veille à ce que la langue française soit employée de façon exemplaire dans l'ensemble de ses communications internes et externes. Elle vise donc à se conformer rigoureusement à la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, à laquelle elle est assujettie.

Afin de promouvoir le bon usage du français dans le cadre de ses activités administratives, la Direction des communications a poursuivi la diffusion bimensuelle dans l'intranet des capsules linguistiques «La langue dans ma poche». Ces capsules, au nombre de 21 en 2019-2020, ont porté sur divers aspects de la langue française parlée et écrite, notamment sur certaines règles grammaticales et syntaxiques afin d'améliorer les pratiques de rédaction et de communication.

Par ailleurs, au cours du dernier exercice, près de 265 interventions ont été réalisées par la conseillère linguistique de la SQI pour l'accompagnement à la rédaction, pour l'optimisation et pour la révision de communications destinées aux clientèles occupantes et liées à l'exploitation des immeubles.

Intégration des œuvres d'art

Au fil des ans, en appliquant rigoureusement la «Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics», la SQI a constitué une vaste collection d'art public qui comprend 241 œuvres faisant appel à toute une gamme de techniques (sculptures, murales, tapisseries, vitraux, etc.). Ces œuvres accessibles aux citoyens rehaussent de nombreux édifices en propriété, qu'il s'agisse d'immeubles de bureaux, de palais de justice, de postes de la Sûreté du Québec, d'établissements de détention, de laboratoires ou de centres de transport.

Au cours de l'exercice 2019-2020, une œuvre a été intégrée au projet d'agrandissement du palais de justice de Rimouski. Une œuvre d'art a également été acquise avec le terrain dans le cadre du projet d'agrandissement et de rénovation du palais de justice de Roberval. Aussi, à titre de gestionnaire des projets, la SQI a participé à l'intégration d'œuvres d'art dans trois nouveaux édifices réalisés pour le réseau de la santé et des services sociaux.

- 1. Palais de justice de Rimouski
- 2. Hôpital de La Tuque - Agrandissement et réaménagement de l'urgence
- 3. Construction d'un bâtiment de dialyse à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont
- 4. Construction du CHSLD Boréal à Chibougamau
- 5. Œuvre d'art acquise lors de l'achat du terrain pour le projet du palais de justice de Roberval

De plus, la SQI a vu son inventaire d'œuvres d'art réduit en raison de la vente de la place des Canotiers.

Ressources informationnelles

Conformément aux dispositions de la Loi renforçant la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement, la Société a mis à jour, au cours de la dernière année, son plan directeur 2018-2023 en technologies de l'information.

À la suite de la mise à jour de son plan directeur, l'analyse des priorités organisationnelles a été effectuée en fonction de leurs répercussions sur l'environnement technologique (volet applicatif et volet sécurité de l'information) de la Société.

Plus concrètement, une révision du cadre de référence arrimant les activités nécessaires à la réalisation de la mission de la Société et à ses besoins d'amélioration de ses systèmes a été effectuée. Ce référentiel, utilisé non seulement lors de l'analyse des projets potentiels mais également pour la priorisation de ceux-ci, fait partie intégrante du processus de planification des projets en ressources informationnelles comme prévu aux règles relatives à la planification et à la gestion des RI gouvernementales.

Dans cette optique, la Société a réalisé, au cours de la dernière année, des projets et des initiatives qui visent le remplacement d'applicatifs désuets ou l'implantation de solutions technologiques favorisant, notamment, la mobilité.

Le Programme de consolidation des centres de traitement informatique lancé en 2019 par le Centre de services partagés du Québec est un chantier d'envergure qui s'échelonnera sur trois ans. La Société a ainsi amorcé les actions qui conduiront à la migration de ses applications corporatives vers l'infonuagique.

La Société s'est également donnée pour objectif d'améliorer la mobilité de ses ressources et, en ce sens, a implanté la suite d'Office 365. Cette action a permis de maintenir un niveau opérationnel optimal à la suite de la crise sanitaire causée par la COVID-19.

La méthode de développement dite « agile » mise en place en 2009 privilégiait un développement des fonctionnalités basé sur la priorisation des besoins d'affaires, ce qui permettait d'établir un lien collaboratif entre les utilisateurs et les intervenants en technologies de l'information. Au cours de la dernière année, la Société a poursuivi son évolution de l'agilité vers le DevOPS et la mise en place d'escouades spécialisées par produit. Par cette évolution, elle vise, à la cible, des déploiements de valeur ajoutée de façon plus fréquente.

De plus, la Société a poursuivi ses efforts dans le domaine de l'intelligence d'affaires par le développement de tableaux de bord, d'indicateurs de gestion ainsi que de comptoirs de libre-service.

Par ailleurs, la Société poursuit l'optimisation de ses infrastructures technologiques en planifiant des initiatives ciblées liées aux objectifs du plan directeur 2018-2023 et aux cibles du Plan stratégique 2018-2023, ainsi qu'aux orientations de la Vision immobilière.

L'année 2019-2020 marquait également la fin du premier plan triennal d'amélioration de la sécurité de l'information de la Société. Au 31 mars 2020, les 27 actions adressées ont été réalisées. Il est intéressant de mentionner qu'au cours du dernier exercice, la SQL a demandé l'avis d'une firme indépendante externe afin de positionner son niveau de maturité en sécurité de l'information par rapport aux ministères et aux organismes du gouvernement du Québec et du secteur privé.

Une analyse exhaustive a permis de conclure que le niveau de maturité de la SQL est supérieur à la moyenne des autres ministères et organismes du gouvernement du Québec ainsi qu'à la moyenne du secteur privé. Par ailleurs, au cours de cet exercice, la SQL a mis à jour sa Politique sur la sécurité de l'information laquelle inclut un cadre de gestion. D'autres actions ont apporté un renforcement de taille à la sécurité de ces actifs informationnels, notamment, le déploiement d'un programme de sensibilisation des employés et la révision des accès aux différents systèmes et applications de la SQL. Le Comité

de gouvernance en sécurité de l’information a tenu des rencontres à trois reprises, ce qui a permis de suivre l’état d’avancement de la mise en œuvre du plan d’action, d’informer les membres des enjeux de sécurité, des risques à portée gouvernementale ainsi que des incidents de sécurité rencontrés.

Enfin, une partie du budget de la Direction générale des technologies de l’information est consacrée à la réalisation d’activités de continuité de fonctionnement, d’entretien et d’amélioration des systèmes existants ainsi qu’à l’évolution de ses infrastructures technologiques, et ce, dans un objectif d’optimiser les investissements en RI.

**DÉBOURS PLANIFIÉS ET RÉELS EN RESSOURCES
INFORMATIONNELLES POUR LA PÉRIODE 2019-2020
(EN MILLIERS DE \$)**

	DÉBOURS PLANIFIÉS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES	DÉBOURS RÉELS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES	ÉCART
Projets en développement	3 500,0	1 957,6	1 542,4 ¹
Autres activités (continuité et encadrement)	16 495,6	17 196,5	-700,9
TOTAL	19 995,6	19 154,1	841,5

¹ L'écart pour les projets en développement est notamment dû à des projets en réalisation à la phase « Planification » (426 314 \$), à une provision non utilisée pour la réalisation de nouveaux projets (18 700 \$), à un projet ayant été annulé (919 553 \$) ainsi qu'à une économie dans la réalisation de certains projets (177 829 \$).

**NOMBRE DE PROJETS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES
POUR LA PÉRIODE 2019-2020**

	NOMBRE DE PROJETS
En cours au début de l'exercice	1
Démarrés au cours de l'exercice	6
En cours à la fin de l'exercice	4
Terminés au cours de l'exercice	2
Annulés au cours de l'exercice	1
En suspens à la fin de l'exercice	0

Accès aux documents et protection des renseignements personnels

La SQI se conforme à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et à la réglementation afférente. Par ailleurs, en vertu de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, elle diffuse, sur son site Internet, les documents et les renseignements visés par cet article, notamment l'organigramme, le nom des membres du comité de direction et du conseil d'administration, les services offerts, les codes d'éthique, ainsi que les lois, les règlements, les politiques et les directives servant à la prise de décision. Elle publie également les renseignements relatifs aux frais de déplacement, aux activités de formation et aux baux de location, de même que les documents transmis dans le cadre d'une demande d'accès.

Conformément à l'article 2 (4) du règlement, les tableaux ci-dessous présentent un bilan des demandes d'accès à des documents ou à des renseignements personnels, où 61 demandes ont été reçues au cours de l'exercice. De ce nombre, 56 ont été traitées et 4 ont fait l'objet d'un désistement. Précisons que le nombre total de demandes reçues peut différer du nombre total de demandes traitées en raison du fait qu'une demande peut chevaucher deux exercices financiers.

61

NOMBRE TOTAL DE DEMANDES REÇUES

NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES, EN FONCTION DE LEUR NATURE ET DES DÉLAIS

DÉLAI DE TRAITEMENT	DEMANDES D'ACCÈS À DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATION
0 à 20 jours	41	0	0
21 à 30 jours	15	0	0
31 jours et plus (le cas échéant)	0	0	0
Total	56	0	0

NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES, EN FONCTION DE LEUR NATURE ET DE LA DÉCISION RENDUE

DÉCISION RENDUE	DEMANDES D'ACCÈS À DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATION	DISPOSITIONS DE LA LOI INVOQUÉES ↓
Acceptée (entièrement)	5	0	0	
Partiellement acceptée	32	0	0	1, 9, 12, 14, 15, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 28, 28.1, 29, 30, 32, 33, 37, 38, 39, 47, 48, 53, 54, 56, 59, <i>58.1 de la Loi sur les contrats des organismes publics</i> 9 de la <i>Charte des droits et libertés de la personne</i>
Refusée (entièrement)	5	0	0	1, 9, 21, 22, 23, 24, 25, 37, 39, 47, 54, 56, 59, <i>58.1 de la Loi sur les contrats des organismes publics</i>
Autres	18	0	0	Aucun document (art. 1) : 8 Redirigées (art.47 et 48) : 5 Dossier fermé : 1 Désistements : 4

NOMBRE TOTAL DE DEMANDES D'ACCÈS AYANT FAIT L'OBJET DE MESURES D'ACCOMMODEMENT RAISONNABLE	NOMBRE D'AVIS DE RÉVISION REÇUS DE LA COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION
0	2

Divulgence d'actes répréhensibles

Conformément à la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics, la SQI a mis en place une procédure pour faciliter la divulgation d'actes répréhensibles par les employés. De plus, le président-directeur général a désigné la secrétaire générale à titre de responsable du suivi des divulgations. Au cours de la période, aucune divulgation n'a été portée à l'attention de la responsable du suivi des divulgations.

Activités et résultats en regard du Plan d'action de développement durable 2016-2020

Le premier Plan d'action de développement durable 2016-2020 (PADD 16-20) de la SQI a été adopté au cours de l'exercice 2015-2016 et sa mise en œuvre a débuté le 1^{er} avril 2016. Il peut être consulté sur le site Internet de la SQI.

Le PADD 16-20 a été préparé conformément à la Loi sur le développement durable, sanctionnée en avril 2006, et aux directives du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Il identifie les objectifs gouvernementaux de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 (SGDD 15-20) auxquels la SQI entend contribuer. Ce choix a été effectué en fonction de la mission de l'organisation et du contexte dans lequel elle évolue. La liste des objectifs gouvernementaux non retenus peut également être consultée dans le PADD 16-20.

Pour la période 2016-2020, la SQI a contribué à cinq des vingt-sept objectifs gouvernementaux de la Stratégie. Ces cinq objectifs se déclinent en 11 actions ainsi que 17 cibles et indicateurs, ce qui permet d'en assurer le suivi et d'en mesurer l'évolution.

Certaines actions du PADD 16-20 s'inscrivent dans la continuité des pratiques déjà établies, tandis que d'autres constituent de nouveaux défis à relever.

La mise en œuvre du PADD 16-20 est soutenue par l'organisation de groupes de travail pluridisciplinaires qui prennent en charge les actions structurantes du plan.

Le Plan d'action de développement durable 2016-2020 devait se terminer le 31 mars 2020. En raison du report par le gouvernement du Québec de la publication de la nouvelle Stratégie de développement durable, et conformément aux instructions gouvernementales, la SQI poursuivra la mise en œuvre du PADD 16-20 jusqu'au 31 décembre 2020. Les cibles 1.2 et 3.5 seront abolies. Les cibles 3.2 et 3.3 seront fusionnées. Toutes les autres cibles seront poursuivies et menées à terme.

Le bilan détaillé des résultats pour l'exercice 2019-2020 est accessible à la section 5.



4

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE

CLOS LE
31 MARS
2020

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés de la Société québécoise des infrastructures, ci-après SQI, ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix des méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers consolidés.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers consolidés fiables.

La SQI reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers consolidés. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers consolidés et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers consolidés de la SQI, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le président-directeur
général,



Daniel Primeau, architecte
Québec, 21 juillet 2020

Le vice-président aux
services à la gestion,



François Bérubé, ASC

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre
des Finances

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société québécoise des infrastructures et de sa filiale (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2020, et l'état consolidé des résultats et de l'excédent cumulé, l'état consolidé de la variation de la dette nette et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires et l'annexe, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 mars 2020, ainsi que des résultats consolidés de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation consolidés, de la variation de sa dette nette consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Je suis indépendante du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilit  s de l'auditeur    l'  gard de l'audit des   tats financiers consolid  s

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les   tats financiers consolid  s pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, et de d  livrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada permettra toujours de d  tecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent r  sulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont consid  r  es comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre    ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les d  cisions   conomiques que les utilisateurs des   tats financiers consolid  s prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et   value les risques que les   tats financiers consolid  s comportent des anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, je con  ois et mets en   uvre des proc  dures d'audit en r  ponse    ces risques, et r  unis des   l  ments probants suffisants et appropri  s pour fonder mon opinion. Le risque de non-d  tection d'une anomalie significative r  sultant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une anomalie significative r  sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d  clarations ou le contournement du contr  le interne;
- j'acquiers une compr  hension des   l  ments du contr  le interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des proc  dures d'audit appropri  es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne du groupe;
- j'appr  cie le caract  re appropri   des m  thodes comptables retenues et le caract  re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de m  me que des informations y aff  rentes fournies par cette derni  re;
- je tire une conclusion quant au caract  re appropri   de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuit   d'exploitation et, selon les   l  ments probants obtenus, quant    l'existence ou non d'une incertitude significative li  e    des   v  nements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacit   du groupe    poursuivre son exploitation. Si je conclus    l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs

de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;

- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes et l'annexe, et apprécie si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- j'obtiens des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Je suis responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et j'assume l'entière responsabilité de mon opinion d'audit.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale du Québec,



Guylaine Leclerc, FCPA auditrice, FCA

Québec, le 21 juillet 2020

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2020 BUDGET	2020 RÉEL	2019 RÉEL
REVENUS			
Location d'espaces			
Ministères et organismes	782 457	782 592	755 694
Réseau de la santé et des services sociaux	103 446	102 978	106 546
Autres clients	14 592	13 011	15 945
Stationnements (note 25)	31 687	41 677	31 708
Aménagements et autres services offerts aux clients (note 24)	85 111	142 445	118 178
Gain sur cessions d'immeubles		10 376	810
Revenus d'intérêts	13 292	13 624	14 563
Autres	8 810	7 505	8 305
	1 039 395	1 114 208	1 051 749
CHARGES			
Loyers et taxes d'affaires sur locations	321 035	323 476	319 264
Frais d'exploitation des immeubles (annexe 1)	215 371	192 851	188 810
Frais d'exploitation des stationnements (annexe 1)		20 175	12 251
Aménagements et autres services offerts aux clients	84 611	141 869	118 394
Frais financiers (annexe 1)	145 710	139 126	136 871
Impôts fonciers et taxes d'affaires sur propriétés	98 714	97 435	92 966
Amortissement (annexe 1)	129 072	125 849	124 754
Frais généraux et administratifs (annexe 1)	22 690	18 792	13 030
Perte sur cession et réduction de valeur d'immeubles	6 330	8 719	-
	1 023 533	1 068 292	1 006 340
Excédent annuel	15 862	45 916	45 409
Excédent cumulé au début de l'exercice		481 911	443 179
Excédent cumulé avant versement du dividende		527 827	488 588
Dividende		-	(6 677)
Excédent cumulé à la fin de l'exercice		527 827	481 911

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2020 BUDGET	2020 RÉEL	2019 RÉEL
Excédent annuel	15 862	45 916	45 409
Acquisition d'immeubles	(307 455)	(225 493)	(146 073)
Amortissement des immeubles	150 610	146 109	143 531
Incidence des dispositions d'immeubles		38 774	41 613
Incidence des dépréciations d'immeubles		6 694	-
	(156 845)	(33 916)	39 071
Acquisition des autres immobilisations corporelles	(7 129)	(8 628)	(7 003)
Amortissement des autres immobilisations corporelles	10 150	9 255	9 135
Ajustements liés à la création de SPAQ		(85)	-
Incidence des dispositions des autres immobilisations corporelles		69	137
Incidence des dépréciations des autres immobilisations corporelles		1 037	-
	3 021	1 648	2 269
Augmentation des travaux en cours		(193 262)	(132 767)
Incidence des dispositions des travaux en cours		138 032	117 410
		(55 230)	(15 357)
Variation des stocks		(750)	(78)
Acquisition de charges payées d'avance		(99 835)	(98 080)
Utilisation de charges payées d'avance		99 499	98 884
		(1 086)	726
Dividende		-	(6 677)
(Augmentation) diminution de la dette nette	(137 962)	(42 668)	65 441
Dette nette au début de l'exercice		(3 418 121)	(3 483 562)
Dette nette à la fin de l'exercice		(3 460 789)	(3 418 121)

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2020
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2020	2019
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 352	-
Immeubles destinés à la vente (note 3)	213	7 818
Créances		
Liées aux aménagements (note 4)	375 826	370 022
Liées aux projets établissement (note 5)	144 737	97 030
Autres créances (note 6)	113 418	129 741
	638 546	604 611
PASSIFS		
Découvert bancaire	-	8 231
Emprunts temporaires (note 7)	291 630	423 119
Charges à payer et frais courus (note 8)	283 062	272 097
Revenus reportés (note 9)	194 724	202 702
Dettes à long terme (note 10)	3 116 538	2 977 634
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 11)	213 381	138 949
	4 099 335	4 022 732
Dette nette	(3 460 789)	(3 418 121)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immeubles (note 12)	3 877 384	3 843 468
Autres immobilisations corporelles (note 13)	50 713	52 361
Travaux en cours (note 14)	144 187	88 957
Stocks	1 972	1 222
Charges payées d'avance	4 361	4 025
	4 078 617	3 990 033
Capital-actions (note 15)	90 001	90 001
Excédent cumulé (note 16)	527 827	481 911

Obligations contractuelles et droits contractuels (note 22)

Éventualités (note 23)

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil d'administration,



François Turenne
Président du conseil d'administration



Alain Fortin, FCPA, FCA
Président du comité de vérification

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent annuel	45 916	45 409
Éléments sans incidence sur les flux de trésorerie :		
Ajustement des dettes au taux effectif	1 279	1 244
Gain sur cessions d'immeubles	(10 376)	(810)
Dépréciations d'immeubles	7 682	-
Dépréciations d'autres immobilisations corporelles	1 037	-
Amortissement des immeubles	146 109	143 531
Amortissement des autres immobilisations corporelles	9 255	9 135
Virement des revenus reportés	(24 015)	(15 322)
	176 887	183 187
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement (note 18)	(66 110)	8 430
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	110 777	191 617
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immeubles	(151 029)	(155 040)
Acquisition des autres immobilisations corporelles	(8 392)	(6 745)
Produit de disposition des immeubles	37 751	42 560
Produit de disposition des immeubles destinés à la vente	18 000	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(103 670)	(119 225)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dividende versé	-	(6 677)
Variation des emprunts temporaires	(131 489)	(96 834)
Remboursement des dettes relatives aux contrats de location-acquisition	(660)	(1 558)
Dettes à long terme effectuées	215 868	99 260
Dettes à long terme remboursées	(78 243)	(67 247)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	5 476	(73 056)
Augmentation (Diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	12 583	(664)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	(8 231)	(7 567)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	4 352	(8 231)

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2020

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

1. Constitution et objet

La Société québécoise des infrastructures (SQI) est une compagnie à fonds social constituée le 13 novembre 2013 par la *Loi sur les infrastructures publiques* (RLRQ, chapitre I-8.3). Elle a pour mission, d'une part, de soutenir les organismes publics dans la gestion de leurs projets d'infrastructure publique et, d'autre part, de développer, maintenir et gérer un parc immobilier qui répond à leurs besoins, principalement en mettant à leur disposition des immeubles et en leur fournissant des services de construction, d'exploitation et de gestion immobilière.

Elle a également pour mission de posséder, et d'en faire la location, moyennant considération, des biens immeubles utilisés ou qui doivent être utilisés par un établissement public du réseau de la santé et des services sociaux visé à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (RLRQ, chapitre S-4.2) ou à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris* (RLRQ, chapitre S-5) ou toute autre personne, société ou association désignées à cette fin par le ministre de la Santé et des Services sociaux ou par le gouvernement.

La SQI loge la majorité des ministères et organismes gouvernementaux, à l'exception notamment des réseaux de l'éducation et, à ce titre, elle est présente sur l'ensemble du territoire québécois. Les activités de la SQI comprennent également ceux de sa filiale Société Parc-Auto du Québec inc. (SPAQ) qui a pour mission l'exploitation et la gestion des espaces de stationnement des organismes publics.

La SQI prépare ses premiers états financiers consolidés depuis la création le 1^{er} avril 2019 de sa filiale détenue en propriété exclusive, la SPAQ.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts du Québec* (RLRQ, chapitre I-3) et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* (L.R.C. (1985), chapitre 1(5^e suppl.)), la SQI n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers consolidés, la SQI utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés de la SQI, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont la durée de vie utile des immeubles et des autres immobilisations corporelles, la réduction de valeur d'immeubles, la juste valeur des immeubles acquis pour une contrepartie symbolique ou nulle, les courus relatifs aux contrats de construction et les éventualités, présentés dans les charges à payer et frais courus ainsi que les obligations relatives aux congés de maladie. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Filiale

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la SQI et ceux de sa filiale en propriété exclusive, SPAQ. Tous les actifs, passifs, revenus et charges de la filiale sont inclus dans les présents états financiers

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2020 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

consolidés. Les méthodes comptables de la filiale sont harmonisées avec celle de la SQL et les opérations et soldes entre la SQL et sa filiale ont été éliminés.

Partenariat

La SQL est partenaire dans une société en nom collectif, la Société Bon Pasteur s.e.n.c. Les activités principales de cette société touchent l'exploitation et la gestion de deux édifices destinés à la location de locaux commerciaux et résidentiels. La participation dans Société Bon Pasteur s.e.n.c., un partenariat autre que commercial, est comptabilisée selon la méthode de consolidation proportionnelle. Selon cette méthode, les états financiers consolidés regroupent la quote-part de chacun des éléments de l'actif, du passif, des revenus et des charges du placement relatif à la Société Bon Pasteur s.e.n.c.

REVENUS

Location d'espaces

Les revenus de location d'espaces sont constatés mensuellement selon l'écoulement du temps conformément aux ententes d'occupation et baux signés entre la SQL et ses clients.

Stationnements

Les revenus de la gestion de stationnement sont constatés lorsque les services sont rendus.

Aménagements et autres services offerts aux clients

Les revenus d'aménagements pour les travaux exécutés dans les immeubles appartenant à la SQL ou en location sont constatés au coût selon la méthode de l'achèvement des travaux, les autres services offerts aux clients sont constatés au coût selon la méthode de l'avancement des travaux.

Les revenus d'intérêts tirés des créances liées aux aménagements sont comptabilisés en fonction de la durée des créances connexes selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Paielements de transfert

Les paiements de transfert se composent de contributions reçues de gouvernements pour l'acquisition d'immeubles ou pour couvrir les charges d'exploitation immobilière, ainsi que de transferts d'immeubles par des gouvernements lorsque la contrepartie est symbolique ou nulle. Les paiements de transfert non assortis de stipulations sont comptabilisés dans les revenus au poste «Autres» à l'état consolidé des résultats lorsque le transfert est autorisé et que la SQL a satisfait à tous les critères d'admissibilité, le cas échéant. Les paiements de transfert assortis de stipulations créant une obligation qui répond à la définition d'un passif pour la SQL sont comptabilisés à titre de «Revenus reportés» à l'état consolidé de la situation financière lorsque le transfert est autorisé et que la SQL a satisfait à tous les critères d'admissibilité, le cas échéant. Les revenus reportés sont imputés dans les revenus au poste «Autres» à mesure que les conditions relatives aux passifs sont remplies. Les paiements de transfert attribuables aux terrains sont comptabilisés aux revenus dans l'année d'acquisition.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Catégorie et évaluation

La trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que les créances à l'exception du montant à recevoir de 3,2 millions de dollars du ministère de la Santé et des Services sociaux présenté à la note 6 et des taxes à la consommation sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le découvert bancaire, les emprunts temporaires, les charges à payer et frais courus (à l'exception des déductions à la source, de la provision pour congés de maladie, de l'apport à payer, des taxes à la consommation et du passif au titre des sites contaminés), ainsi que les dettes à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2020 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

Entente de partenariat public-privé

Cette entente de partenariat public-privé se veut un contrat à long terme par lequel la SQI s'associe avec un partenaire privé, avec financement de la part de ce dernier, à la conception, à la construction et à l'exploitation du bien. Le bâtiment et la dette correspondante s'y rattachant sont comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière lorsque les risques et les avantages associés à la propriété du bien relatif à cette entente sont transférés à la SQI et ce, au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Le coût du bâtiment découlant de cette entente correspond au moindre de la valeur actualisée des flux de trésorerie liés à cet actif et de sa juste valeur.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie (découvert bancaire)

La politique de la SQI consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible ainsi que les placements rachetables ou facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Ces placements à court terme ont en général une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition et sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme, et non à des fins de placement.

Immeubles destinés à la vente

Les immeubles en exploitation sont présentés comme étant destinés à la vente si la direction a approuvé la mise en œuvre d'un plan de vente, à un prix raisonnable, et si la constatation de la vente est probable dans un délai d'un an.

Les immeubles destinés à la vente sont évalués au moindre du coût amorti et de leur valeur recouvrable nette. Une fois les immeubles classés à titre d'actifs destinés à la vente, aucun amortissement les visant n'est comptabilisé.

PASSIFS

Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite SQI

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs gouvernementaux à prestations déterminées, compte tenu que la SQI ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Régimes de retraite de la filiale (SPAQ)

La SPAQ offre à ses employés non syndiqués embauchés avant le 31 décembre 2011 un régime de retraite à prestations déterminées ainsi que des retraites d'appoint pour certains dirigeants.

La charge de l'exercice est établie selon la comptabilité d'exercice de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années services. Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Les obligations relatives au régime de retraite à prestations déterminées sont évaluées selon la méthode actuarielle selon les hypothèses les plus probables déterminées par la SPAQ. Les gains et pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants ou leur durée de vie moyenne estimative restante. Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement en charge. En contrepartie, des gains et/ou pertes actuarielles non amortis peuvent devoir être constatés.

Un actif ou un passif est comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime,

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2020 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu.

Les actifs sont évalués à une valeur de marché redressée. Selon cette méthode d'évaluation, l'écart entre le rendement réel selon une valeur de marché et celui prévu est amorti sur cinq ans.

Pour les employés syndiqués ou non syndiqués embauchés après le 31 décembre 2011, elle offre des régimes de retraite à cotisations déterminées. Le coût des régimes de retraite afférent aux services courants est imputé à l'état consolidé des résultats au cours de l'exercice pendant lequel les cotisations sont exigibles par l'employeur.

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés. Le solde de cette provision est inclus au poste « Charges à payer et frais courus » de l'état consolidé de la situation financière.

Provision pour vacances

Les obligations découlant des congés de vacances dus aux employés sont comptabilisées à titre de passif. La charge annuelle est comptabilisée selon les avantages gagnés par les employés au cours de l'exercice. La provision n'est pas actualisée, car la SQI estime que les vacances sont majoritairement prises dans l'exercice suivant. Le solde de cette provision est inclus au poste « Charges à payer et frais courus » de l'état consolidé de la situation financière.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immeubles

Les immeubles sont comptabilisés au coût ou à la juste valeur lorsque la contrepartie est symbolique ou nulle et qu'elle peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Le coût d'acquisition d'un immeuble comprend le prix d'achat de l'immeuble et les autres frais d'acquisition tels que les frais d'étude, les frais juridiques, les frais d'arpentage et les droits de mutation.

L'amortissement des bâtiments est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire de manière à amortir complètement le coût des bâtiments sur des périodes variant de 5 à 75 ans. Les réparations majeures effectuées sur les immeubles et sur les immeubles loués en vertu de contrats de location-acquisition sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes variant de 5 à 50 ans.

L'amortissement des immeubles loués en vertu de contrats de location-acquisition est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire de manière à les amortir complètement sur des périodes variant de 25 à 50 ans.

Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la « Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics » sont capitalisées au coût du bâtiment.

Les coûts d'amélioration et d'aménagement qui se rapportent aux terrains et les coûts ajoutés aux bâtiments détenus par baux emphytéotiques sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire pour une période équivalant au moindre de leur durée de vie ou de la durée du bail emphytéotique.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2020 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

Les immeubles comprennent des projets de construction reliés au développement, à l’amélioration ou aux réparations majeures. Le coût de construction comprend les coûts directs de construction tels que les coûts de travaux, les coûts d’honoraires internes et externes, les intérêts des emprunts temporaires ainsi que les coûts indirects spécifiquement imputables aux projets.

Autres immobilisations corporelles

Les autres immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode de l’amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Améliorations locatives	3 à 25 ans
Équipement	3 à 10 ans
Mobilier et équipement en location	3 à 10 ans
Développements de systèmes informatiques	5 et 10 ans

Dépréciations des immeubles et autres immobilisations corporelles

Lorsque la conjoncture indique qu’une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la SQI de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l’immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l’immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les dépréciations sur immobilisations corporelles sont comptabilisées en charges dans l’état consolidé des résultats. Aucune reprise de valeur n’est constatée.

Travaux en cours

Les travaux en cours représentent les projets d’aménagement inachevés devant être facturés à la fin des travaux. Ces travaux sont enregistrés au coût.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d’une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à la valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés.

Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d’échange, c’est-à-dire au montant de la contrepartie donnée en échange de l’élément transféré ou du service fourni.

3. Immeubles destinés à la vente

	2020	2019
Terrains	213	7 649
Bâtiments	-	169
	213	7 818

4. Créances liées aux aménagements

Effets à recevoir des ministères et organismes, remboursables par mensualités comprenant le capital et les intérêts, portant intérêt aux taux de 0 % à 4,70 % (2019 : 2,15 % à 5,52 %), échéant entre 2021 et 2035.

Le montant des encaissements en capital se détaille comme suit :

EXERCICE	
2021	45 973
2022	42 993
2023	41 396
2024	38 267
2025	33 394
2026 et suivants	173 803
	375 826

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2020 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

5. Créances liées aux projets établissement

Aux 31 mars 2020 et 2019, les créances liées aux projets établissement du réseau de la santé et des services sociaux comprennent tous les coûts directs majorés des honoraires de gestion et des intérêts, calculés au taux des acceptations bancaires d'un mois majoré de 0,05 %, liés aux projets de construction confiés à la SQL.

6. Autres créances

	2020	2019
Clients	88 981	92 258
Autres*	8 511	25 621
Taxes à la consommation	15 926	11 862
	113 418	129 741

* De ce montant à recevoir, un montant de 3,2 millions de dollars (2019 : 3,6 millions de dollars) est à recevoir à titre de loyer du ministère de la Santé et des Services sociaux pour et au nom des établissements, sans intérêt, selon un calendrier de versements prédéterminés échéant en 2033.

Les montants à recevoir au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

EXERCICE	
2021	83 757
2022	2 203
2023	2 287
2024	2 322
2025	2 027
2026 et suivants	20 822
	113 418

7. Emprunts temporaires

Le gouvernement du Québec a autorisé, par décret, la SQL à instituer un régime d'emprunts valide jusqu'au 30 juin 2021, lui permettant d'effectuer de nouveaux emprunts à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou du ministre des Finances, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, jusqu'à concurrence d'un montant total de 1 560,0 millions de dollars (2019 : 1 560,0 millions de dollars). Au 31 mars, la portion utilisée du régime d'emprunt s'élève à 509,0 millions de dollars (2019 : 423,7 millions de dollars).

Les emprunts temporaires de la SQL portent intérêt au taux moyen de 1,53 % (2019 : 1,91 %) et ont des échéances s'échelonnant du 1^{er} avril 2020 au 29 avril 2020.

La SQL dispose d'une marge de crédit de 400,0 millions de dollars, laquelle est incluse dans les limites prévues au régime d'emprunts mentionné précédemment (2019 : 200,0 millions de dollars). Cette marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel et est renouvelable annuellement. Le crédit doit servir au financement des besoins généraux de la SQL. Au 31 mars, le taux préférentiel est de 2,45 % (2019 : 3,95 %). Le solde de la marge de 400,0 millions de dollars au 31 mars est nul (2019 : nul).

8. Charges à payer et frais courus

	2020	2019
Fournisseurs	185 813	181 834
Intérêts courus sur emprunts	39 262	39 322
Taxes à la consommation	21 497	16 594
Salaires et provision pour vacances (note 17)	18 309	14 492
Déductions à la source et obligations relatives aux congés de maladie (note 17)	9 617	9 184
Apport à payer	8 285	8 731
Passif au titre des sites contaminés (note 23)	279	1 940
	283 062	272 097

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2020 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

9. Revenus reportés

	2019	Encaissements de l'exercice	Virements aux revenus	2020
Contributions	111 232	5 135	(15 518)	100 849
Apports reportés relatifs aux plus-values - Réseau de la santé et des services sociaux	44 733	-	(3 500)	41 233
Aménagements et autres services offerts aux clients	34 664	7 831	(3 940)	38 555
Loyers	9 535	3 016	(857)	11 694
Honoraires	2 538	55	(200)	2 393
	202 702	16 037	(24 015)	194 724
	2018	Encaissements de l'exercice	Virements aux revenus	2019
Contributions	105 423	9 600	(3 791)	111 232
Apports reportés relatifs aux plus-values - Réseau de la santé et des services sociaux	48 234	-	(3 501)	44 733
Aménagements et autres services offerts aux clients	31 314	9 799	(6 449)	34 664
Loyers	9 766	711	(942)	9 535
Honoraires	2 811	366	(639)	2 538
	197 548	20 476	(15 322)	202 702

10. Dettes à long terme

	2020	2019
Billets dus au ministre des Finances portant intérêt aux taux effectifs de 1,89 % à 10,27 %, échéant de 2021 à 2049	2 997 933	2 849 448
Emprunts portant intérêt aux taux effectifs de 3,00 % à 3,80 %, garantis par des hypothèques immobilières, échéant en 2023	4 221	5 541
Effets à payer portant intérêt aux taux effectifs de 1,27 % à 5,34 %, échéant de 2021 à 2034	28 723	34 796
Dette relative au projet du Centre de détention de Sorel-Tracy réalisé en partenariat public-privé, portant intérêt au taux effectif de 3,97 %, échéant en juillet 2043	85 661	87 849
	3 116 538	2 977 634

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2020 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

Le montant des paiements en capital à effectuer se détaille comme suit :

	Dettes découlant d'une entente de partenariat public-privé	Autres dettes à long terme	Total
EXERCICE			
2021	2 276	75 149	77 425
2022	2 368	223 508	225 876
2023	2 464	303 748	306 212
2024	2 563	227 315	229 878
2025	2 667	102 231	104 898
2026 et suivants	73 323	2 114 954	2 188 277
	85 661	3 046 905	3 132 566

11. Obligations découlant de contrats de location-acquisition

La SQI loue des immeubles auprès du secteur privé en vertu de contrats de location-acquisition pour l'acquisition d'espaces à offrir en location.

	2020	2019
Paielements minimaux exigibles	859 965	591 740
Moins : Intérêts aux taux de 3,71 % à 12,01 %	(268 796)	(151 826)
Frais accessoires	(377 788)	(300 965)
	213 381	138 949

Les paiements minimaux exigibles que la SQI devra payer en vertu de contrats de location-acquisition se détaillent comme suit :

EXERCICE	
2021	26 455
2022	26 403
2023	27 143
2024	27 217
2025	27 321
2026 et suivants	725 426
	859 965

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2020 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

12. Immeubles

	Terrains	Bâtiments	Immeubles loués en vertu de contrats de location- acquisition	Réparations majeures	2020	2019
COÛT						
Solde au début	223 967	4 976 353	147 525	660 982	6 008 827	5 906 109
Reclassement	11 508	(11 508)	-	-	-	-
Acquisitions	7 070	66 636	72 932	78 855	225 493	146 073
Dispositions	(11 878)	(34 565)	(558)	(674)	(47 675)	(43 355)
Transfert	2 405	6 549	(8 954)	-	-	-
Dépréciations	(812)	(13 745)	-	(3 428)	(17 985)	-
Solde à la fin	232 260	4 989 720	210 945	735 735	6 168 660	6 008 827
AMORTISSEMENT CUMULÉ						
Solde au début		1 906 651	26 737	231 971	2 165 359	2 023 570
Amortissement		113 825	5 861	26 423	146 109	143 531
Incidence des dispositions		(7 987)	(558)	(356)	(8 901)	(1 742)
Transfert		3 941	(3 941)	-	-	-
Incidence des dépréciations		(10 834)	-	(457)	(11 291)	-
Solde à la fin		2 005 596	28 099	257 581	2 291 276	2 165 359
Valeur nette comptable	232 260	2 984 124	182 846	478 154	3 877 384	3 843 468

Le total des immeubles inclut :

- des terrains cédés par baux emphytéotiques pour un montant de 8,4 millions de dollars (2019 : 8,4 millions de dollars).
- des immeubles en cours de construction pour un total de 157,9 millions de dollars (2019 : 205,6 millions de dollars), dont 80,3 millions de dollars (2019 : 111,5 millions de dollars) pour des bâtiments et 77,6 millions de dollars (2019 : 94,1 millions de dollars) pour des réparations majeures. Aucune dépense d’amortissement n’est associée à ces immeubles.

Les réparations majeures incluent un coût de 35,4 millions de dollars (2019 : 33,5 millions de dollars) pour des immeubles loués en vertu de contrats de

location-acquisition et un amortissement cumulé de 24,9 millions de dollars (2019 : 24,0 millions de dollars).

Les dispositions s’élèvent à 47,7 millions de dollars (2019 : 43,3 millions de dollars), aucun montant ne représente un transfert aux immeubles destinés à la vente (2019 : nul).

Au 31 mars, les acquisitions comprennent un montant de 31,4 millions de dollars à payer (2019 : 29,3 millions de dollars).

Au cours de l’exercice, des frais généraux et administratifs de 8,8 millions de dollars (2019 : 9,2 millions de dollars) et des frais financiers de 2,1 millions de dollars (2019 : 3,9 millions de dollars) ont été capitalisés dans le coût des immobilisations.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2020 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

13. Autres immobilisations corporelles

	Améliorations locatives	Équipement	Mobilier et équipement en location	Développements de systèmes informatiques	2020	2019
COÛT						
Solde au début	60 809	34 092	44 553	35 596	175 050	171 012
Ajustements liés à la création de SPAQ	(3 479)	(12 391)	-	(2 217)	(18 087)	-
Acquisitions	4 680	1 839	-	2 109	8 628	7 003
Dispositions	(52)	(700)	-	-	(752)	(2 965)
Dépréciations	(2 661)	-	-	-	(2 661)	-
Solde à la fin	59 297	22 840	44 553	35 488	162 178	175 050
AMORTISSEMENT CUMULÉ						
Solde au début	29 209	30 160	44 137	19 183	122 689	116 382
Ajustements liés à la création de SPAQ	(3 495)	(12 460)	-	(2 217)	(18 172)	-
Amortissement	3 400	1 846	63	3 946	9 255	9 135
Incidence des dispositions	-	(683)	-	-	(683)	(2 828)
Incidence des dépréciations	(1 624)	-	-	-	(1 624)	-
Solde à la fin	27 490	18 863	44 200	20 912	111 465	122 689
Valeur nette comptable	31 807	3 977	353	14 576	50 713	52 361

Le total des autres immobilisations corporelles inclut des immobilisations en cours de construction ou en développement pour un total de 5,9 millions de dollars (2019 : 3,1 millions de dollars), dont 3,7 millions de dollars (2019 : 2,3 millions de dollars) pour des améliorations locatives et 2,2 millions de dollars (2019 : 0,8 million de dollars) pour des développements de systèmes informatiques. Aucune dépense d’amortissement n’est associée à ces immobilisations.

Au 31 mars, les acquisitions comprennent un montant de 1,3 million de dollars à payer (2019 : 1,1 million de dollars).

Au cours de l’exercice, des frais généraux et administratifs de 1,0 million de dollars (2019 : 1,4 million de dollars) ont été capitalisés dans le coût des autres immobilisations corporelles.

14. Travaux en cours

Dans le solde des travaux en cours présenté à l’état consolidé de la situation financière, des frais généraux et administratifs de 16,2 millions de dollars (2019 : 11,4 millions de dollars) et des frais financiers de 0,9 million de dollars (2019 : 0,6 million de dollars) ont été capitalisés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2020 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

15. Capital-actions

Les actions de la SQL sont détenues par le ministre des Finances.

	2020	2019
Autorisé : 300 000 actions d'une valeur nominale de 1 000 \$ chacune		
Émis et payé : 90 001 actions	90 001	90 001

16. Excédent cumulé

	2020	2019
Portion de l'excédent cumulé liée à un non-appariement des revenus de la clientèle du réseau de la santé et des services sociaux *	258 418	242 601
Excédent cumulé résiduel	269 409	239 310
	527 827	481 911

* Les revenus de la clientèle du réseau de la santé et des services sociaux, établis conformément aux normes et attributions de subventions « loyers établissement du réseau-SQL » sont constatés sur l'ensemble du service de la dette relatif à son parc immobilier. Les charges correspondantes, liées principalement à l'amortissement des immobilisations et aux intérêts, sont réparties sur une période supérieure, ce qui entraîne un non-appariement des revenus et des charges.

L'excédent cumulé lié au non-appariement des revenus de la clientèle du réseau de la santé et des services sociaux est lié aux charges futures rattachées à ces immobilisations qui seront supérieures aux revenus à compter de l'exercice 2033-2034.

17. Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite SQL

Les membres du personnel de la SQL participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) administrés par un organisme du gouvernement du Québec. Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2020, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,88 % à 10,63 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est passé de 12,82 % à 12,29 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour l'année civile 2019, cette compensation a été établie à 2,97 % de la masse salariale admissible qui doit être versée par l'employeur, pour les participants au RRPE et au RRAS ainsi qu'un montant équivalent pour la partie à verser par les employeurs. Pour l'année civile 2020, le montant de la compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur) qui sera déterminé par Retraite Québec sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants du RRPE en raison du transfert de participants en provenance du RREGOP.

Ainsi, la SQL a constaté un montant de compensation correspondant à 5,94 % de la masse salariale admissible pour l'année 2019 et estimé à 5,94 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2020.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2020 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

Les cotisations de la SQL, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 6,2 millions de dollars (2019 : 5,8 millions de dollars). Les obligations de la SQL envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Régimes de retraite de la filiale (SPAQ)

Les cotisations des employés participant au régime de retraite à prestations déterminées correspondent à 50 % du coût du régime sujet à un maximum de 9 % de leur salaire. La SPAQ doit fournir le solde nécessaire, déterminé selon le coût de l'évaluation actuarielle, pour que les prestations soient totalement constituées au moment du départ à la retraite des employés. Les obligations au titre des prestations constituées de la filiale envers ce régime s'élèvent à un montant de 14 millions de dollars, ceux des actifs à 13,9 millions de dollars et les cotisations imputées aux résultats de l'exercice à 0,3 million de dollars.

Pour le régime de retraite à cotisations déterminées, les cotisations des employés syndiqués participant à ce régime et celle de l'employeur s'élèvent à 5,5 % et 6,5 % du salaire brut. Pour les employés non syndiqués, les cotisations des employés et de l'employeur s'élèvent à 6 %. Les cotisations imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent 0,3 million de dollars.

Obligations relatives aux congés de maladie

Les obligations du programme d'accumulation des congés de maladie augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à la SQL. La valeur de ces obligations est établie à l'aide d'une méthode qui répartit le coût de ce programme sur la durée de la carrière active des employés.

Les hypothèses économiques à long terme utilisées pour déterminer la valeur actuarielle des obligations sont les suivantes :

	2020	2019
Taux de croissance de la rémunération	2,50 %	2,75 %
Taux d'actualisation	1,71 % et 1,73 %	2,21 % et 2,31 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	Entre 2 et 32 ans	Entre 2 et 31 ans

Provision pour congés de maladie et vacances

	Maladie	Vacances	2020	2019
Solde au début	6 516	7 633	14 149	13 831
Charge de l'exercice	2 421	7 034	9 455	8 242
	8 937	14 667	23 604	22 073
Moins : Prestations versées au cours de l'exercice	(2 196)	(6 230)	(8 426)	(7 924)
Solde à la fin	6 741	8 437	15 178	14 149

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2020 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

18. Information sur les flux de trésorerie

Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement

	2020	2019
ACTIFS FINANCIERS		
Créances liées aux aménagements	(5 804)	4 910
Créances liées aux projets établissement	(47 707)	(10 810)
Autres créances	16 323	(22 554)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Travaux en cours	(55 230)	(15 357)
Stocks	(750)	(78)
Charges payées d'avance	(336)	804
PASSIFS		
Charges à payer et frais courus	11 357	31 039
Revenus reportés	16 037	20 476
	(66 110)	8 430

Autres informations liées au fonctionnement

Intérêts payés	138 996	136 940
----------------	---------	---------

Opérations non monétaires exclues de l'état des flux de trésorerie

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Sommes à recevoir du gouvernement du Québec liées à la dette à long terme	-	10 000
Charges à payer et frais courus	(2 160)	-
	(2 160)	10 000
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immeubles	(5 013)	-
Acquisition d'immeubles loués en vertu de contrats de location-acquisition	(72 932)	-
Disposition d'immeubles loués en vertu de contrats de location-acquisition	5 013	-
	(72 932)	-
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	75 092	-
Dettes à long terme remboursées	-	(10 000)
	75 092	(10 000)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2020 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

19. Partenariat dans la Société Bon Pasteur s.e.n.c.

Au 31 mars, la quote-part de chacun des éléments de la Société Bon Pasteur s.e.n.c. comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle se détaille comme suit :

2020			2019	
	Pourcentage	Valeur	Pourcentage	Valeur
Actif	50,0 %	17 860	50,0 %	18 403
Passif	50,0 %	4 339	50,0 %	6 016
Capitaux propres		13 521		12 387
Produits	45,0 %	3 547	45,0 %	3 450
Charges	45,0 %	2 413	45,0 %	2 369
Bénéfice net		1 134		1 081

20. Opérations entre apparentés

La SQL est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à un contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu’avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d’orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d’administration et du comité de direction ainsi que du président-directeur général de la SQL.

L’attribution des prix des loyers en location d’espace desservi à cette clientèle et calculé en fonction du règlement sur la tarification des services rendus par la Société québécoise des infrastructures ou d’entente de gestion ayant pour principe de refacturer tous les coûts engagés.

Les produits d’aménagements et autres services offerts aux clients proviennent d’opérations conclues principalement avec les ministères et organismes.

La SQL n’a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n’avaient pas été apparentées.

Aucune transaction n’a été conclue entre la SQL et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d’orienter les politiques financières et administratives.

21. Instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l’assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d’en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu’une partie à un instrument financier manque à l’une de ses obligations et, de ce fait, amène l’autre partie à subir une perte financière.

Les postes susceptibles d’être affectés par le risque de crédit sont la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que les créances à l’exception du montant à recevoir de 3,2 millions de dollars (2019 : 3,6 millions de dollars) du ministère de la Santé et des Services sociaux présenté à la note 6 et des taxes à la consommation (ci-après créances). L’exposition maximale de la SQL au risque de crédit est limitée à la valeur comptable présentée à titre d’actif financier dans l’état consolidé de la situation financière ou dans les notes complémentaires.

Le risque de crédit associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s’assurant qu’ils soient investis auprès d’institutions financières réputées. Le risque de crédit associé à la grande majorité des créances est réduit au minimum étant donné que les clients sont des apparentés qui possèdent une excellente qualité de crédit.

Quant aux créances à l’endroit de clients qui ne sont pas des apparentés, la SQL évalue la condition financière de ses clients sur une base continue et examine l’historique de crédit de tout nouveau client. La SQL établit une provision pour créances irrécouvrables en tenant compte notamment du risque de crédit de clients particuliers et des tendances historiques. La SQL n’est donc pas exposée à un niveau de risque élevé à l’égard de ses clients. Les créances ne sont ni en souffrance, ni dépréciées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2020 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la SQI ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La SQI gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La SQI établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts temporaires	291 853	-	-	-
Charges à payer et frais courus				
Fournisseurs	185 813	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts	39 038	-	-	-
Salaires et provision pour vacances	18 309	-	-	-
Dette découlant d'une entente de partenariat public-privé	5 637	11 274	11 274	103 348
Autres dettes à long terme	155 821	751 433	512 265	3 268 854
	696 471	762 707	523 539	3 372 202

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Compte tenu que la SQI n'effectue aucune opération en devises et ne détient pas de placements négociés sur un marché, elle est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et passifs financiers, mais comme la SQI a l'intention de conserver ses créances liées aux aménagements jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts temporaires et ses dettes à long terme selon l'échéancier prévu, elle est peu exposée à ce risque.

La SQI est exposée au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts temporaires à taux variables.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2020 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

À la date de l'état consolidé de la situation financière, le portrait relatif aux taux d'intérêt de la SQI se détaille comme suit :

	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	TOTAL
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	4 352	4 352
Créances liées aux aménagements	375 826	-	375 826
PASSIFS FINANCIERS			
Emprunts temporaires	-	291 630	291 630
Dette découlant d'une entente de partenariat public-privé	85 661	-	85 661
Autres dettes à long terme	3 002 330	28 547	3 030 877

L'effet net tant sur les actifs que sur les passifs financiers à taux variable, d'une augmentation (diminution) de taux d'intérêt égale à 1 % au cours de l'exercice aurait réduit (augmenté) de 3,7 millions de dollars (2019 : 4,8 millions de dollars) l'excédent annuel.

22. Obligations contractuelles et droits contractuels

Obligations contractuelles

La SQI s'est engagée à verser des sommes en vertu de contrats pour la location d'espaces afin de loger les ministères et organismes, en vertu de contrats liés à l'exploitation de ses immeubles et des contrats de services professionnels de nature administrative, ainsi qu'en vertu d'une entente de partenariat public-privé pour le Centre de détention Sorel-Tracy pour la conception, la construction et l'exploitation de l'établissement.

	2020							2019
	2021	2022	2023	2024	2025	2026 et plus	TOTAL	TOTAL
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES AVEC DES APPARENTÉS								
Contrats de location-exploitation	5 914	5 036	4 299	4 000	944	33	20 226	24 386
Contrats de services	733	99	30	-	-	-	862	10
	6 647	5 135	4 329	4 000	944	33	21 088	24 396
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES AVEC DES NON APPARENTÉS								
Contrats de location-exploitation	304 609	275 466	247 065	220 797	192 224	1 480 324	2 720 485	2 935 817
Entente de partenariat public-privé	5 033	5 325	5 461	5 615	5 901	138 933	166 268	171 252
Contrats de services	51 076	30 693	19 711	6 526	2 503	33	110 542	75 359
	360 718	311 484	272 237	232 938	200 628	1 619 290	2 997 295	3 182 428
	367 365	316 619	276 566	236 938	201 572	1 619 323	3 018 383	3 206 824

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2020 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

Projets de construction et d’aménagement

Au 31 mars, des travaux et des honoraires externes reliés à des projets de construction et d’aménagement ont fait l’objet d’engagements contractuels totalisant 251,1 millions de dollars (2019 : 173,0 millions de dollars), dont 2,1 millions de dollars (2019 : 2,2 millions de dollars) ont été conclus avec les ministères, organismes du gouvernement du Québec et des réseaux de la santé et des services sociaux et de l’éducation ainsi que les entreprises du gouvernement.

Droits contractuels

La SQI a conclu des contrats de location-exploitation pour la location d’espaces en vertu desquels elle recevra des sommes de la part de ses clients.

DROITS	2020							2019
	2021	2022	2023	2024	2025	2026 et plus	TOTAL	TOTAL
DROITS CONTRACTUELS AVEC DES APPARENTÉS								
Contrats de location-exploitation	114 875	108 769	104 402	99 551	95 084	726 799	1 249 480	1 322 735
DROITS CONTRACTUELS AVEC DES NON APPARENTÉS								
Contrats de location-exploitation	3 884	2 725	2 211	1 822	1 445	11 295	23 382	30 860
	118 759	111 494	106 613	101 373	96 529	738 094	1 272 862	1 353 595

23. Éventualités

Passifs éventuels

Litiges

Des poursuites judiciaires et des réclamations contre la SQI, au montant de 8,8 millions de dollars (2019 : 10,2 millions de dollars), sont en cours à la date de préparation des états financiers consolidés. La direction est d’avis qu’une provision adéquate a été constituée à l’égard des déboursés qui pourraient découler de ces litiges et elle ne prévoit donc pas d’incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d’exploitation de la SQI.

Environnement

Les activités de la SQI sont assujetties à des lois, règlements et directives sur l’environnement adoptés par les autorités gouvernementales.

Amiante

Les immeubles de la SQI construits avant 1985 sont susceptibles de contenir de l’amiante. La présence d’amiante dans un immeuble n’implique cependant pas l’obligation de désamiantage immédiat. En effet, comme ce matériau est généralement encapsulé, il ne présente pas de risques tant et aussi longtemps qu’une intervention qui aurait pour effet d’altérer cette couche protectrice n’est pas réalisée. Ainsi, les travaux d’entretien et de réparation sont généralement assurés au moyen d’activités qui n’impliquent pas nécessairement l’enlèvement de l’amiante. La sécurité de ses travailleurs, des occupants de l’immeuble et de la population en général guide la SQI dans sa décision de procéder à l’enlèvement de l’amiante. Quant aux interventions importantes qui requièrent l’enlèvement de l’amiante, elles sont planifiées au moment où les changements technologiques ou l’état de l’immeuble les justifient.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2020 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

Pyrrhotite

Les éléments de béton de plusieurs immeubles résidentiels, commerciaux, publics et institutionnels de la région de Trois-Rivières sont affectés par la présence de pyrrhotite (minéraux). Cette dernière se retrouve dans l'agrégat qu'on utilise dans la composition du béton. Ces minéraux peuvent, dans certaines circonstances, provoquer un gonflement qui a pour effet de fissurer les éléments de béton. Des études et analyses périodiques sont entreprises afin de surveiller la situation. La valeur nette comptable des immeubles en propriété de la SQL affectés par la présence de pyrrhotite est de 65,0 millions de dollars (2019 : 67,0 millions de dollars).

En date du 31 mars 2020, la direction ne prévoit pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la SQL.

Terrains contaminés

La SQL possède également des terrains contaminés. Un passif au titre des sites contaminés relatif aux coûts de réhabilitation de ces terrains est comptabilisé, lorsqu'il est probable que la SQL en assumera la responsabilité, dans la mesure où la contamination dépasse la norme environnementale et que le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Les principales sources des contaminations sont des déversements accidentels et imprévus. La nature des contaminations est principalement des hydrocarbures. L'évaluation du passif a été faite selon des études environnementales ou des analyses comparatives.

Pour les terrains contaminés se rapportant au réseau de la santé et des services sociaux, les pertes qui pourraient découler des contaminations seront assumées par les locataires en vertu de baux signés par la SQL. En conséquence, aucun passif n'est comptabilisé pour ces terrains contaminés.

La direction est d'avis qu'une provision adéquate a été constituée relativement à ces éléments et elle est comptabilisée dans les charges à payer et frais courus.

Actifs éventuels

Litiges

La SQL a engagé des poursuites judiciaires et des réclamations contre des tiers pour un total de 37,5 M\$ (2019 : 30,2 M\$). La SQL juge qu'il est probable qu'elle ait gain de cause et estime les dédommagements qu'elle pourrait recevoir pour un montant de 14,7 M\$ (2019 : 12,1 millions de dollars). Aucun actif n'est comptabilisé à la date de préparation des états financiers consolidés.

24. Aménagements et autres services offerts aux clients

	2020	2019
Aménagements	62 536	55 325
Autres services offerts aux clients	79 909	62 853
	142 445	118 178

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2020 (SUITE)

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

25. Revenus de stationnements

Les revenus de stationnements sont composés à la fois de revenus provenant d'espaces de stationnements localisés dans les immeubles appartenant à la SQI et logeant des ministères et organismes du gouvernement du Québec et de revenus d'honoraires de gestion à titre de mandataire relativement à des espaces de stationnement n'étant pas localisés dans ses immeubles.

	Ministères et organismes	Mandataire	Total 2020
Revenus de stationnements SPAQ	33 526	28 062	61 588
Autres	707	-	707
Moins: Redistribution aux mandants		(20 618)	(20 618)
	34 233	7 444	41 677

26. Incidences de la pandémie mondiale due au coronavirus (COVID-19)

Au cours des dernières semaines de l'exercice, l'éclosion d'une nouvelle souche de coronavirus (COVID-19) a entraîné une crise sanitaire mondiale majeure. Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local.

Les activités courantes de la SQI ont été peu affectées par la pandémie. Toutefois la direction suit de près l'évolution et estime, qu'à l'exception des revenus de stationnement qui diminueraient sensiblement, cette situation entraînera peu d'impacts financiers importants lors du prochain exercice financier. En effet, les revenus de location d'espaces proviennent essentiellement de baux à long terme dont la majorité est conclue avec des entités contrôlées par le gouvernement du Québec. Quant aux charges de loyers et taxes d'affaires sur locations relatifs à des espaces locatifs loués par la SQI, elles sont également basées sur des baux à long terme.

La SQI a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin d'en minimiser les répercussions. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19 demeurent inconnues. Par conséquent, il n'est pas possible de déterminer tous les impacts sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière de la SQI pour les périodes futures.

27. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 2019 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2020.

ANNEXE 1

DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 MARS 2020

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Frais d'exploitation des immeubles	Frais d'exploitation des stationnements	Frais financiers	Amortissement	Frais généraux et administratifs	Total 2020
Salaires et avantages sociaux	38 106	6 492	-	-	53 948	98 546
Frais des locaux occupés par la SQI	3 185	130	-	-	1 908	5 223
Autres dépenses administratives	6 120	288	-	-	7 375	13 783
Intérêts sur les dettes à long terme	-	-	125 074	-	-	125 074
Intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition	-	-	11 218	-	-	11 218
Intérêts sur les emprunts temporaires	-	-	5 884	-	1 090	6 974
Intérêts autres	-	631	(10)	-	-	621
Frais d'exploitation	108 735	11 446	-	-	-	120 181
Conservation	3 371	369	-	-	-	3 740
Frais de relocalisation	6 912	-	-	-	-	6 912
Amortissement des immeubles	26 422	-	-	119 191	496	146 109
Amortissement des autres immobilisations corporelles	-	819	-	6 658	1 778	9 255
	192 851	20 175	142 166	125 849	66 595	547 636
Moins:						
Frais capitalisés aux immeubles	-	-	(2 128)	-	(8 853)	(10 981)
Frais capitalisés aux autres immobilisations corporelles	-	-	(50)	-	(1 001)	(1 051)
Frais capitalisés aux travaux en cours	-	-	(862)	-	(16 197)	(17 059)
Frais imputés aux créances liées aux projets établissement	-	-	-	-	(21 257)	(21 257)
Frais imputés aux aménagements et autres services offerts aux clients	-	-	-	-	(495)	(495)
	192 851	20 175	139 126	125 849	18 792	496 793

ANNEXE 1 (SUITE)

DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 MARS 2020

(TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX
SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Frais d'exploitation des immeubles	Frais d'exploitation des stationnements	Frais financiers	Amortissement	Frais généraux et administratifs	Total 2019
Salaires et avantages sociaux	35 216	-	-	-	46 445	81 661
Frais des locaux occupés par la SQI	3 383	-	-	-	1 901	5 284
Autres dépenses administratives	5 855	-	-	-	4 213	10 068
Intérêts sur les dettes à long terme	-	-	126 003	-	-	126 003
Intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition	-	-	7 709	-	-	7 709
Intérêts sur les emprunts temporaires	-	-	7 621	-	969	8 590
Intérêts autres	-	-	29	-	-	29
Frais d'exploitation	110 225	11 258	-	-	-	121 483
Conservation	5 475	-	-	-	-	5 475
Frais de relocalisation	3 660	-	-	-	-	3 660
Amortissement des immeubles	24 996	-	-	118 096	439	143 531
Amortissement des autres immobilisations corporelles	-	993	-	6 658	1 484	9 135
	188 810	12 251	141 362	124 754	55 451	522 628
Moins:						
Frais capitalisés aux immeubles	-	-	(3 885)	-	(9 239)	(13 124)
Frais capitalisés aux autres immobilisations corporelles	-	-	(19)	-	(1 362)	(1 381)
Frais capitalisés aux travaux en cours	-	-	(587)	-	(11 370)	(11 957)
Frais imputés aux créances liées aux projets établissement	-	-	-	-	(20 072)	(20 072)
Frais imputés aux aménagements et autres services offerts aux clients	-	-	-	-	(378)	(378)
	188 810	12 251	136 871	124 754	13 030	475 716



5

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2020

RÉSULTATS

BILAN 2019-2020 DU PLAN D’ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2020

Orientation gouvernementale 1
Renforcer la gouvernance du développement durable dans l’administration publique

Objectif gouvernemental 1
Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l’administration publique

Activité incontournable 1

BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES

ACTION 1		RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DES BÂTIMENTS			
CIBLE 1.1		RÉDUCTION DE 11 % DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE D'ICI 2020 PAR RAPPORT À L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2009-2010			
INDICATEUR		Émissions de gaz à effet de serre (en tonnes équivalentes CO ₂)			
Résultats	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
	En cours	En cours	En cours	Atteinte – Avant ou à la date prévue	
Résultats détaillés		Les émissions de gaz à effet de serre (GES) des immeubles de la SQI ont diminué de 26,5 % (8 801 tonnes, pour des émissions totales de 24 449 tonnes) par rapport à l'année de référence 2009-2010 (33 250 tonnes émises). Il s'agit d'une baisse de 11,9 % par rapport à l'année 2018-2019 (3 305 tonnes). Différents facteurs ont eu une incidence sur les émissions de GES au cours des dernières années. La SQI a notamment réduit le recours au mazout comme source d'énergie pour le chauffage de ses bâtiments au profit du gaz naturel et de l'hydroélectricité. Certains immeubles présentant un potentiel d'optimisation ont fait l'objet d'interventions telles que l'optimisation de la roue thermique, l'amélioration de la performance des systèmes de récupération, et l'utilisation de l'énergie hydroélectrique hors pointe. Ces efforts ont permis à la SQI de dépasser la cible d'exemplarité de l'État fixée dans le Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020.			
Liens et contribution gouvernementale		Contribution à l'Activité incontournable 1 - Bâtiments et infrastructures Résultat recherché 4 Autre objectif associé : Objectifs 8.1, 8.3			

CIBLE 1.2	INCORPORATION AU PROCESSUS DE RECHERCHE DE LOCAUX EN LOCATION D'UN FACTEUR DE PONDÉRATION DU LOYER VISANT LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE			
INDICATEUR	Modification, d'ici le 1 ^{er} avril 2017, du processus de recherche de locaux en location			
Résultats	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
	En cours	En retard	Non atteinte	Non atteinte - Débutée
Résultats détaillés	L'intégration au processus de recherche de locaux en location d'un facteur de pondération du loyer visant les émissions de gaz à effet de serre s'avère inapplicable en raison d'obstacles techniques, juridiques et contractuels. Dans le cadre de la Conférence fédérale-provinciale-territoriale des administrateurs généraux des travaux publics, la SQI participe à un projet d'uniformisation et de verdissement des baux locatifs dans le but, notamment, d'influencer le marché commercial canadien. Des clauses relatives à la consommation énergétique et aux émissions de GES seront examinées et éventuellement appliquées dans le cadre de ce projet.			
Liens et contribution gouvernementale	Contribution à l'Activité incontournable 1 - Bâtiments et infrastructures Résultat recherché 8 Aucun autre objectif associé			
ACTION 2	RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS			
CIBLE 2.1	LA CIBLE VISÉE EST CELLE DE LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DU QUÉBEC 2030, ADOPTÉE LE 1 ^{ER} AVRIL 2016 PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, ET QUI VISE À RÉDUIRE DE 15 % LA CONSOMMATION UNITAIRE D'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS D'ICI 2030 PAR RAPPORT À 2012.			
INDICATEUR	Consommation énergétique (en mégajoules par mètre carré, normalisés) du parc en propriété			
Résultats	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
	En cours	En cours	En cours	Atteinte – Avant ou à la date prévue
Résultats détaillés	Au 31 mars 2020, la consommation énergétique unitaire corrigée en fonction des degrés jours a diminué de 13,5 %, passant de 1 075 MJ/m² en 2012-2013 à 930 MJ/m². Cette consommation est en baisse de 2,2 % par rapport à l'exercice précédent. Cette performance permet à l'organisation de dépasser la performance visée en 2019-2020 pour atteindre la cible de la Politique énergétique 2030 (1 009 MJ/m²), ainsi que la cible du plan directeur de Transition énergétique Québec pour 2023 (1 017 MJ/m²).			
Liens et contribution gouvernementale	Contribution à l'Activité incontournable 1 - Bâtiments et infrastructures Résultat recherché 5 Autre objectif associé : Objectif 8.1			

BILAN 2019-2020 DU PLAN D’ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2020 (SUITE)

CONSTRUCTION DURABLE				
ACTION 3		APPLIQUER LES MEILLEURES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES DANS LA CONCEPTION, LA CONSTRUCTION, ET LA GESTION DES IMMEUBLES		
CIBLE 3.1		100 % DES PROJETS DE CONSTRUCTION DE + 5 M\$ INSCRITS À LA CERTIFICATION LEED LORSQUE LA SQI EST PROPRIÉTAIRE		
INDICATEUR		% des projets de construction de + 5 M\$ inscrits à la certification LEED lorsque la SQI est propriétaire		
Résultats	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
	En cours	En cours	En cours	Atteinte – Avant ou à la date prévue
Résultats détaillés		Les six projets correspondant aux critères de la cible sont tous inscrits au CBDCa en vue d'une certification LEED-NC.		
Liens et contribution gouvernementale		Contribution à l'Activité incontournable 1 - Bâtiments et infrastructures Résultat recherché 5 Autre objectif associé : Objectifs 5.2, 8.1		
CIBLE 3.2		100 % DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT EN PROPRIÉTÉ DE + DE 2 000 M² INSCRITS À LA CERTIFICATION LEED LORSQUE LA SQI EST PROPRIÉTAIRE		
INDICATEUR		% des projets d'aménagement en propriété de + de 2 000 m² inscrits à la certification LEED lorsque la SQI est propriétaire		
Résultats	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
	En cours	En cours	Non appliquée	Atteinte – Avant ou à la date prévue
Résultats détaillés		Les documents techniques de la SQI prévoient que les projets d'aménagement répondant aux critères soient inscrits à la certification LEED-CI. Aucun projet ne correspond aux critères du Plan d'action de développement durable depuis le 1 ^{er} avril 2016.		
Liens et contribution gouvernementale		Contribution à l'Activité incontournable 1 - Bâtiments et infrastructures Résultat recherché 5 Autre objectif associé : Objectifs 5.2, 8.1		

CIBLE 3.3	100 % DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT EN LOCATION DE + 2 000 M² POUR UN BAIL DE 10 ANS ET PLUS INSCRITS À LA CERTIFICATION LEED			
INDICATEUR	% des projets d'aménagement en location de + 2 000 m² inscrits à la certification LEED			
Résultats	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
	Atteinte	Atteinte	Non appliquée	Atteinte – Avant ou à la date prévue
Résultats détaillés	Deux projets correspondant aux critères du Plan d'action de développement durable ont été inscrits à la certification LEED-CI dans les délais requis. Il s'agit de l'édifice situé au 1200, route de l'Église, à Québec, et du 4-5, Place Laval, à Laval. Ce dernier a été certifié en 2016-2017. Au-delà des critères de la cible, le portefeuille immobilier de la SQI compte 11 projets en location certifiés LEED-CI depuis 2006. Trois projets sont en attente de la certification LEED-CI.			
Liens et contribution gouvernementale	Contribution à l'Activité incontournable 1 - Bâtiments et infrastructures Résultat recherché 5 Autre objectif associé : Objectifs 5.2, 8.1			

GESTION IMMOBILIÈRE RESPONSABLE

CIBLE 3.4	100 % DES SUPERFICIES VISÉES CERTIFIÉES BEST D'ICI 2018, DONT 85 % DE NIVEAU OR OU PLATINE			
INDICATEUR	% annuel des superficies visées certifiées et % des superficies de niveau Or ou Platine			
Résultats	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
	En cours	En cours	Non atteinte	Non atteinte – Débutée
Résultats détaillés	6 des 54 édifices visés sont certifiés, ce qui représente 11,5 % des superficies visées, dont 7,4 % de niveau Or ou Platine. La SQI a reçu 2 nouvelles certifications BOMA BEST de niveau Argent pour le palais de justice de Laval et l'édifice Guy-Frégault à Québec, en mai 2019. À la suite du déploiement par BOMA Québec de la version 3 de la certification BOMA BEST, la SQI a suspendu les certifications de nouveaux immeubles et les renouvellements de certifications pour évaluer les effets de la nouvelle version. Les certifications ont repris en projets pilotes en 2018-2019.			
Liens et contribution gouvernementale	Contribution à l'Activité incontournable 1 - Bâtiments et infrastructures Résultat recherché 5 Autre objectif associé : Objectifs 5.2, 8.1			

BILAN 2019-2020 DU PLAN D’ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2020 (SUITE)

CIBLE 3.5	100 % DES NOUVEAUX BÂTIMENTS CERTIFIÉS BEST DE NIVEAU ARGENT OU SUPÉRIEUR, UN AN APRÈS LEUR LIVRAISON			
INDICATEUR	% des nouveaux bâtiments certifiés			
Résultats	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
	Non débutée	Non débutée	Non débutée	Non atteinte - Non débutée
Résultats détaillés	En raison du passage à la norme BOMA BEST 3.0, la SQI évalue ses critères d'admissibilité à la certification.			
Liens et contribution gouvernementale	Contribution à l'Activité incontournable 1 - Bâtiments et infrastructures Résultat recherché 5 Autre objectif associé : Objectifs 5.2, 8.1			
ACTION 4	ANALYSER SYSTÉMATIQUEMENT L'INTÉRÊT D'UTILISER LE BOIS DANS LES PROJETS DE CONSTRUCTION ET D'AGRANDISSEMENT			
CIBLE 4.1	100 % DES PROJETS DE CONSTRUCTION ANALYSÉS			
INDICATEUR	% de projets pour lesquels l'utilisation du bois a été analysée			
Résultats	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
	Atteinte	Atteinte	Atteinte	Atteinte – Avant ou à la date prévue
Résultats détaillés	37 projets ont fait l'objet d'une analyse de pertinence de la solution bois depuis l'entrée en vigueur du PADD 16-20, en avril 2016, dont 7 depuis le 1 ^{er} avril 2019. Tous les projets ont été considérés.			
Liens et contribution gouvernementale	Contribution à l'Activité incontournable 1 - Bâtiments et infrastructures Résultat recherché 5 Aucun autre objectif associé.			

CIBLE 4.2	100 % DES PROJETS AYANT FAIT L'OBJET D'UNE ANALYSE COMPARATIVE DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE			
INDICATEUR	% de projets pour lesquels l'étude comparative a été réalisée			
Résultats	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
	En cours	En cours	En cours	Atteinte – Avant ou à la date prévue
Résultats détaillés	Afin de répondre aux obligations de la Charte du bois, le Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois (Cecobois) a reçu le mandat de développer la plateforme Web Gestimat, qui permet de réaliser des analyses comparatives d'émissions de GES dues à la fabrication des matériaux (du berceau à la porte de l'usine) pour divers scénarios de structure de bâtiment. Les professionnels de la SQI ont collaboré à l'élaboration de cet outil. Une première reddition de compte aura lieu en 2020-2021. Un projet s'est qualifié et a fait l'objet d'une analyse comparative des émissions de GES, soit le projet maître de maison des aînés.			
Liens et contribution gouvernementale	Contribution à l'Activité incontournable 1 - Bâtiments et infrastructures Résultat recherché 5 Aucun autre objectif associé.			

ACTIVITÉS COURANTES DE GESTION ADMINISTRATIVE

ACTION 5	ADOPTER ET APPLIQUER UN GUIDE DU BUREAU VERT DE LA SQI			
CIBLE 5.1	ADOPTION DU GUIDE D'ICI LE 31 MARS 2017, ET APPLICATION DES MESURES OBLIGATOIRES			
INDICATEUR	Date d'adoption du Guide			
Résultats	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
	En retard	En retard	Non atteinte (réalisée à 75 %)	Non atteinte - Débutée
Résultats détaillés	Un groupe de travail a été constitué afin de finaliser le projet de guide existant, d'identifier les mesures à prioriser et d'en coordonner la mise en œuvre. La publication du Guide sera accompagnée d'opérations de promotion originales illustrant visuellement les répercussions environnementales des activités de la SQI et les effets positifs d'une meilleure maîtrise à ce chapitre.			
Liens et contribution gouvernementale	Contribution à l'Activité incontournable 1 - Activités courantes de gestion administrative Résultat recherché 1 Aucun autre objectif associé.			

BILAN 2019-2020 DU PLAN D’ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2020 (SUITE)

TRANSPORT ET DÉPLACEMENT DES EMPLOYÉS

ACTION 6		METTRE EN PLACE UN OUTIL DE GESTION DU TRANSPORT COLLECTIF POUR LES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS DU PERSONNEL			
CIBLE 6.1	AUGMENTATION DE LA PROPORTION DE DÉPLACEMENTS EFFECTUÉS AU MOYEN DE TRANSPORTS COLLECTIFS				
INDICATEUR	% annuel de déplacements interurbains totaux effectués au moyen de transports collectifs				
Résultats	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
	Non débutée	Non débutée	Non débutée	Non atteinte – Non débutée	
Résultats détaillés	La mise en œuvre de l'action n'est pas encore amorcée.				
Liens et contribution gouvernementale	Contribution à l'Activité incontournable 1 - Transport et déplacement des employés Résultat recherché 3 Aucun autre objectif associé.				

COMMUNICATIONS GOUVERNEMENTALES ET ORGANISATION D’ÉVÉNEMENTS

ACTION 7		ORGANISER LES ÉVÉNEMENTS DE FAÇON ÉCORESPONSABLE			
CIBLE 7.1		100 % DES ÉVÉNEMENTS TENUS EN APPLIQUANT DES PRINCIPES DU GUIDE SUR L'ORGANISATION DES ÉVÉNEMENTS ÉCORESPONSABLES			
INDICATEUR		% d'événements tenus en appliquant des principes du Guide			
Résultats	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
	Atteinte	Non atteinte (80 %)	Non atteinte (33 %)	Non atteinte – Débutée (75 %)	
Résultats détaillés		Pour la période du 1 ^{er} avril 2019 au 31 mars 2020, 4 événements ont été organisés. 3 événements tenaient formellement compte des principes du Guide. Une nouvelle version du Guide est entrée en vigueur au cours du dernier exercice. Cette version met l'accent sur le choix du site, le transport des participants, l'approvisionnement et l'hébergement.			
Liens et contribution gouvernementale		Contribution à l'Activité incontournable 1 - Communication gouvernementale et événements Résultat recherché 7 Aucun autre objectif associé.			

Objectif gouvernemental 1.2
Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et les organismes publics

Activité incontournable 2

ACTION 8 FORMER LE PERSONNEL CIBLE À LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE				
CIBLE 8.1	100 % DU PERSONNEL CIBLE FORMÉ D'ICI LE 31 MARS 2017			
INDICATEUR	Taux de formation du personnel cible			
Résultats	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
	En retard	En retard	Non atteinte	Non atteinte - Débutée
Résultats détaillés	Une formation sur les principes de développement durable a été élaborée à l'interne lors de la précédente planification de développement durable. La SQI participe à un groupe de travail gouvernemental sur la prise en compte des principes de développement durable. Les travaux de ce groupe visent à actualiser et à améliorer l'approche et les outils de prise en compte des principes.			
Liens et contribution gouvernementale	Contribution à l'Activité incontournable 2 Résultats recherchés 10, 11 Aucun autre objectif associé.			

BILAN 2019-2020 DU PLAN D’ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2020 (SUITE)

Objectif gouvernemental 1.5 Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial				
ACTION 9		ÉLABORER ET APPLIQUER UN PLAN D’ACTION DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET CULTUREL DE LA SQI		
CIBLE 9.1		ADOPTION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN D’ACTION D’ICI LE 31 MARS 2017		
INDICATEUR		Date d’adoption du plan		
Résultats	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
	Reportée	En retard	Non atteinte	Non atteinte
Résultats détaillés	Un groupe de travail a été formé et l’élaboration du plan d’action a débuté. Le plan d’action englobera un éventail d’actions visant à faire connaître et à mettre en valeur le patrimoine de la SQI, soit les bâtiments d’intérêt architectural et les œuvres d’art dont elle est propriétaire. Le plan soulignera également la contribution des employés à la vie culturelle. Le Registre des immeubles patrimoniaux de la SQI a été publié sur le site Internet de l’organisation en mars 2020.			
Liens et contribution gouvernementale	Contribution à l’Activité incontournable 3 - Agenda 21 de la culture du Québec Objectif de l’Agenda 21 : Objectif 1			

Orientation gouvernementale 6

Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités

Objectif gouvernemental 6.4

Renforcer la résilience des collectivités par l'adaptation aux changements climatiques et la prévention des sinistres naturels

ACTION 10CARACTÉRISER LE RISQUE CLIMATIQUE POUR LES IMMEUBLES EN PROPRIÉTÉ				
CIBLE 10.1	100 % DU PARC IMMOBILIER AYANT FAIT L'OBJET D'UNE ANALYSE DE RISQUE D'ICI 2020			
INDICATEUR	% du parc immobilier en propriété ayant fait l'objet d'une analyse en fonction du risque climatique			
Résultats	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
	En cours	En cours	En cours	Non atteinte - Débutée
Résultats détaillés	La SQL a formalisé un partenariat avec l'Institut national de santé publique du Québec et le consortium sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques (OURANOS) dans le but d'élaborer une méthodologie d'évaluation du risque climatique pouvant affecter un parc immobilier. Le projet a débuté en mars 2019 et se poursuivra jusqu'à l'automne 2020. Au cours de l'exercice 2019-2020, une revue des méthodes d'évaluation existantes du risque, de la vulnérabilité ou de la résilience a été effectuée. Une enquête en ligne conduite auprès des 12 directions immobilières a permis d'identifier 6 dangers climatiques à considérer en priorité dans le cadre du projet. Un comité de suivi a eu lieu, permettant de valider les options retenues pour le développement du projet.			
Liens et contribution gouvernementale	Résultats recherchés 52 Autre objectif associé : Objectif 5.2			

BILAN 2019-2020 DU PLAN D’ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2020 (SUITE)

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 7

Soutenir la mobilité durable

Objectif gouvernemental 7.2

Appuyer l’électrification des transports et améliorer l’efficacité énergétique de ce secteur pour développer l’économie et réduire les émissions de gaz à effet de serre

ACTION 11	INSTALLER LES INFRASTRUCTURES NÉCESSAIRES À L’IMPLANTATION DES BORNES DE RECHARGE DANS LES NOUVEAUX BÂTIMENTS ET LORS DES RÉNOVATIONS MAJEURES DE STATIONNEMENT			
CIBLE 11.1	100 % DES NOUVEAUX PROJETS DOTÉS D’INFRASTRUCTURES			
INDICATEUR	% de nouveaux projets dotés d’infrastructures			
Résultats	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
	En cours	En cours	En cours	Atteinte – Avant ou à la date prévue (100 %)
Résultats détaillés	La mise en place des infrastructures nécessaires à l’implantation de bornes de recharge est incluse au projet de révision des exigences techniques de la SQL. D’ici l’adoption des nouvelles exigences techniques, l’installation des infrastructures est incluse dans les exigences spécifiques des programmes fonctionnels et techniques. 12 projets ont été identifiés. Les 12 projets incluent dans leur programme l’installation de bornes ou d’infrastructures permettant l’ajout ultérieur de bornes.			
Liens et contribution gouvernementale	Résultats recherchés 57 Autre objectif associé : Objectif 8.3			

Publié par :

Société québécoise des infrastructures
Édifice Marie-Fitzbach
1075, rue de l'Amérique-Française
Québec (Québec) G1R 5P8

Téléphone : 418 646-1766, poste 3461
Télécopieur : 418 646-6911
Courriel : courrier@sqi.gouv.qc.ca

Version électronique accessible
au www.sqi.gouv.qc.ca

Conception graphique :
Isabelle Godin

Montage graphique:
Karine Plamondon et Lise Bissonnette

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives
nationales du Québec, 2020

ISBN : 978-2-550-87580-2 (PDF)
ISBN : 978-2-550-87579-6 (version imprimée)

Intérieur imprimé sur du papier recyclé
100 % postconsommation.

*Société québécoise
des infrastructures*

Québec

